



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la

Communauté de communes

Haute Sarthe Alpes Mancelles

ENTRE

La Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Représenté par son Président, Monsieur Martin, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 15 novembre 2021,

Ci-après désigné par « la CCHSAM » ou le « Territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Olivier COMPAIN, sous-préfet de l'arrondissement de Mamers,

Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région Pays de la Loire,

Représentée par la Présidente du Conseil régional, Madame Christelle MORANÇAIS, dûment habilitée à signer le présent contrat par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 septembre 2021

Ci-après désignée par « la Région »

Le Département de la Sarthe

Représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur Dominique Le Mener, dûment habilité à signer par délibération de la commission permanente du 23 juillet 2021.

Ci-après désignée par « le Département » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Evolution du CTE vers un CRTE

La communauté n'étant pas signataire d'un Contrat de Transition Ecologique, cette partie ne la concerne pas.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le diagnostic complet est à retrouver en annexe 1 du présent contrat.

Le territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

L'EPCI est né au 01/01/2017 de la fusion des CC du Pays Belmontais, des Alpes Mancelles et des Portes du Maine Normand. Comptant 38 communes, il n'est pas couvert par un PLUI (lequel n'est pas projeté à ce jour), mais l'élaboration d'un SCoT intégrant un PCAET est en projet. La réflexion stratégique s'est notamment basée sur ce travail, sur la convention territoriale globale avec la CAF ainsi que sur la stratégie associée au programme Petites Villes de Demain portée par la commune de Fresnay sur Sarthe.

Les dispositifs et contractualisations concernant le territoire sont les suivants :

Dispositifs d'Etat :

- Au titre de la CCHSAM
 - Contrat de Ruralité 2016-2020
 - Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Au titre des communes
 - Petites Villes de Demain (Fresnay-sur-Sarthe)

Dispositifs régionaux :

- Au titre de la CCHSAM
 - Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal
 - Contrat Territoires Région 2020
 - Convention de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise

Dispositifs départementaux au titre de la CCHSAM : Fonds de relance

Dispositifs institutionnels au titre de la CCHSAM : Contrat Enfance jeunesse 2017/2020 CAF et MSA

Dispositifs sectoriels au titre de la CCHSAM :

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) intégrant le PCAET en projet
- PCAET, à intégrer au SCoT, en cours d'élaboration
- SAGE Sarthe Amont porté par le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS)

Labels locaux :

- Au titre de la CCHSAM
 - Site des Alpes Mancelles classé, Natura 2000, situé sur le Parc Naturel Régional Normandie Maine
 - Marque Les Alpes Mancelles
 - France Services
- Au titre des communes
 - Commune touristique (Fresnay sur Sarthe)
 - Petites Cités de Caractère (Fresnay-sur-Sarthe, Saint Léonard des Bois)
 - Station Verte (Fresnay-sur-Sarthe)
 - Village Internet (Fresnay-sur-Sarthe)
 - Contrat Territoire Innovant (CTI contractalise le partage financier entre Sarthe Numérique, les Communautés de communes et le Département.)

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire de la Communauté de communes Hautes Sarthe Alpes mancelles

Située au nord-ouest du département de la Sarthe, au carrefour des zones d'influence d'Alençon et du Mans, la CCHSAM compte deux polarités principales qui rassemblent environ 1/5^{ème} de la population : Fresnay-sur-Sarthe, également siège de la communauté de communes, et Beaumont-sur-Sarthe.

Territoire rural et agricole, la CC HSAM compte 23 378 habitants en 2021. Ce chiffre est pour l'heure relativement stable, mais les communes de l'ouest du territoire, les plus éloignées des grandes infrastructures, semblent légèrement en décroissance démographique. La collectivité fait face à un vieillissement structurel de sa population, qui concerne les communes les moins denses. Attirer des jeunes ménages est primordial pour maintenir le dynamisme du territoire. Suite à la crise sanitaire, les phénomènes du « retour vers le rural » et du télétravail, rendu possible sur le territoire grâce à la fin du déploiement de la fibre en 2022, permettent à la collectivité d'envisager l'accueil de nouveaux habitants, à condition de réunir les critères d'attractivité liés à la qualité de l'offre résidentielle et de services de proximité. L'offre de santé, d'accueil de la petite enfance ainsi que l'offre culturelle sont au cœur de la vision que se donne le territoire, pour la population en place et celle à venir.

Avec près d'une résidence principale sur deux construite avant 1945 et un marché immobilier timide, le vieillissement du parc de logements, sa performance énergétique et l'offre trop largement dominée par les très grands logements sont parmi les défis majeurs à relever. Pour défendre son attractivité et se positionner comme un territoire qui fait toute leur place aux personnes âgées, aux jeunes en formation et aux jeunes actifs, le parc de logement devra développer de plus petites surfaces, améliorer la qualité technique et énergétique des logements. Les transports collectifs ne sont pas une solution pertinente pour les déplacements internes à la Communauté de communes, aussi le véhicule individuel occupe-t-il une place quasi hégémonique, avec comme corollaire l'impact carbone et la contrainte de son coût financier. La CCHSAM a pris la compétence Autorité Organisatrice de la mobilité (AOM) en juillet 2021. Un groupe de travail réunissant un représentant de chaque commune a été créé pour développer des solutions de mobilité adaptées à ce territoire peu dense.

Le tissu économique de la CCHSAM est principalement constitué de petites et moyennes entreprises ainsi que d'exploitations agricoles, les principaux bassins d'emplois étant logiquement Le Mans et Alençon. Le chômage, bien qu'inférieur à la moyenne nationale, touche plus particulièrement les plus jeunes, et la part des ménages précaires tend à augmenter. Les acteurs du territoire se donnent donc pour objectif d'œuvrer pour le maintien et le développement du tissu économique, notamment dans les zones d'activité, mais aussi de faciliter par tout moyen l'accès à la formation sur le territoire pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes actifs.

La CCHSAM continuera de faire de son patrimoine naturel et bâti une force pour la qualité de vie et l'économie du tourisme. Le patrimoine naturel et paysager remarquable - composé notamment du Parc Naturel Régional Normandie Maine, de trois zones Natura 2000, d'un Espace Naturel Sensible et d'une ZNIEFF – et les activités de plein air diverses attirent en effet de nombreux visiteurs, également curieux du patrimoine historique et des musées. La notoriété de certaines communes au travers des labels (Fresnay sur Sarthe) et offres singulières (Saint Léonard des Bois, Piacé...) dynamisent l'attractivité du territoire. La marque « Les Alpes Mancelles » constitue une stratégie d'identification, de valorisation et de promotion du territoire.

La transition écologique se retrouve dans la quasi-totalité des orientations stratégiques thématiques, telles que les solutions de mobilité peu ou pas carbonées, la rénovation du parc de logement ou plus globalement les leviers de développement de l'emploi local, mais également dans des actions plus spécifiques visant la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau, la gestion des déchets et le développement des énergies renouvelables. La Communauté de communes souhaite également mettre en place une stratégie d'économie circulaire, qui reste un chantier à développer.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en conseil communautaire du 25 octobre 2021. L'architecture du projet de territoire est présentée sous forme d'une matrice dans les pages suivantes. Les 4 orientations stratégiques majeures y sont appelées « enjeux ».

- **Enjeu 1 : La Compétitivité économique et Touristique du territoire et l'emploi local**
- **Enjeu 2 : La Cohésion sociale sur la CCHSAM**
- **Enjeu 3 : La Transition écologique**
- **Enjeu 4 : L'Identité intercommunale – Esprit communautaire « Faire territoire »**

Enjeu n°1 : la Compétitivité économique et Touristique du territoire et l'emploi local

Axe n°1-1 - Être un territoire attractif pour la création et la pérennisation d'activités

Objectifs

- 1-1-1 : Valoriser le potentiel existant et prévoir de nouvelles offres d'accueil d'entreprises
- 1-1-2 : Accompagner l'implantation de projets créateurs d'emplois et maintenir l'emploi existant

Axe n°1-2 - Soutenir la Formation et l'emploi des jeunes :

Objectifs

- 1-2-1 : Faciliter le lien entre les entreprises et les jeunes
- 1-2-2 : Soutenir les organisations agissant auprès des jeunes

Axe n° 1-3 - Lever les freins à l'emploi

Objectifs

- 1-3-1 : Mettre en œuvre une offre de logements temporaires pour les jeunes en formation, alternance, période d'essai...
- 1-3-2 : Mettre en œuvre des solutions complémentaires pour la garde d'enfants
- 1-3-3 : Faciliter les déplacements vers les formations et l'emploi pour les personnes sans permis et véhicule

Axe n° 1-4 - Poursuivre la dynamique touristique, source d'attractivité et d'emplois

Objectifs

- 1-4-1 : Améliorer la communication des offres existantes
- 1-4-2 : Diversifier l'offre sur l'ensemble du territoire

Enjeu n°2 : la Cohésion sociale sur la CCHSAM

Axe n°2-1 - Renouveler la démographie par l'accueil de nouvelles familles

Objectifs

- 2-1-1 : Accentuer la communication vers les habitants et rendre lisible les potentiels de la CCHSAM à l'extérieur du territoire
- 2-1-2 : Avoir une offre diversifiée et adaptée des services intercommunaux, qui répond aux besoins des nouvelles familles

Axe n°2-2 - Améliorer la qualité de la vie quotidienne dans un contexte social et économique difficile

Objectifs

- 2-2-1 : Consolider les services de proximité et avoir une couverture territoriale équilibrée favorisant la proximité
- 2-2-2 : Favoriser l'accessibilité des services et des équipements
- 2-2-3 : Faciliter les déplacements des habitants dans leur vie quotidienne et professionnelle
- 2-2-4 : Faciliter les démarches administratives et de vie quotidienne
- 2-2-5 : Favoriser les solidarités, le lien social, accompagner les initiatives des habitants et les populations fragilisées

Axe n°2-3 - Soutenir les habitants dans les grandes évolutions de la société liées

Objectifs

- 2-3-1 : Faciliter l'accès au numérique,
- 2-3-2 : Accompagner les familles monoparentales,
- 2-3-3 : Accompagner le vieillissement d'une part croissante de la population

Enjeu n°3 La Transition écologique

Axe n°3-1 – Optimiser la gestion du service déchets

Objectifs

- 3-1-1 : Maitriser la collecte des déchets
- 3-1-2 : Communication pour adopter les bons gestes
- 3-1-3 : Définir une stratégie de l'économie circulaire

Axe n°3-2 - Préserver la biodiversité, la qualité de l'eau , du sol et de l'air

Objectifs

- 3-2-1 : Maintenir la qualité de traitement des eaux usées
- 3-2-2 : Maintenir les milieux aquatiques en bon état
- 3-2-3 : Travailler avec la Chambre d'agriculture pour sensibiliser les exploitants agricoles pour améliorer la durabilité de l'activité
- 3-2-4 : Poursuivre l'entretien des espaces verts dans le respect de la biodiversité

Axe n°3-3 - Être un territoire économe en énergie

Objectifs

- 3-3-1 : Formaliser les actions à mener pour préserver les ressources naturelles du territoire et la consommation d'espaces
- 3-3-2 : Réduire la consommation d'énergie
- 3-3-3 : Développer la production locale d'énergie renouvelable

Enjeu n°4 : l'Identité intercommunale - Esprit communautaire « Faire territoire » sur la CCHSAM

Axe n°4-1 - Communication de la CCHSAM vers les communes sur les actions existantes, les évolutions à préparer

Objectif

- 4-1-1 : Favoriser les liens entre les commissions Communautaires et les conseils municipaux

Axe n°4-2 - Accompagnement des élus communaux, des secrétaires de mairie et agents techniques communaux sur la connaissance de l'intercommunalité et les différents dispositifs d'accompagnements

Objectif

- 4-2-1 : Organiser des temps d'information sur les compétences de l'intercommunalité

Axe n°4-3 - Vigilance sur l'équilibre « entrée intercommunale incontournable » et prise en compte des niveaux communaux – Travailler les complémentarités entre intercommunalité et communes

Objectif

- 4-3-1-Poursuivre la concertation avec les communes pour la mise en œuvre d'actions intercommunales

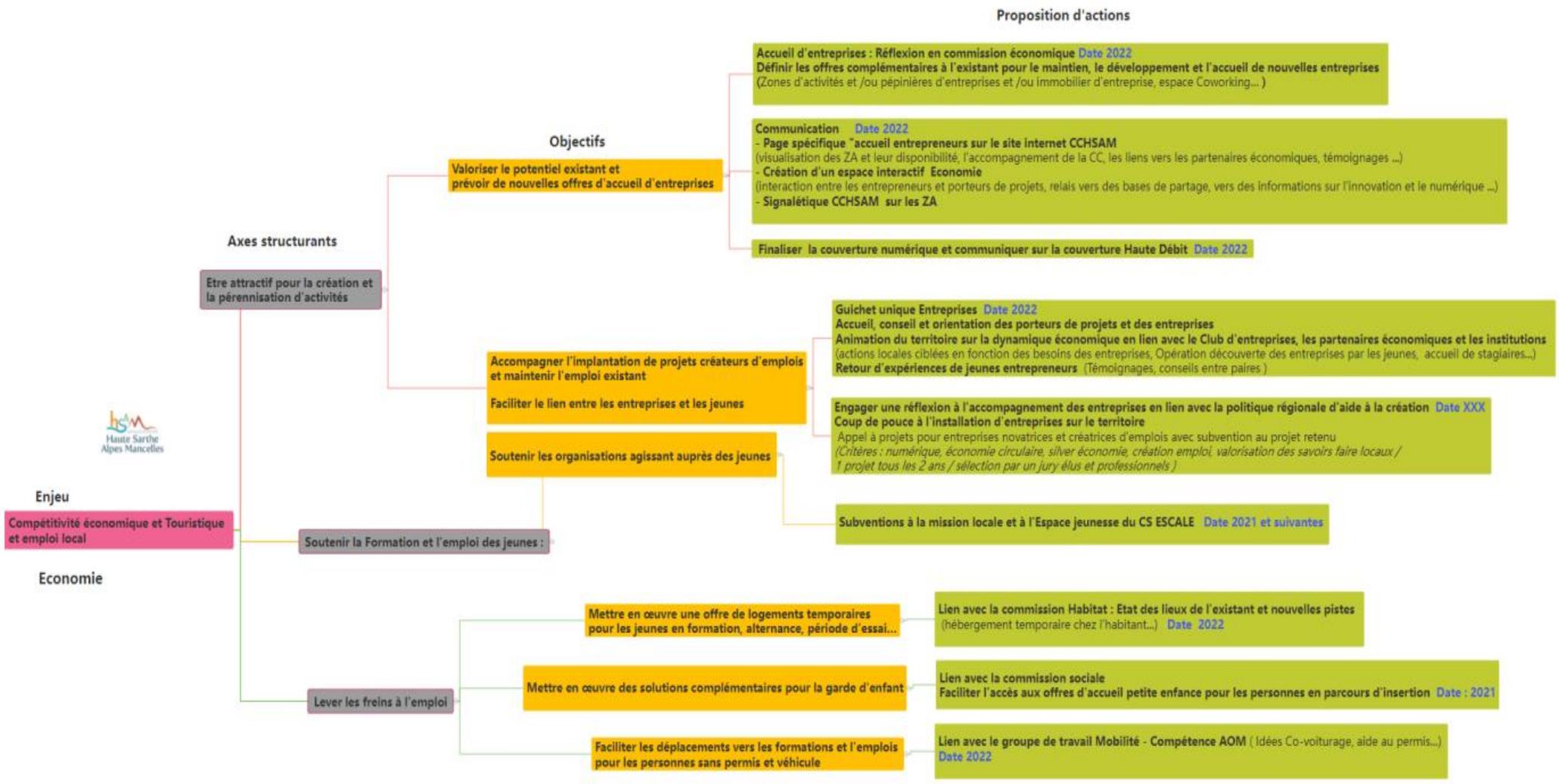
Les axes structurants font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 2 (Fiches orientations avec indicateurs). Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité

d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.



Enjeu
Compétitivité économique et Touristique et emploi local

Economie

Axes structurants
Etre attractif pour la création et la pérennisation d'activités

Objectifs
Valoriser le potentiel existant et prévoir de nouvelles offres d'accueil d'entreprises

Proposition d'actions

Accueil d'entreprises : Réflexion en commission économique Date 2022
Définir les offres complémentaires à l'existant pour le maintien, le développement et l'accueil de nouvelles entreprises (Zones d'activités et /ou pépinières d'entreprises et /ou Immobilier d'entreprise, espace Coworking...)

Communication Date 2022
- Page spécifique "accueil entrepreneurs sur le site internet CCHSAM (visualisation des ZA et leur disponibilité, l'accompagnement de la CC, les liens vers les partenaires économiques, témoignages ...)
- **Création d'un espace interactif Economie** (interaction entre les entrepreneurs et porteurs de projets, relais vers des bases de partage, vers des informations sur l'innovation et le numérique ...)
- Signalétique CCHSAM sur les ZA

Finaliser la couverture numérique et communiquer sur la couverture Haute Débit Date 2022

Accompagner l'implantation de projets créateurs d'emplois et maintenir l'emploi existant
Faciliter le lien entre les entreprises et les jeunes

Guichet unique Entreprises Date 2022
Accueil, conseil et orientation des porteurs de projets et des entreprises
Animation du territoire sur la dynamique économique en lien avec le Club d'entreprises, les partenaires économiques et les institutions (actions locales ciblées en fonction des besoins des entreprises, Opération découverte des entreprises par les jeunes, accueil de stagiaires...)
Retour d'expériences de jeunes entrepreneurs (Témoignages, conseils entre pairs.)

Engager une réflexion à l'accompagnement des entreprises en lien avec la politique régionale d'aide à la création Date XXX
Coup de pouce à l'installation d'entreprises sur le territoire
Appel à projets pour entreprises novatrices et créatrices d'emplois avec subvention au projet retenu (Critères : numérique, économie circulaire, silver économie, création emploi, valorisation des savoirs faire locaux / 1 projet tous les 2 ans / sélection par un jury élus et professionnels)

Soutenir les organisations agissant auprès des jeunes

Subventions à la mission locale et à l'Espace jeunesse du CS ESCALE Date 2021 et suivantes

Soutenir la Formation et l'emploi des jeunes :

Mettre en œuvre une offre de logements temporaires pour les jeunes en formation, alternance, période d'essai...

Lien avec la commission Habitat : Etat des lieux de l'existant et nouvelles pistes (hébergement temporaire chez l'habitant...) **Date 2022**

Mettre en œuvre des solutions complémentaires pour la garde d'enfant

Lien avec la commission sociale
Faciliter l'accès aux offres d'accueil petite enfance pour les personnes en parcours d'insertion Date : 2021

Faciliter les déplacements vers les formations et l'emplois pour les personnes sans permis et véhicule

Lien avec le groupe de travail Mobilité - Compétence AOM (Idées Co-voiturage, aide au permis...)
Date 2022

Lever les freins à l'emploi



Enjeu

Compétitivité économique et Touristique et emploi local

Tourisme

Axes structurants

Poursuivre la dynamique touristique source d'attractivité et d'emplois

Objectifs

Améliorer la communication des offres existantes

Proposition d'actions

Evolution de l'OTAM

Projets immobiliers

- Nouvel OT à Beaumont sur Sarthe *Date 2021/2022*
- Extension de l'OT à Fresnay sur Sarthe -Boutique *Date 2021/2022*
- Point d'information OT dans le bourg de Saint Léonard des bois *Date*

Evolution de l'OTAM

Etude d'opportunité pour le passage de l'OTAM en catégorie 1 *Date 2021*

Actions territoriales définies dans la convention Triennale de l'OTAM *Date 2021/2023*

- Garantir un accueil de qualité (Ambassadeurs, gestion des lieux d'accueil touristique)
- Collecter les informations et réaliser une base de données qualifiées
- Liens avec les communes et les associations pour transmission des informations à l'OT
- Organiser des actions d'animation liées au tourisme
- Construire des actions de promotion du territoire, participer aux salons et événements
- Créer des produits spécifiques et développer une Boutique
- Construire une stratégie marketing et structurer une offre adaptée avec les acteurs socio-professionnels
- Valoriser l'offre culturelle et patrimoniale ...

Création de nouveaux produits Touristiques à partir des ressources existantes en lien avec l'OTAM

- Développer les prestations sous la marque "Les Alpes Mancelles" *Date 2021*
- Prestations « clé en main » de week-end *Date*
- Découverte des sites touristiques et des lieux insolites *Date*
- Développement de l'offre touristique autour du GR de Pays *Date*
- Labellisation circuits trail *Date 2022*
- Promotion des chemins communaux d'intérêt avéré (convention avec l'OTAM- Ex : Gesnes le Gandelin) *Date 2021*
- Intégration de 2 circuits VTT ex CCPB dans les circuits d'intérêt communautaire *Date 2022*

Création de nouveaux produits Touristiques par de nouvelles offres

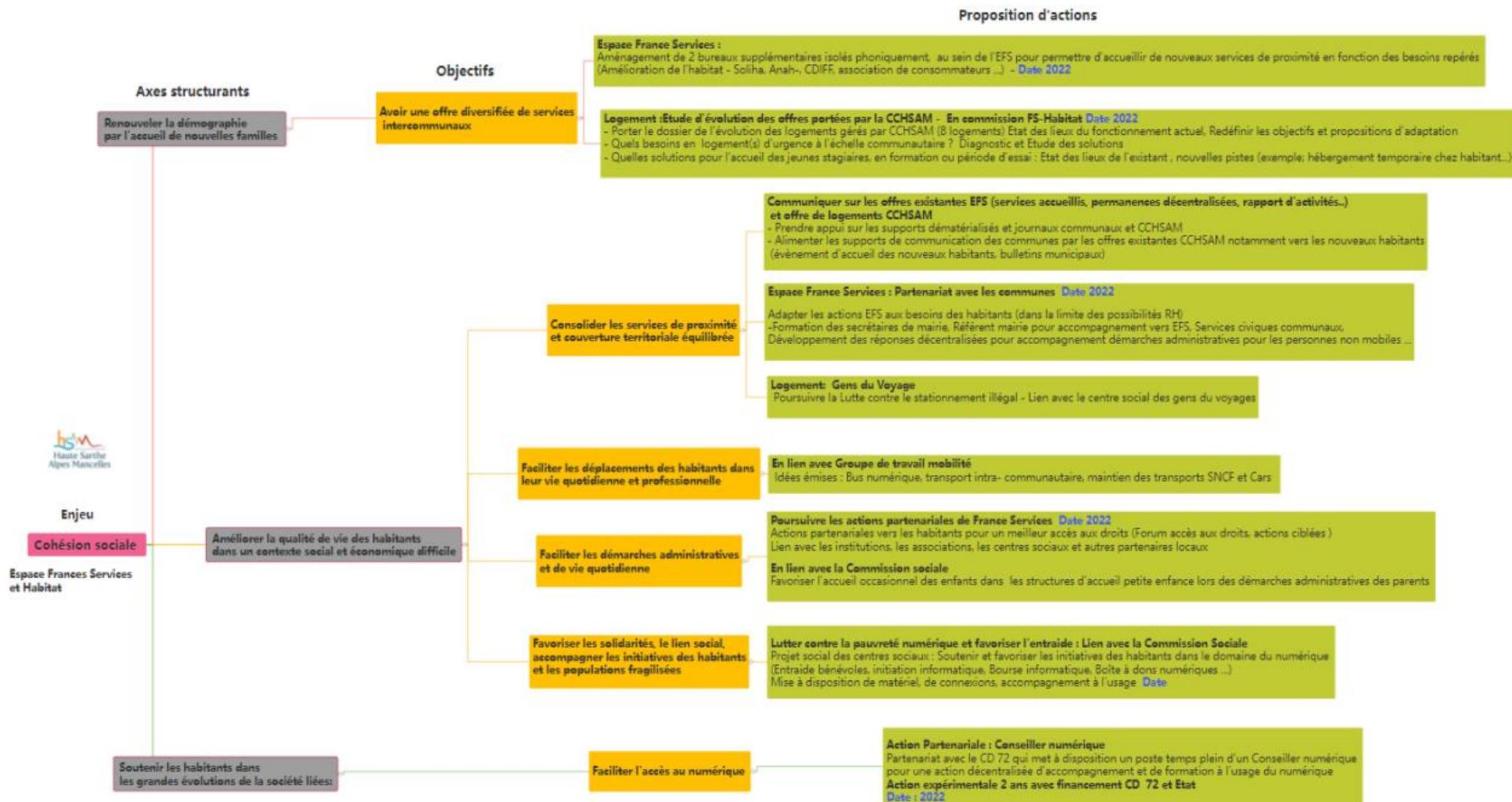
- Sentier découverte « Le Tour du Domaine » en lien avec PNM *Date 2022*
- Création d'une serre dans le jardin du Domaine du Gasseau *Date 2021*
- Aire d'accueil Camping-car dans les communes *Date*
- Extension du parc animalier à Bourg le Roi *Date*
- Voies vertes et /ou voies douces *Date*
- Vélobuissonnière et lien avec Vélotourisme

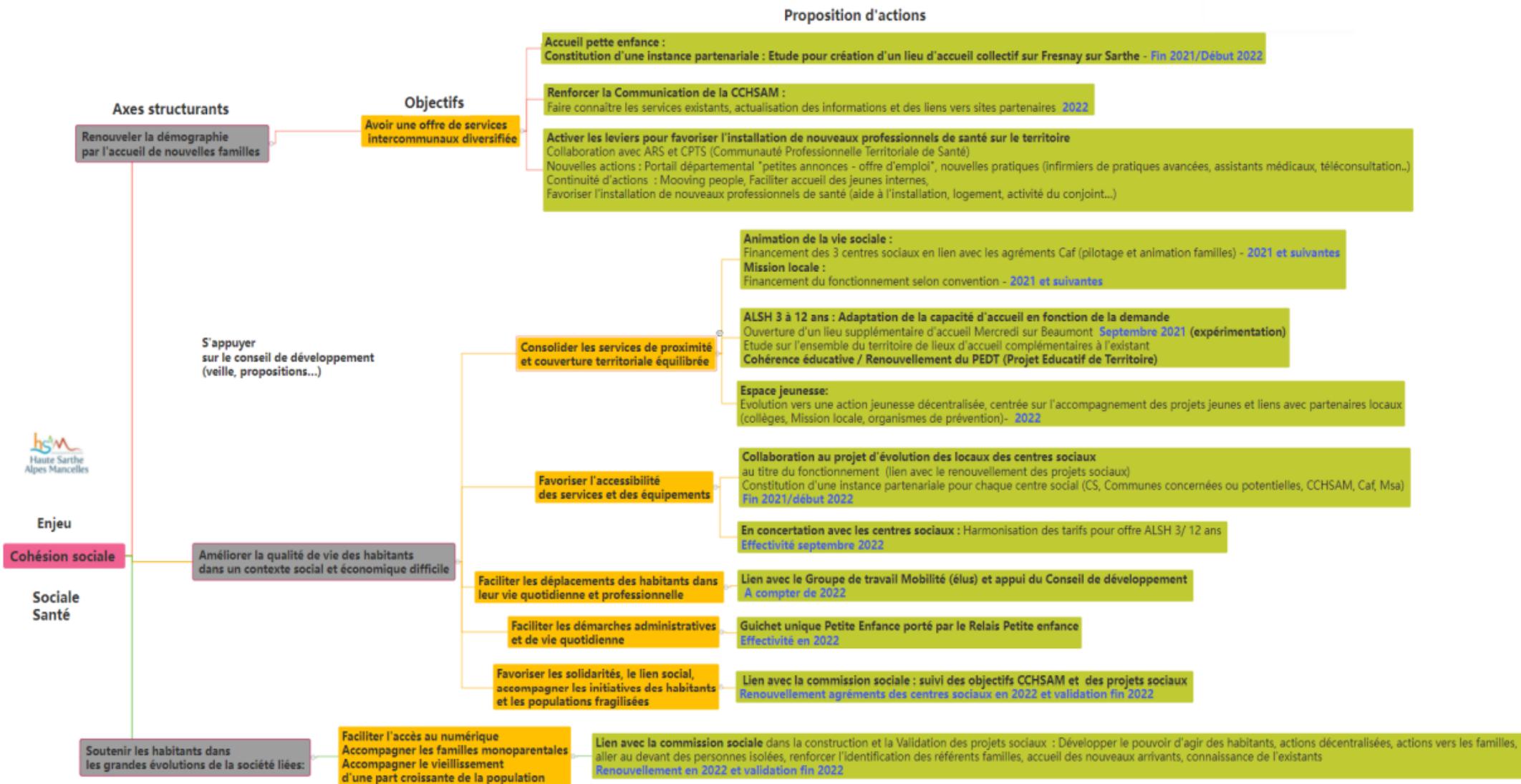
Amélioration de l'accueil sur les sites Touristiques

- Modification entrée Centre équestre *Date 2022*
- Eclairage Parking et accès Domaine du Gasseau *Date*

Développer les transports en commun (vers la CC et en interne)- Lien avec le Groupe de Travail Mobilité

Diversifier l'offre sur l'ensemble du territoire






Enjeu
 Cohésion sociale
 Communication
 Sport
 Culture

Axes structurants

Renouveler la démographie par l'accueil de nouvelles familles

Avoir une offre de services intercommunaux diversifiée

Améliorer la qualité de vie des habitants dans un contexte social et économique difficile

Objectifs

Accentuer la communication vers les Habitants

Création de nouvelles structures et compléter l'offre culturelle et sportive

Consolider les services de proximité et couverture territoriale équilibrée

Favoriser l'accessibilité des services et des équipements

Favoriser les solidarités, le lien social, accompagner les initiatives des habitants et les populations fragilisées

Proposition d'actions

Renforcer la communication de la CCHSAM - Action Sollicitée par tous les groupes de travail
Importance d'avoir des informations actualisées et régulières pour l'attractivité du territoire
 Communication sur l'actualité de la CC et actions des services. Mise en valeur des actions portées par la CC
 - Elaborer un livret qui englobe tous les services de la CC à distribuer à tous les habitants et diffusion via les supports dématérialisés (lien avec les bulletins municipaux, site internet CCHSAM, Panneaux Pocket, Intra muros ...)
 - Créer un support de communication harmonisé pour les associations du territoire et informations sur les activités
 - Secteur Economique
 Page Spécifique "accueil entrepreneur sur le site internet CCHSAM"
 Création d'un espace interactif Economie
 - Secteur EPS et Logement
 Communiquer sur les offres et l'activité de l'EPS
 Alimenter les supports de communication des communes (notamment vers les nouveaux habitants)
 - Secteur Déchets
 Communiquer sur les déchetteries et les "bons gestes" dématérialisation et support papier

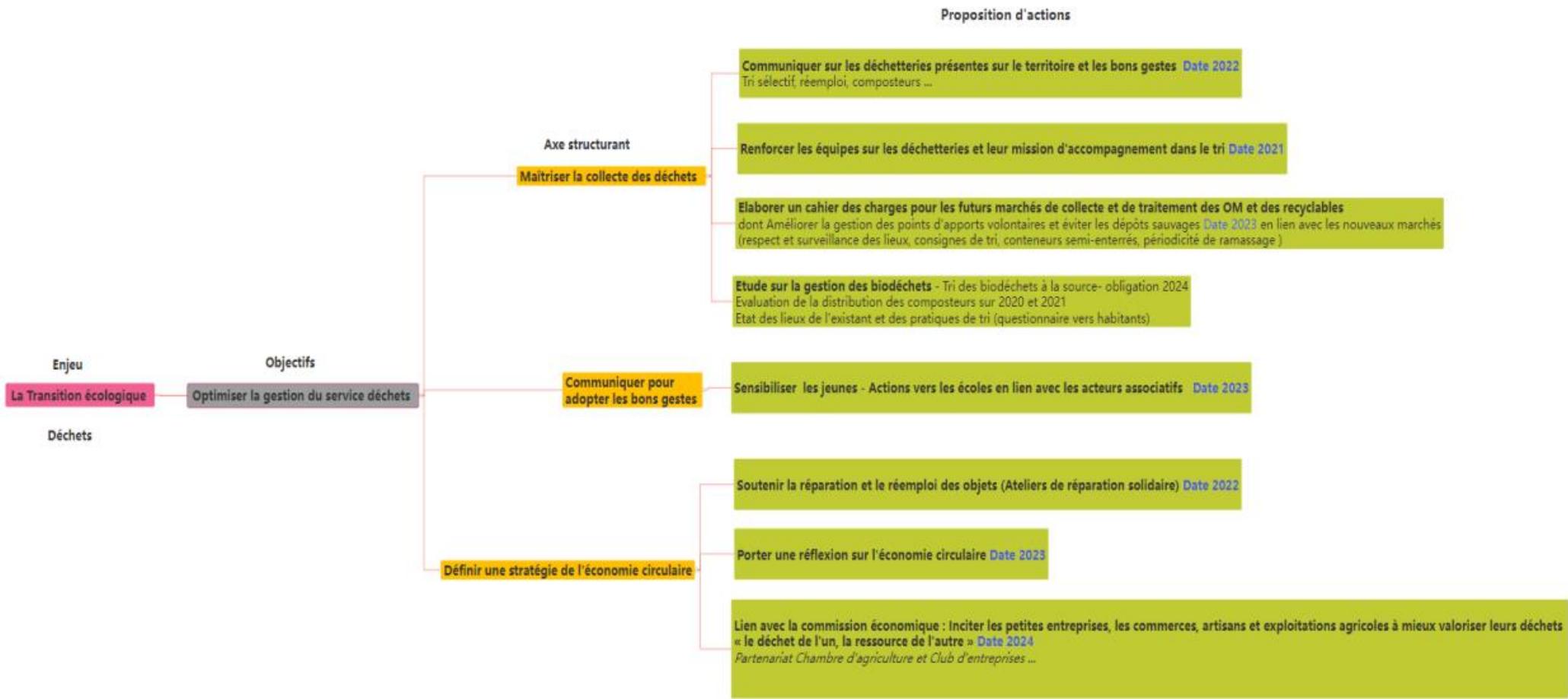
Complexe sportif à Maresché
Aménagement d'une salle musique actuelle sur le territoire
Concertation entre les communes sur des projets structurels liés à la culture, aux sports et soutien aux associations
Meilleure connaissance des actions et projets mis en oeuvre sur le territoire - complémentarité des actions
Développer le sport de pleine nature (TRAIL...)

Poursuivre le déploiement de l'EMDT sur le territoire
Interventions locales, auditions décentralisées, Information sur l'offre éducation musicale en milieu scolaire ...

Promouvoir les aides aux loisirs, aux sports et à la culture (action confiée aux centres sociaux)
Poursuivre les tarifs préférentiels pour les habitants de la CCHSAM

Soutenir les associations d'intérêt communautaire via un appui financier et la mise à disposition d'équipements

Lien avec la commission sociale : Connaître les associations locales et accompagner les porteurs de projets
Points d'appui locaux à la vie associative portés par les centres sociaux (Labellisation PAVA)

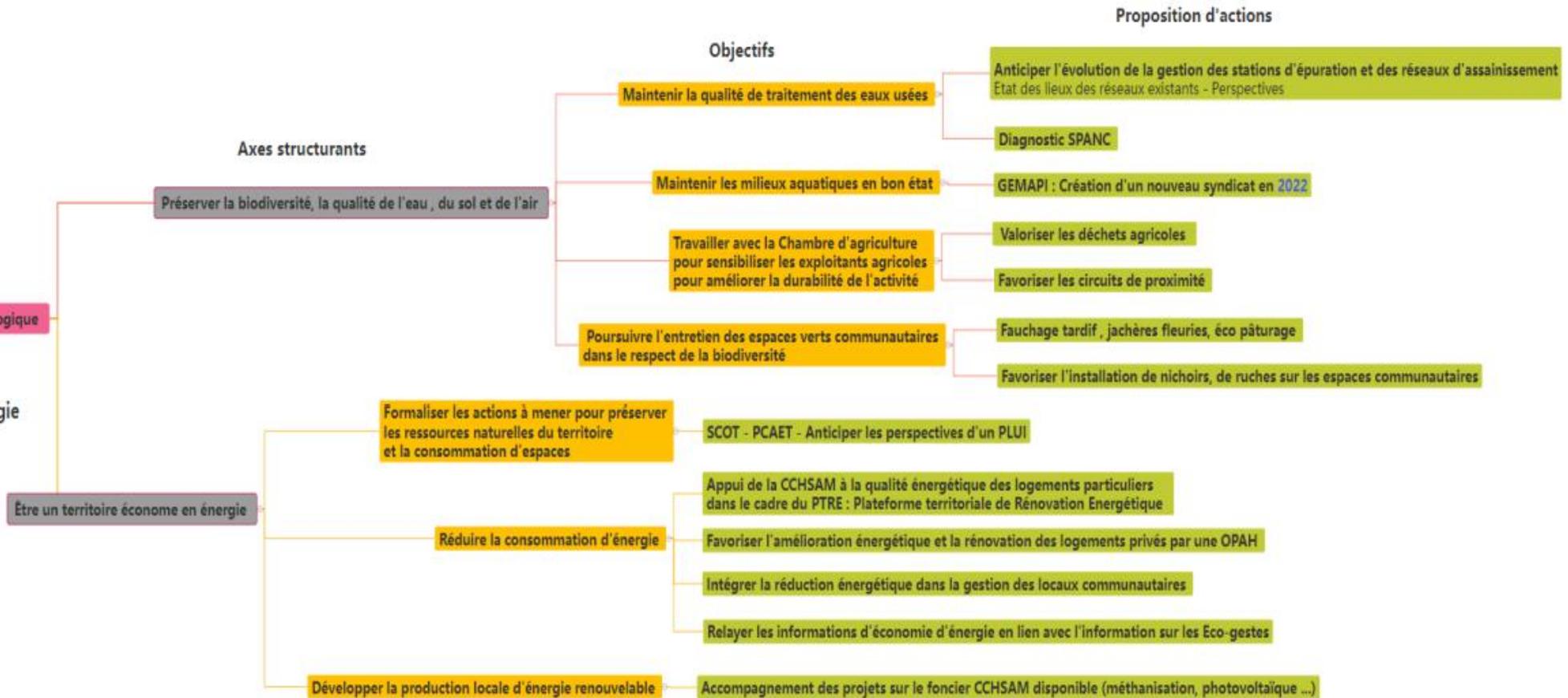




Enjeu

La Transition écologique

Assainissement
Gémapi
Economie d'énergie



4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

L'évaluation continue du CRTE, le travail sur le SCoT et le PCAET, la concertation avec les acteurs du territoire, la poursuite de la réflexion stratégique sur certains volets (insertion et économie circulaire par exemple), le déploiement des contrats et dispositifs et les opportunités (émanant du territoire comme les appels à projets par exemple) amèneront à actualiser la stratégie et le plan d'action par des précisions, des amendements et des enrichissements. Certains objectifs seront donc précisés et chiffrés dans ce cadre.

La CCHSAM soutient le « programme Petite Ville de Demain » de Fresnay sur Sarthe.

4.2. Validation des actions

Les actions 2021 du CRTE sont décrites dans un tableau récapitulatif en annexe 3.

Les fiches projets 2022 sont déclinées par fiches en annexe 4.

Les projets d'actions pour les années suivantes sont traduites sous forme de tableau récapitulatif en annexe 5.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (voir annexe dédiée).

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale :

Le Bassin de mobilité constitue l'échelle de dialogue et de coopération entre la Région et les territoires pour travailler sur les solutions de mobilité de proximité. Le bassin de mobilité de référence est celui constitué de la Communauté de communes Maine Saosnois et de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. La coopération est à construire à partir des prises de compétences respectives dans le domaine de la mobilité.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), Banque des territoires, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales,

CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

La communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles a bénéficié d'un accompagnement par l'ANCT pour l'élaboration du CRTE.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et transition écologique, le territoire Haute Alpes Sarthe Mancelles assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services une directrice responsable du pilotage du CRTE et à affecter une cheffe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Elle pourra être assistée d'animateur.s chargé.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun

par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage, en fonction des budgets annuels et cofinancements obtenus.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- *Des crédits du plan France relance ;*
- *Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;*
- *Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;*
- *Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;*
- *L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.*

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire [XX] et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Le comité de pilotage est également constitué des représentants de la Région Pays de la Loire, du Département de la Sarthe, de la Caf de la Sarthe, de la Msa Mayenne Orne Sarthe.

Il intégrera d'autres partenaires en fonction de l'évolution des partenariats et des co-financements.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

La préparation du comité de pilotage sera menée par le bureau communautaire et la direction de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Le comité technique est constitué des membres actuels du groupe de travail mixte, à savoir : un représentant des services de l'État, un représentant de chacun des partenaires ; services de la Région, Département de la Sarthe, la Caf et la Msa Mayenne Orne Sarthe.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Le « programme Petite Ville de demain » est piloté par la commune de Fresnay sur Sarthe. La CCHSAM est signataire de la convention « Petite Ville de Demain », membre du comité de pilotage et sera signataire de la future convention ORT.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC (Stratégie national bas-carbone).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 4.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Fait à Mamers, le 15 décembre 2021.

Le Sous-préfet de Mamers,
Olivier COMPAIN



Le Président de la Communauté de communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
Philippe MARTIN



La Présidente du Conseil Régional
Christelle MORANÇAIS



Pour le Président du Conseil Départemental,
Le vice-président du Conseil Départemental,
Anthony TRIFAUT



Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic de territoire

Annexe 2 – Fiches orientations avec indicateurs et objectifs

Annexe 3 – Tableaux actions 2021

Annexe 4 – Fiches projets 2022

Annexe 5 – Tableaux projets 2023 à 2026

**Annexe 6 – Listes des actions programmées en lien avec la Convention financière annuelle
Préfecture - CCHSAM**

Annexe 6 bis – Financements de la Région des pays de la Loire



Projet de Territoire

2021/2026

Diagnostic

Validé en Conseil communautaire

le 25/10/2021

Diagnostic Partagé - Table des matières

1. Carte d'identité du territoire	3
1.1. Géographie des acteurs locaux	3
1.1.1. La structure du territoire.....	3
1.1.2. Retour historique sur la construction de la communauté de communes	4
1.1.3. Les institutions du territoire	4
1.1.4. Les partenaires locaux	4
1.2. Recensement des contractualisations existantes et démarches stratégiques engagées	7
2. Etat des lieux du territoire	7
2.1. Enjeux relatifs aux citoyens et leur habitat.....	7
2.1.1. Enjeux socio-économiques	8
2.1.2. Habitat.....	21
2.2. Enjeux de services et équipements publics	23
2.2.1. Mobilité	24
2.2.2. Equipements, services publics et secteur marchand	27
2.3. Enjeux environnementaux	37
2.3.1. Les activités agricoles	37
2.3.2. L'artificialisation des sols.....	38
2.3.3. Espaces naturels ou d'intérêt écologique protégés	39
2.3.4. La consommation énergétique du territoire	41
2.3.5. L'enjeu de l'eau et assainissement	42
2.3.6. Traitement des déchets.....	45
3. Synthèse des atouts, faiblesses et enjeux du territoire	46

1. Carte d'identité du territoire

1.1. Géographie des acteurs locaux

1.1.1. La structure du territoire

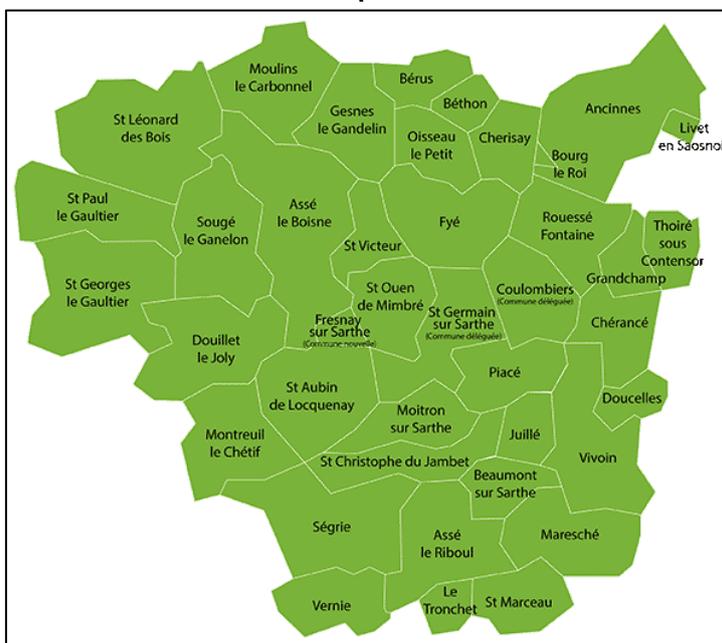
Situation géographique de la CCHSAM par rapport au département de la Sarthe



Source : m.lemans.sarthe.cci.fr

La communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) est située au nord-ouest du département de la Sarthe.

Communes composant la CCHSAM



Source : chautesarthealpesmancelles.fr

La CCHSAM est composée de 38 communes. Les pôles structurants sont Fresnay-sur-Sarthe, siège de la communauté de communes, et Beaumont-sur-Sarthe.

Liste des communes

Ancinnes	Douillet le Joly	Montreuil-le-Chétif	Saint-Ouen-de-Mimbré
Assé-le-Boisne	Fresnay-sur-Sarthe	Moulins-le-Carbonnel	Saint-Paul-le-Gaultier
Assé-le-Riboul	Fyé	Oisseau-le-Petit	Saint-Victeur
Beaumont-sur-Sarthe	Gesnes-le-Gandelin	Piacé	Ségrie
Bérus	Grandchamp	Rouessé-Fontaine	Sougé-le-Ganelon
Béthon	Juillé	Saint-Aubin-de-Locquenay	Thoiré-sous-Contensor
Bourg-le-Roi	Le Tronchet	Saint-Christophe-du-Jambet	Vernie
Chérancé	Livet-en-Saosnois	Saint-Georges-le-Gaultier	Vivion
Chérisay	Maresché	Saint-Leonard-des-Bois	
Doucelles	Moitron-sur-Sarthe	Saint-Marceau	

1.1.2. Retour historique sur la construction de la communauté de communes

La communauté de communes est créée le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion des anciennes communautés de communes du Pays Belmontais, des Alpes Mancelles et des Portes du Maine Normand. Depuis sa création, la CC est présidée par Philippe Martin également maire de la commune de Bourg-le-Roi.

1.1.3. Les institutions du territoire

Le conseil communautaire se compose de 56 conseillers (titulaires et suppléants).

Le territoire est membre du Syndicat du bassin de la Sarthe (SBS) qui regroupe les intercommunalités du bassin versant de la rivière Sarthe. Son but est de gérer de manière équilibrée la ressource limitée qu'est l'eau. Pour cela, le SBS est responsable du portage de trois Schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

La CCHSAM est membre de la commission locale de l'eau (CLE) Sarthe Amont.

L'EPCI faisait également partie du Syndicat mixte du Pays de la Haute Sarthe, dissous le 30 juin 2021.

Un groupe de travail a été créé pour définir le nouveau syndicat GEMAPI.

1.1.4. Les partenaires locaux

La communauté de communes collabore avec de nombreux partenaires locaux dans une convergence d'objectifs.

- Les services de l'Etat
- Collectivités territoriales
 - Le Conseil Régional Pays de la Loire
 - Le conseil Départemental de la Sarthe
 - Les communes qui la composent
- Chambres consulaires
 - Chambre d'Agriculture Pays de la Loire
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe
 - Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Le Mans Sarthe
- Autres acteurs institutionnels
 - Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Sarthe
 - Mutualité sociale agricole Mayenne, Orne, Sarthe
 - Pôle Emploi Sarthe Mayenne
- Partenaires opérationnels :
 - Société d'aménagement et de Construction (SECOS): accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets de construction, équipement et aménagement
 - Mission Locale Sarthe Nord (est une association)
 - Centres sociaux Escale, Haute Sarthe et Georges Rouault
- Acteurs axés sur le développement économique
 - Club d'entreprises de la Haute Sarthe : réseau permettant aux entreprises de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de s'entraider et de s'informer.
 - Initiatives Sarthe : Accompagne la création d'activités et d'emplois par le soutien aux porteurs de projets
 - Réseau Entreprendre : vise la création d'emplois et à l'émergence de PME
 - Solutions & co Pays de la Loire : agence de développement économique des Pays de la Loire, actions concentrées autour de la contribution à l'épanouissement des entreprises régionales, le développement de l'attractivité économique de la région, et l'implantation de nouvelles entreprises
 - Au sein de France Services : Pour un accompagnement des salariés
 - Transition pro Pays de la Loire : permet aux salariés d'accéder à de nouvelles compétences et faciliter des reconversions pour réussir leur transition professionnelle ou projet de création d'entreprises
 - Argos : spécialisé dans le domaine d'insertion professionnelle, la formation continue pour adulte et le conseil auprès des employés d'entreprise et demandeurs d'emploi.
 - Inalta formation : Centre de formation proposant des formations locales
 - Essaimage : association d'insertion des personnes éloignées de l'emploi
 - CEFIGA (Expertise comptable)
- Acteurs du secteur social
 - **Organismes accueillis au sein de France Services** : EPSM (Etablissement public de santé mentale), CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance), UDAF (Union départementale des associations Familiales de la Sarthe), SAMPS (Services d'Actions Médico Psycho Sociales), SPIP 72 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles), France Victimes, Défenseur des droits, ANAH-SOLIHA(en projet).
- Réseaux associatifs
 - Office de Tourisme Alpes Mancelles
 - **16 associations sportives identifiées et reconnues d'intérêt communautaire.** Judo Ancinnes, Tennis de table asséen, Cycliste Belmontais, Sportive Basket, Judo club Belmontais, Tennis club Belmontais, Ales Mancelles Athlétisme, Basket Club Fresnois, Union Sportive des Alpes Mancelles Football, Judo Club

- Fresnois, Union Fresnoise Tennis, AS Fye Football, La Foullée Gesnoise, Football Club FC Gesnes, Club Pongiste de Maresché EP 138, Sarthe Gasseau VTT,
- **17 associations culturelles identifiées et reconnues d'intérêt communautaire** : Tourisme et culture, Culture et archéologie, Les amies des orgues d'Anciennes, Festival en Pays de Haute Sarthe, Animation et Patrimoine, Amis du Manoir de Couesmes, Des Lyres de Haute Sarthe, Fresnay arts et Festivités, Associations des Bercons, Piacé le Radieux, Bezard- Le Corbusier, La « Bise-moi-vite », Ecole de peinture des Alpes Mancelles pour les jeunes, Ecole de peinture Adultes des Alpes Mancelles pour les adultes, Théâtre du Haut Maine, Les amis de Saint Léonard, Les amis de l'orgue de Fresnay sur Sarthe, Mimulus- Ecole de cirque.
- **Les centres sociaux du territoire** : Centre social Escale basé à Fresnay sur Sarthe, Centre social Georges Rouault basé à Beaumont sur Sarthe et Centre social de la Haute Sarthe basé à Oisseau le Petit.

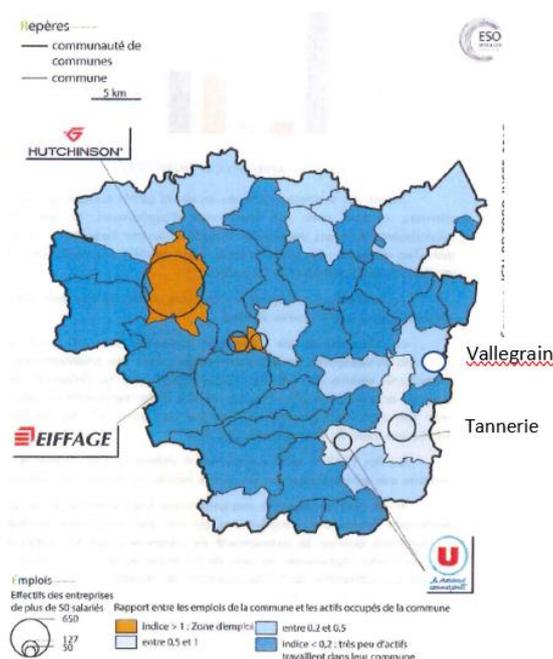
- Les acteurs économiques

Le territoire compte un certain nombre d'entreprises majeures, créatrices d'emplois dans différents secteurs :

- Hutchinson : entreprise spécialisée en produits et semi-produits en caoutchouc, emploie 550 personnes sur son site de Sougé-le-Ganelon
- Tanneries des cuirs d'Indochine et Madagascar (TCIM) : entreprise spécialisée dans les peaux, fournisseuse des principales maisons du secteur du luxe, en particulier Hermès. Emploie 150 personnes sur son site de Vivoin
- Eiffage Construction : Compte 140 personnes à plein temps sur le site de Fresnay-sur-Sarthe
- Abattoir de Chérancé « Vallegrain »
- Hôpital local à Beaumont sur Sarthe
- EHPAD à Beaumont sur Sarthe et Fresnay sur Sarthe

La communauté de communes gère six zones d'activités regroupant près d'une cinquantaine d'entreprises et bénéficie d'un tissu d'artisans et de commerçants important.

Situation géographique des plus grosses entreprises génératrices d'emploi sur le territoire



1.2. Recensement des contractualisations existantes et démarches stratégiques engagées

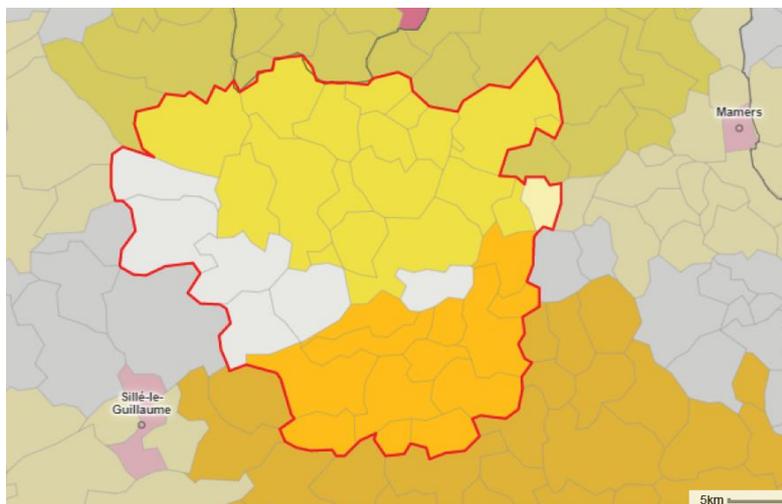
On recense les contractualisations suivantes :

- Dispositifs d'Etat
 - Au titre de la CCHSAM
 - Contrat de Ruralité 2016-2020
 - Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
 - Au titre des communes
 - Petites Villes de Demain (Fresnay-sur-Sarthe)
- Dispositifs régionaux :
 - Au titre de la CCHSAM
 - Pays de la Loire Relance
 - Contrat Territoires Région 2017/2020
 - Convention de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise
- Dispositifs départementaux au titre de la CCHSAM : Fonds de relance
- Dispositifs institutionnels au titre de la CCHSAM : Contrat Enfance jeunesse 2017/2020 Caf et Msa
- Dispositifs sectoriels au titre de la CCHSAM :
 - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) intégrant le PCAET à mettre en œuvre
 - SAGE Sarthe porté par le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS)
- Labels locaux :
 - Au titre de la CCHSAM
 - Site des Alpes Mancelles classé, Natura 2000, situé sur le Parc Normandie Maine
 - Marque Les Alpes Mancelles
 - Maison France Services
 - Au titre des communes
 - Commune touristique (Fresnay sur Sarthe)
 - Petites Cités de Caractère (Fresnay-sur-Sarthe, Saint Léonard des Bois)
 - Station Verte (Fresnay-sur-Sarthe)
 - Village Internet (Fresnay-sur-Sarthe)
 - Contrat Territoire Innovant (CTI contractualise le partage financier entre Sarthe Numérique, les Communautés de communes et le Département.)

Etat des lieux du territoire

1.3. Enjeux relatifs aux citoyens et leur habitat

La CCHSAM est située entre deux pôles d'attraction urbains qui influencent ses dynamiques territoriales (Alençon au Nord et Le Mans au sud).



- Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 Habitats ou plus
- Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 50 000 et 200 000 Habitats ou plus
- Commune hors influence des pôles
- Communes qui envoient 15% de leur actifs travailler vers Alençon au nord et Le Mans au Sud

Observatoire des territoires, INSEE 2020

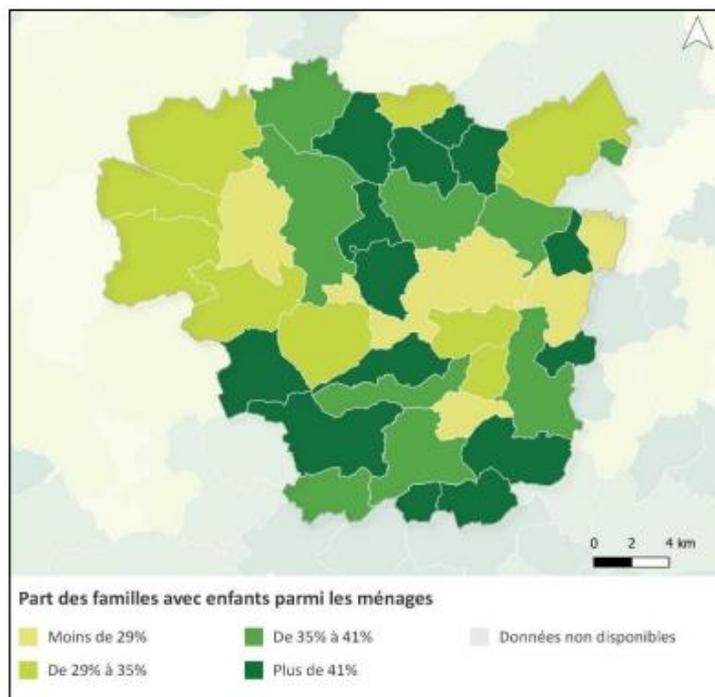
1.3.1. Enjeux socio-économiques

1.3.1.1. Une population stable mais avec des profils de population et des dynamiques démographiques différents d'une commune à l'autre

La population globale de la CCHSAM de **23 378 habitants** en 2021. Cette population est relativement stable si l'on compare avec la population de 2017 égale à 23 075 habitants. La CCHSAM représente 0.6% de la population régionale dans son ensemble.

Concernant le solde naturel, le taux de mortalité est stable sur cette période, en revanche le nombre de naissance est en baisse de 23% en 10 ans. En 2009 on enregistre 304 naissances lorsqu'en 2019 seulement 230 naissances sont à compter. La diminution du nombre de naissances est un phénomène commun à tous les départements de la région Pays de la Loire. A titre de comparaison entre 2010 et 2015 le département de la Sarthe a vu son nombre de naissances baisser de 10.4% lorsque la Vendée enregistre elle 11.6% et la Mayenne 15.7%. Seule la Loire-Atlantique fait figure d'exception avec une baisse de 4.7%.

Part des familles avec enfants parmi les ménages



Source : ITHEA – INSEE 2017

Les ménages avec enfants constituent toujours une part importante des foyers présents sur le territoire. Ils représentent, en 2019, 36% des ménages et se polarisent sur les zones d'attraction proches d'Alençon et Le Mans. Les polarités – Maresché, Fresnay-sur-Sarthe et dans une moindre mesure Beaumont-sur-Sarthe – concentrent les familles avec enfants de manière nette, de même plus globalement, que les autres communes les mieux desservies par la route. L'accueil de ces familles est néanmoins en léger recul, de l'ordre de -4% pour Fresnay-sur-Sarthe et Fyé, jusqu'à -26% pour Beaumont-sur-Sarthe. Les caractéristiques de l'évolution et la répartition de la population par tranche d'âge confirment le caractère rural et non périurbain du territoire.

Couples avec enfants	2007	2017	Pourcentage d'évolution
CCHSAM	2925	2824	-3 %
Fresnay sur Sarthe	282	272	-4 %
Beaumont sur Sarthe	196	145	-26 %
Fyé	142	137	-4 %
Maresché	120	125	+4 %
Sarthe	68758	63714	-7 %

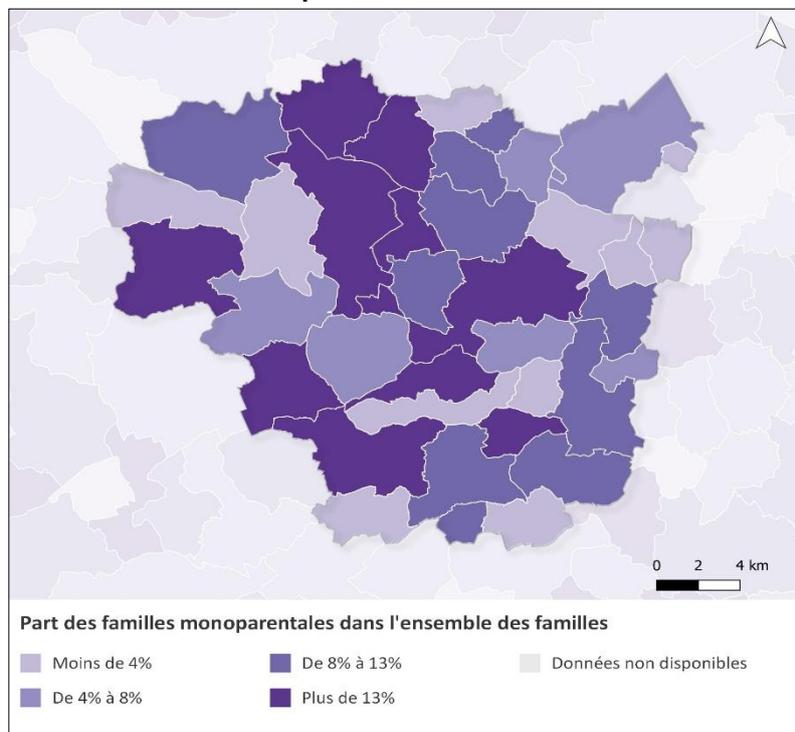
Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

Source : ITHEA – INSEE 2017

Sur l'ensemble des familles avec enfants de la CCHSAM en 2017, 21 % sont monoparentales. Augmentation entre 2007 où l'on dénombre 515 familles monoparentales et 2017 où l'on en compte 776. Une part importante des familles monoparentales se situent sur les deux communes principales de Fresnay sur Sarthe (128 en 2017) et Beaumont sur Sarthe (105 en 2017). Ces deux communes concentrent 30% des familles monoparentales du territoire (*Source ITHEA -INSEE 2017*). Ces familles présentent des indicateurs de fragilité économiques plus marqués (83% des familles monoparentales sont allocataires fragiles ou à bas revenu- Source Caf 2019).

Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles

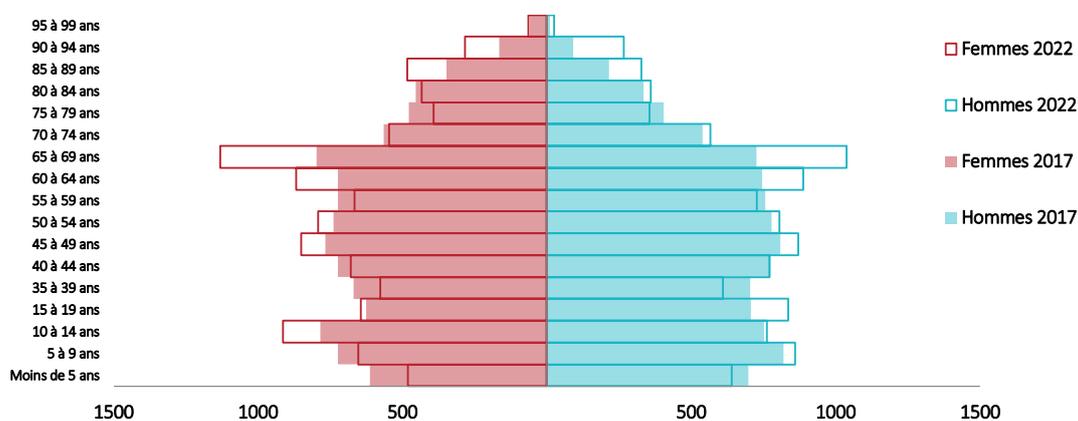


Source : ITHEA - INSEE 2017

1.3.1.2. Une perte de dynamique démographique commune à tout le territoire

Si la répartition des familles est assez polarisée, le vieillissement de la population est une caractéristique démographique commune à tout le territoire.

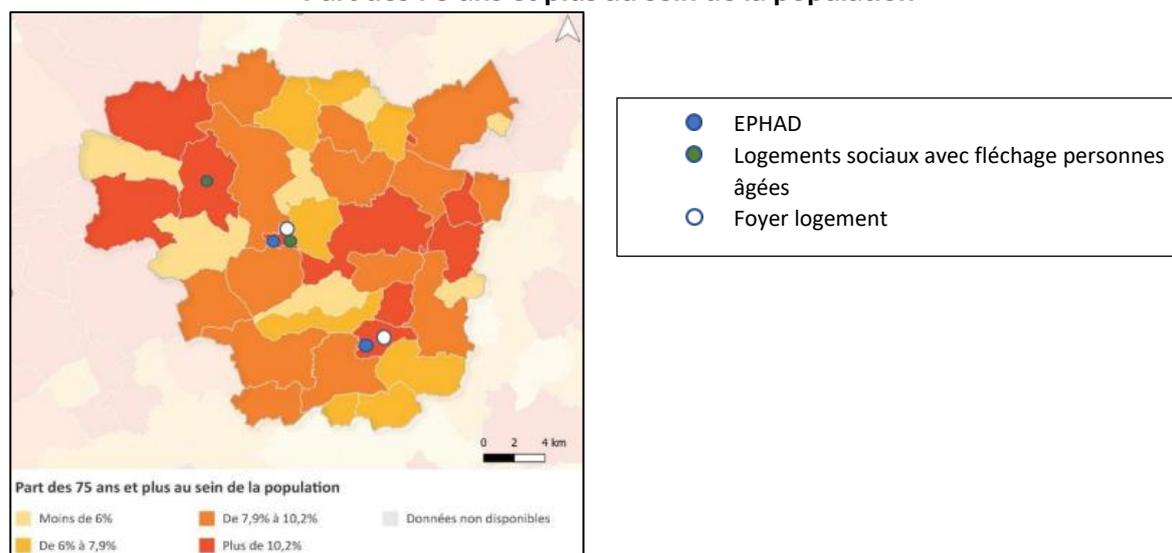
Pyramide des âges



Source : ITHEA

On observe un rétrécissement de la base, illustrant la baisse de la natalité et/ou une attractivité moins importante pour les familles avec jeunes enfants (nombre de « moins de 5 ans » et les « 5 à 9 ans »). Un deuxième phénomène est mis en valeur, celui du vieillissement de la population. Les catégories « 60 à 64 ans », « 65 à 69 ans » « 85 à 89 ans » ainsi que « 90 à 94 ans » ont connu une augmentation en dix ans, tout particulièrement les 60-69 ans. Il s'agit de jeunes retraités ou personnes retraitées à court terme. La part des plus de 85 ans augmente aussi de manière significative, avec autant de besoins spécifiques dont la prise en compte dans les politiques publiques devient un enjeu important. Ce vieillissement de la population dépasse les frontières de la CC. Selon le modèle Omphale développé par l'INSEE, la part des personnes âgées de 65 ans et plus atteindrait 28% en 2050 dans les Pays de la Loire. Ce vieillissement provient directement de l'espérance de vie qui augmente ainsi qu'aux générations du baby-boom post guerre atteignant ces âges avancés.

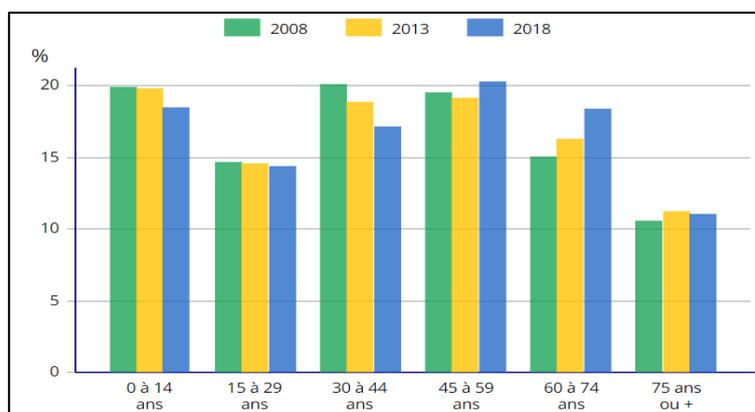
Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : Observatoire des territoires

La répartition spatiale des seniors est inversée par rapport à celles des familles. Les populations seniors se situent principalement au nord-ouest de la CC ainsi que l'est de celle-ci, plus éloignés des grandes infrastructures routières que sont l'A28 (Alençon - Le Mans) et la RD 310. Plus éloignés des polarités et donc des services et équipements, les besoins de déplacement de cette population qui avance en âge vont devenir de plus en plus difficiles à satisfaire par le moyen prépondérant qu'est le véhicule personnel.

Population à l'échelle de la CC par grandes tranches d'âge



Source : INSEE, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

Les phénomènes mentionnés plus haut sont de nouveau visibles sur l'histogramme ci-dessus. Un troisième mouvement démographique structurant se détache : la chute d'effectifs des 30-

44 ans, que l'on peut facilement corrélér à la baisse de la part des 0-14 ans. L'effet du vieillissement des baby-boomers est également visible, comme à l'échelle nationale.

ENJEUX

Le territoire est marqué par une relative stabilité démographique, mais aussi par une diminution de la part des trentenaires et quarantenaires avec enfants et un vieillissement de la population. En l'absence d'arrivée de nouvelles familles ou de jeunes ménages se projetant dans l'avenir sur le territoire, ces tendances risquent de s'aggraver. Par ailleurs, la part de la population en perte d'autonomie va aller croissant, augmentant les besoins (soins, mobilité assistée, etc.). Une proportion de familles monoparentales significative est concentrée sur les deux communes principales avec une caractéristique de fragilité plus marquée.

CHIFFRES CLES



23 378 habitants en 2021



+1,2% d'habitants entre 2017 et 2021



36% des ménages sont des familles avec enfants
dont **21 %** sont monoparentales



30% sont des personnes de plus de 60 ans

(Source ITHEA-INSEE 2017)

Un profil type de nouveaux arrivants

La CC accueille un certain profil type de nouveaux arrivants. 46% ont entre 25 et 54 ans (Source ITHEA-INSEE 2017), des actifs avec enfants dans la plupart des cas. Le delta étant important avec les autres tranches d'âge, il est possible que le territoire accueille des personnes en retraite désireuse d'un cadre de vie plus rural à la fin de leur vie professionnelle.

40% des nouveaux arrivants sont des employés ou ouvriers (Source ITHEA-INSEE 2017). Le territoire est peu attractif pour les cadres et professions intermédiaires supérieures représentant seulement 5% des nouveaux arrivants, qui sont, au sein du territoire communautaire, plus attirés par les polarités principales.

ENJEUX

Le territoire peine à attirer de nouveaux actifs. Les nouveaux arrivants ont un profil défini par les caractéristiques suivantes :



40% des nouveaux arrivants sont des employés ou ouvriers



46% des nouveaux arrivants ont entre 25 et 54 ans

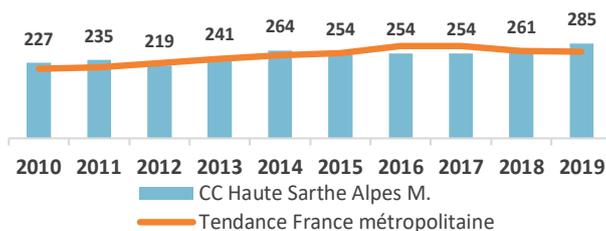
(Source ITHEA-INSEE 2017)

L'enjeu est de diversifier le profil des nouveaux arrivants afin d'insuffler plus de mixité sociale sur le territoire.

1.3.1.3. Une précarité grandissante

Selon la CAF, le territoire accueille de nombreux ménages fragiles aux bas revenus. Seulement 47% de foyers fiscaux sont imposés en 2019 contre 50 % au niveau sarthois et 52 % au niveau national. Sur la CC, une large partie de la population, 53%, ne présente pas des ressources suffisantes pour une imposition sur le revenu. *Source ITHEA DGFIP 2019* La population de la CC paraît donc plus en difficulté financière que le reste de la Sarthe

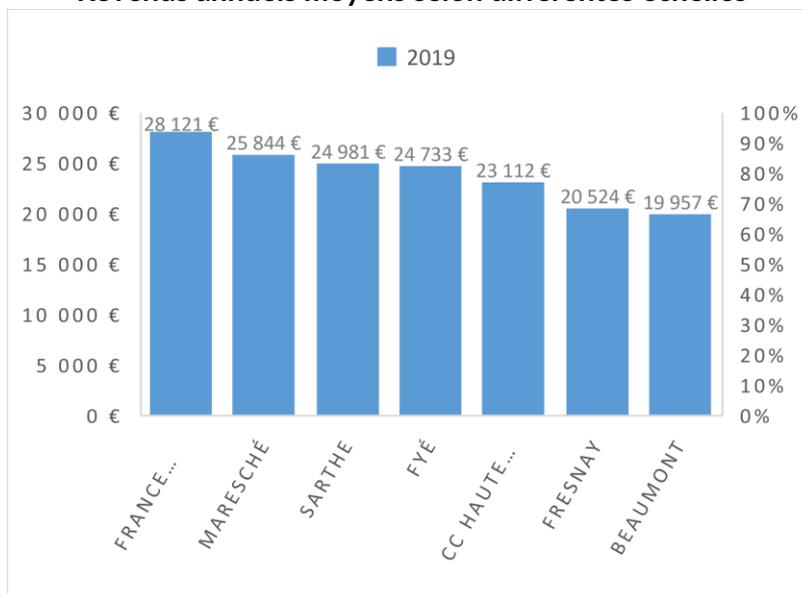
Foyers Caf dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales



Source : ITHEA - Caf 2010- 2019

Les prestations sociales ont un impact non négligeable sur le territoire où 285 allocataires Caf ne disposent que des prestations sociales pour vivre. Le nombre d'allocataires dans ce cas augmente d'années en années ce qui confirme une paupérisation de la population.

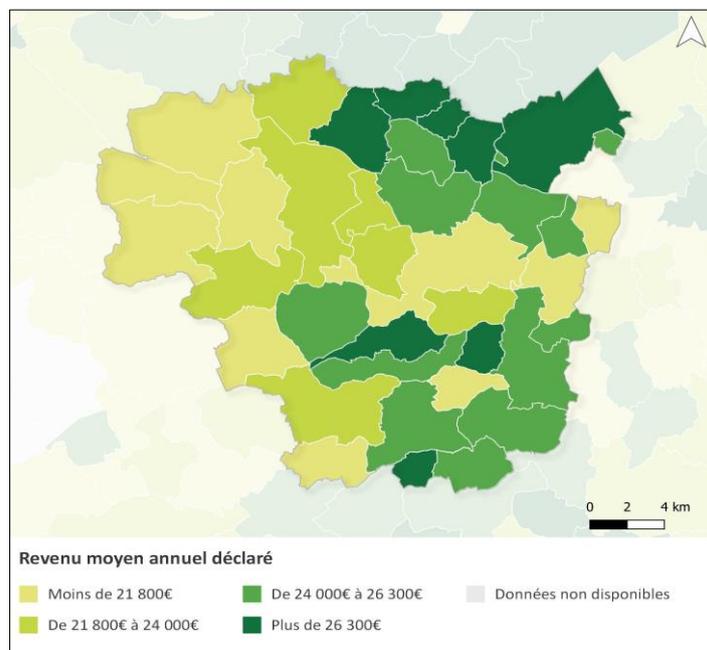
Revenus annuels moyens selon différentes échelles



Source : ITHEA - DGFIP 2019

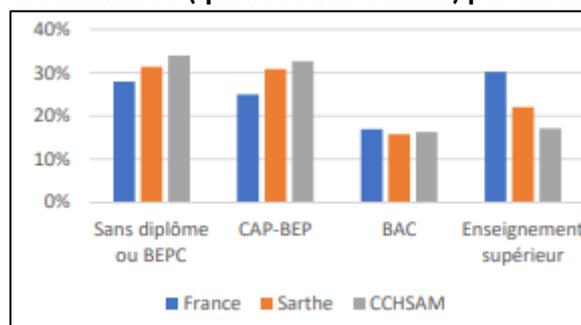
Cette précarité connaît aussi des disparités selon les communes. Les polarités secondaires de Maresché et Fyé affichent un revenu moyen au-dessus de la moyenne de la CC, tandis que les deux polarités principales sont-elles en dessous.

Part des foyers fiscaux imposés en 2018



Source : ITHEA – DGFIP 2018

Population non scolarisée (qui a fini ses études) par niveau de diplôme



Source : ITHEA – INSEE 2017

Cette précarité est particulièrement visible chez les jeunes non mobiles forcés à rester sur le territoire. La part de la population sans diplôme ou seulement un BEPC à la fin de la scolarité est supérieure aux moyennes départementales et nationales. La population non scolarisée ayant un diplôme inférieur au Bac est de 67 % (62 % pour la Sarthe). Cet écart est de l'ordre de quelques points mais cela représente un public sans formation qui aura plus de mal à trouver un travail. La part des jeunes sans emploi, ni études, ni formation, communément dénommés NEET (pour « neither in employment nor in education or training) sur les territoires est grandissante et préoccupante. En effet, en 2007 un peu moins de 14% des 15-24 ans appartenaient à cette catégorie (Source INSEE, RP 2007/2017). Or dix ans après, en 2017, la part des 15-24 ans NEET atteint les 16% (contre 12,9% sur le reste du territoire français hors Mayotte).

Parallèlement, une proportion de jeunes couples entre 15 et 29 ans plus importante que dans le reste de la France vivent en concubinage avec des enfants. Pour les 25-29 ans, cela atteint même plus de 50%. Ce pourcentage est d'autant plus révélateur qu'en Sarthe 35% des 25-29 ans sont en couple avec enfant(s). En France métropolitaine, 25% des 25-29 ans sont dans cette situation.

ENJEUX

Le Territoire est marqué par un niveau de vie inférieur à la moyenne Sarthoise avec des disparités marquées suivant les communes.

La population est caractérisée par une forte proportion d'employés et ouvriers et un niveau de formation égal ou inférieur au CAP et BEP.

L'enjeu est d'être un territoire attractif pour les professions intermédiaires et supérieures, de développer la formation accessible à tous et faciliter l'accès à l'emploi des jeunes sur la CCHSAM.

CHIFFRES CLES



47% de foyers fiscaux sont imposés en 2019

Source ITHEA-DGFIP 2018



67 % de La population non scolarisée a un diplôme inférieur au Bac

Source ITHEA – INSEE 2017



285 allocataires Caf ne disposent que des prestations sociales pour vivre

Source Caf 2019



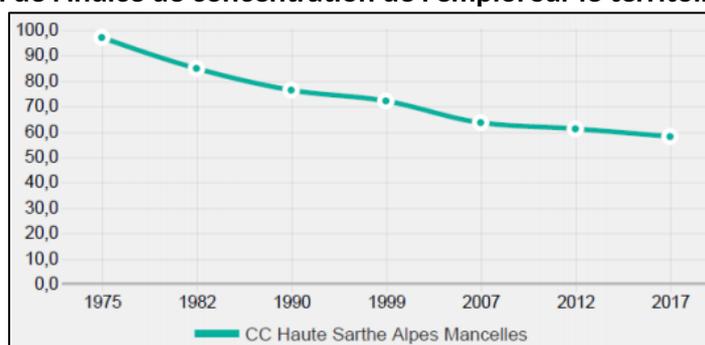
Population active caractérisée par une forte proportion d'employés et ouvriers

Source : Observatoire des territoires INSEE 2017

1.3.1.4. Un territoire résidentiel plus qu'un pôle d'emploi

La CC est plus justement décrite comme un territoire résidentiel qu'un pôle d'emploi dynamique.

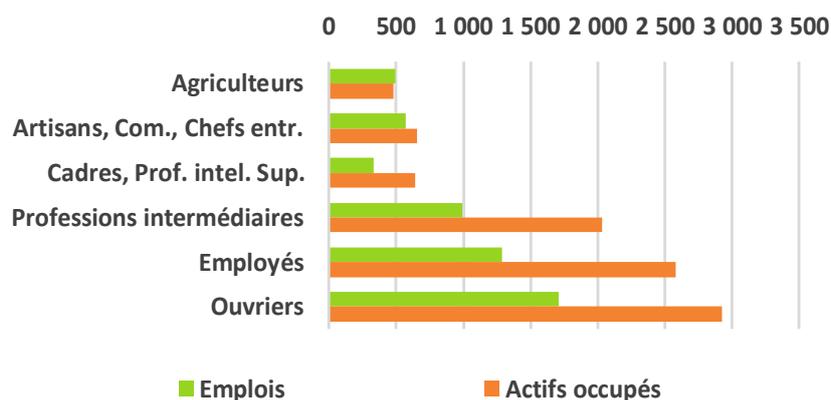
Evolution de l'indice de concentration de l'emploi sur le territoire CCHSAM



Source : Observatoire des territoires – INSEE

En effet, l'indice de concentration de l'emploi (rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés y résidant) est de 60, en diminution constante depuis près de 25 ans.

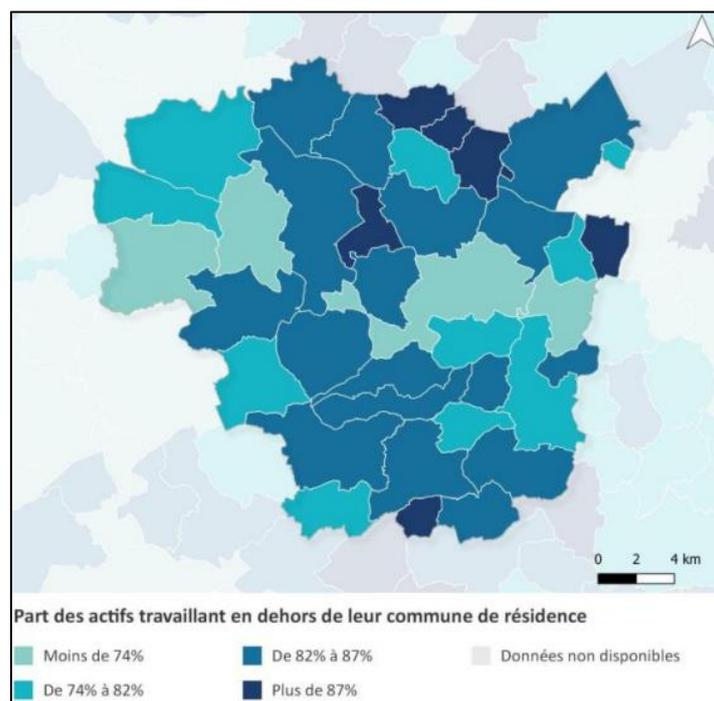
Nombre d'actifs pour un emploi selon CSP



Source : ITHEA - INSEE 2017

L'indice de concentration égal à 60 est confirmé ici avec le nombre d'actifs occupés supérieur aux emplois proposés dans toutes les catégories et en particulier pour les catégories employés et ouvriers.

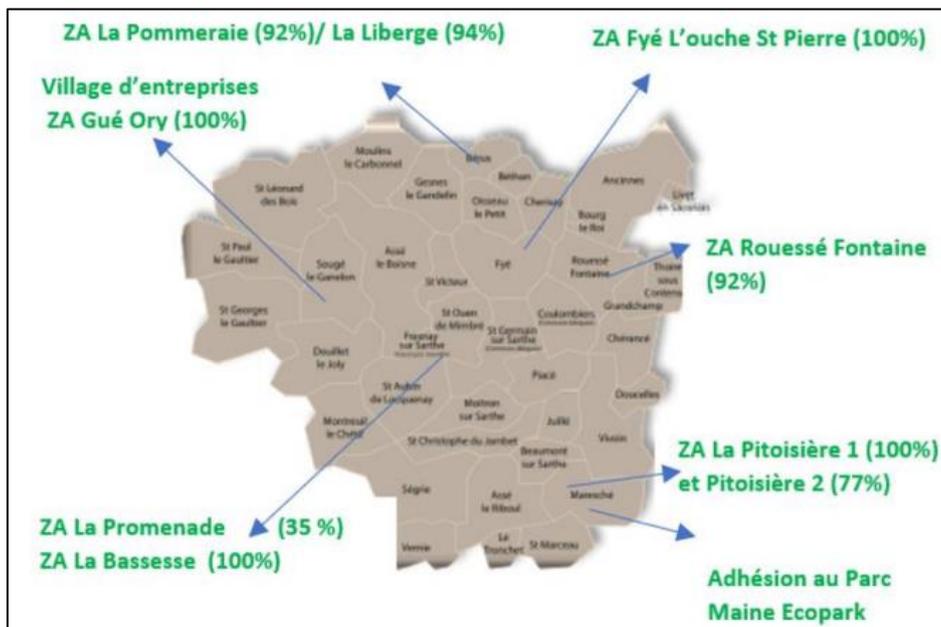
Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence



Source : ITHEA - INSEE 2007 2017

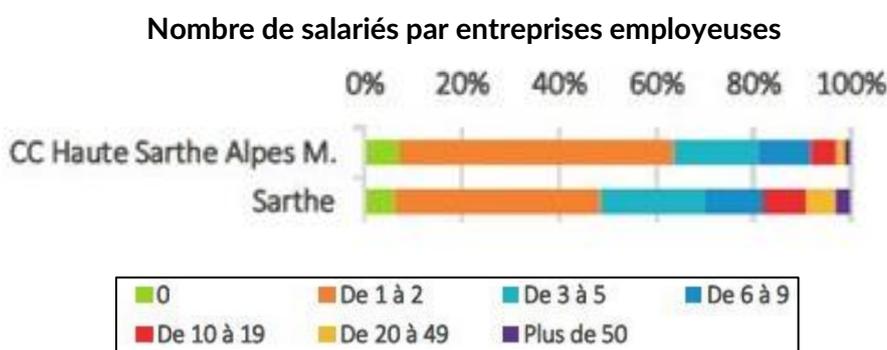
Toutes les communes ont une part d'actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence au-dessus de la moyenne sarthoise et nationale de 65%. Les actifs en emploi exercent le plus souvent dans les pôles d'emploi d'Alençon, du Mans et dans une moindre mesure le Saosnois ainsi que la Mayenne, d'où l'importance de la proximité avec le réseau routier principal, dont on devine l'influence sur la cartographie ci-dessus. Il y a donc une forte migration pendulaire qui a un impact sur les caractéristiques de la mobilité sur le territoire.

**Les six zones d'activités gérées par la CCHSAM, le village d'entreprises
et leur taux d'utilisation respectif**



Source : CCHSAM 2021

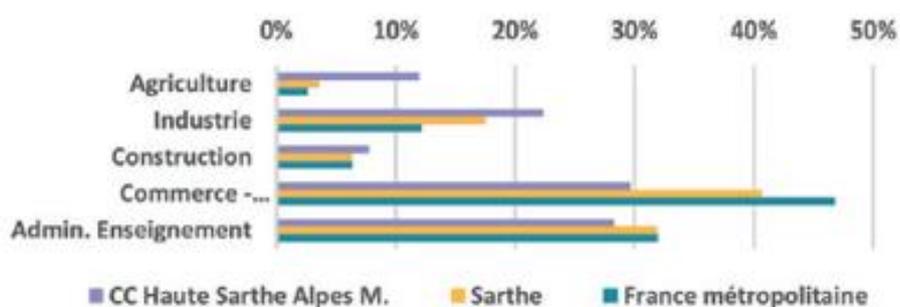
Le territoire compte 3 gros employeurs (voir 1.1.5. Autres acteurs privés significatifs) ainsi que six zones d'activités gérées par la CCHSAM. Ces zones présentent un taux d'utilisation important, à l'exception de la ZA La Promenade et regroupent dans l'ensemble près de 50 entreprises. Ces zones répondent parfaitement à leur objectif de créer de l'emploi sur le territoire.



Source : ITHEA - Répertoire SIRENE 1^{er} janvier 2021

Le tissu économique de la CC est composé en grande partie d'entreprises composées de 0 à 2 employés (63%). Ce réseau de petites et moyennes entreprises (PME) est supérieur au taux départemental de 49 %.

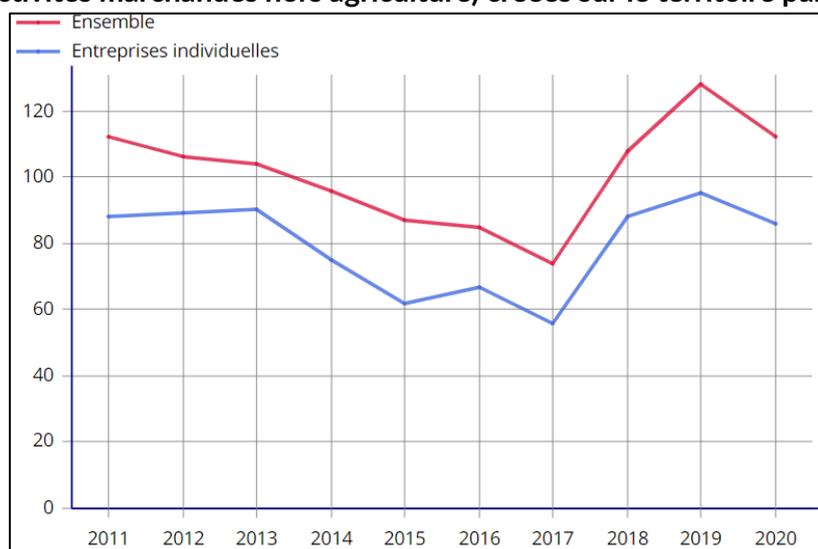
Emplois présents par type



Titre : ITHEA - Répertoire SIRENE 1er janvier 2021

Le tissu économique est structuré autour des emplois du commerce, à 30% et de l'administration à plus de 25%. Le secteur de l'industrie vient après à plus de 20%, puis de l'agriculture à 12% environ et enfin la construction à moins de 10%. Par rapport au moyenne départementale et nationale, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie sont surreprésentés.

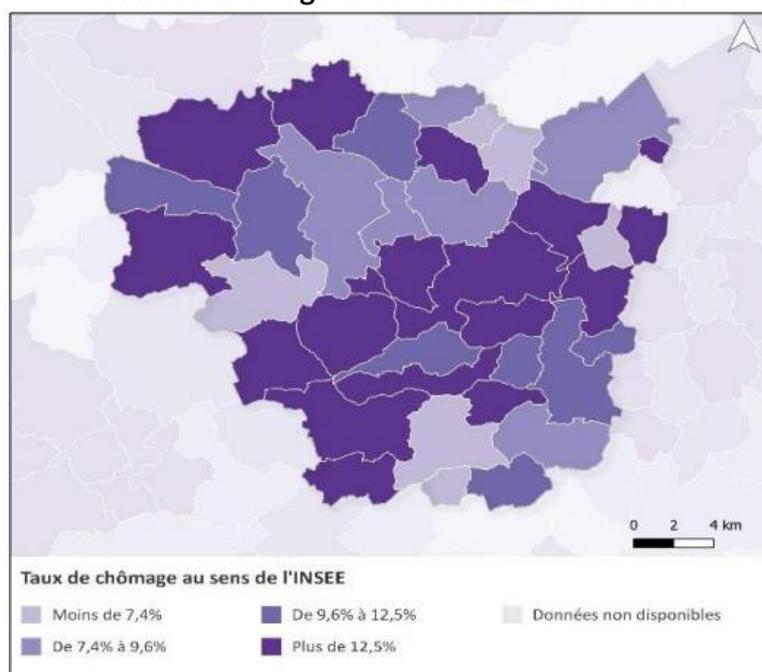
Evolution du nombre d'entreprises (activités marchandes hors agriculture) créées sur le territoire par an



Source : INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021

On observe un net regain dans la création d'entreprise depuis 2017, toujours tirée par les entreprises individuelles. C'est un signal positif, que la baisse sur l'année 2020, non représentative au regard de la crise sanitaire, ne doit pas démentir.

Taux de chômage en fonction des communes



Source : ITHEA - INSEE 2007-2017

A 12%, le taux de chômage de la CC est inférieur à la moyenne nationale de 14%, et globalement sans écart majeur entre femmes et hommes. *Source : Insee, RP - 2017*

Cependant, ce taux est inégalement réparti selon les populations et les communes. Les communes situées hors des zones d'attraction des pôles urbains ont un pourcentage de chômage plus fort.

Le chômage touche plus les jeunes que le reste des actifs.

En HSAM, 26% des 15-24 ans sont au chômage (Observatoire des territoires -Insee 2017). Un pourcentage plus élevé que la moyenne nationale et qui est en hausse depuis 2007. Cette réalité touche en particulier les jeunes femmes. Outre le chômage, un actif peut également voir ses revenus baisser avec un temps partiel. Travailler à temps partiel est plus prégnant chez les femmes (près de 30%), alors que seulement 6% des hommes sont concernés (Observatoire des territoires -Insee 2017).

CHIFFRES CLES



0.6 emploi pour un actif

Source ITHEA 2018



80 % des actifs travaillent dans une autre commune que celle de résidence

Source : Insee, RP 2017



63 % des entreprises ont moins de 2 salariés

Source : ITHEA - Répertoire SIRENE 1er janvier 2021



Taux de chômage à **12%** à l'échelle de la CC avec une proportion plus forte pour les 15-24 ans (26%)

Source : Insee, RP - 2017

ENJEUX

Un territoire résidentiel, plus qu'un pôle d'emplois.

Le territoire est marqué par un manque d'emplois pour ses actifs locaux. Le tissu économique est constitué en grande majorité de PME et d'exploitations agricoles. 6 zones d'activités avec un taux d'utilisation important pour le majeure partie.

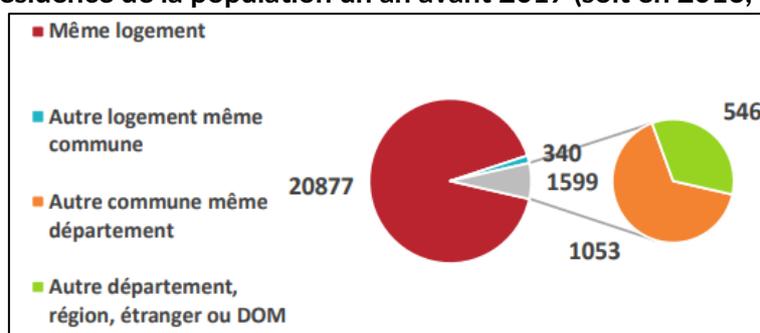
L'enjeu est donc d'attirer plus d'entreprises, de tailles variées, afin de ramener l'emploi au sein du territoire, avec une attention particulière pour l'emploi des jeunes.

1.3.2. Habitat

1.3.2.1. Un grand nombre de maisons individuelles

Près de 94,5% des résidences principales sont des maisons individuelles. Le taux de propriétaires occupants, 76%, est très important, plus que la moyenne nationale (59 %). En 2017, 90% de la population est restée sur sa commune d'origine. Les résidents de la HSAM semblent donc avoir une mobilité résidentielle restreinte (ITHEA-INSEE 2017).

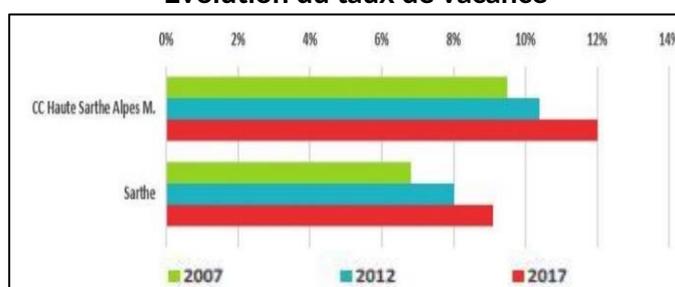
Lieu de résidence de la population un an avant 2017 (soit en 2016, en nombre)



Source : ITHEA - INSEE 2017

48% des résidences principales ont cinq pièces et plus, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale de 35%, et surtout à mettre en relation avec la part des ménages avec enfants (36%) et la part des ménages de 60 ans et plus (30%). Cette offre de grands logements n'est donc pas adaptée à tous les besoins et ressources.

Evolution du taux de vacance

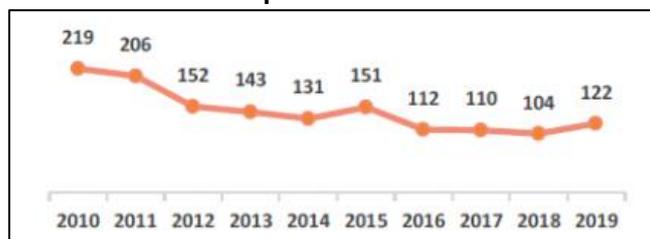


Source : INSEE 2017

Le pourcentage de logements vacants au sein de la CCHSAM, 12,1%, est plus élevé que la moyenne nationale à 8,4%. Cela est particulièrement vrai pour les centres-bourgs en perte de vitalité. Paradoxalement, malgré leur attractivité, Fresnay-sur-Sarthe et Beaumont-sur-Sarthe sont également touchés par le phénomène et dans une proportion plus importante que le reste du territoire (17,2%). Une problématique qui augmente d'année en année. Le phénomène de retour vers le rural lié à la crise sanitaire pondère cette vacance par la hausse significative des achats de maisons dans toutes les communes du territoire.

Les locataires représentent 24 % des ménages, avec une forte proportion de logement dans le privé. Une certaine homogénéité de ce taux sauf sur Beaumont (42 %) et Fresnay (35%) du fait de l'offre en locatif public *Source ITHEA - INSEE 2017*

Evolution du nombre de permis de construire de 2010 à 2019



Source : basesit@del2,2010-2019

Un ralentissement de la construction neuve au sein du territoire s'est confirmé tout au long de la décennie. La CCHSAM compte 0.7 constructions neuves par an pour 1000 habitants, contre 4.5 pour la France.

1.3.2.2. Rénovation énergétique

Au sein de la CC, 56% des résidences principales ont été construites avant 1970 (*Source ITHEA - INSEE 2017*). Ces logements anciens ont tendance à être plus énergivores. A l'intérieur du territoire communautaire, un logement consomme en moyenne 6.2Wh d'électricité par an, contre 5.2Wh à l'échelle départementale (*Source ITHEA - INSEE 2017*). Ces logements peuvent alors demander un taux d'effort plus grand aux ménages pour honorer leurs charges de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

Près de 24% des logements sont chauffés au fioul, chiffre nettement supérieur à la moyenne régionale (10,7%). *Source INSEE -RP REAL 2017*

28% des logements du parc étaient considérés comme passoires thermiques en 2008 (Source INSEE/SDES précarité énergétique). Une passoire thermique, aussi appelée passoire énergétique, est utilisée pour évoquer les logements très mal isolés. Pour mémoire, dans le cadre du projet de loi Climat et résilience, la loi interdira la location des logements avec une efficacité énergétique trop faible pour cause d'indécence du logement d'ici 2025 pour les logements classés G et horizon 2034 pour les logements classés E. Rénover ces logements les rend moins énergivores et permet aux locataires ou propriétaires occupants de fournir un taux d'effort énergétique moins conséquent.

La performance énergétique est devenue un critère important pour les acquéreurs, ce qui implique de remettre à niveau les logements du parc ancien, majoritaire dans les centralités ; le vieillissement pose aussi des questions liées à la fonctionnalité du logement

1.3.2.3. Offre de logement social très limitée

L'offre de logements sociaux au sein de la CCHSAM est limitée. Les 510 logements existants sur le territoire représentent 5% du total des résidences principales *Source ITHEA- Répertoire du parc Locatif social 2020*. Le département de la Sarthe présente lui un taux de logements sociaux de 16%. Ils sont principalement situés sur les communes de Beaumont sur Sarthe et Fresnay sur Sarthe. Sur la dernière commune, 15 nouveaux logements sociaux ont été inaugurés en août 2020 et labélisés Habitat Senior Services (HSS). Ces logements sont adaptés aux seniors de par leur construction de plein pied et autres accommodations.

Le centre social de la Haute Sarthe basé à Oisseau le Petit est en charge de la gestion de deux logements à caractère social et un logement d'urgence. Ces logements sont peu adaptés à la demande car trop petits et non accessible PMR.

Enfin, la CCHSAM gère huit logements en locatif de tailles diverses, du T2 à T5. Ces logements sont répartis sur le territoire entre Assé le Boisne, St Georges le Gaultier, St Ouen de Mimbré, St Germain en Sarthe (commune déléguée de la commune nouvelle de Fresnay sur Sarthe). Cette offre intercommunale est cependant limitée et souffre d'une certaine vétusté.

CHIFFRES CLES



94,5% des résidences principales sont des maisons individuelles

56% des résidences principales ont été construites avant 1970

40% des résidences principales sont équipées en chauffage électrique

Source ITHEA – INSEE 2017



76% des ménages sont propriétaires

24 % sont locataires avec une forte proportion de logements privés

Source ITHEA – INSEE 2017



12,1% des logements sont vacants

Source ITHEA – INSEE 2017



5 % de logements sociaux (16% en Sarthe) regroupés sur Beaumont et Fresnay

28% des logements sont des passoires thermiques

Source INSEE/SDES précarité énergétique 2018

ENJEUX

Le territoire est marqué par un grand nombre de maisons individuelles de grande taille (105 m² contre 81 m² en France).

Le parc de logement vieillissant amène plusieurs problématiques en particulier de maintien à domicile, ainsi que de taux d'effort en matière de chauffage et électricité.

Le peu de renouvellement du parc peut mener à long terme à une forte vacance, tant cause que conséquence de dévitalisation d'un centre bourg.

La rénovation énergétique et l'adaptation du parc résidentiel à la demande actuelle apparaissent donc comme les principaux enjeux.

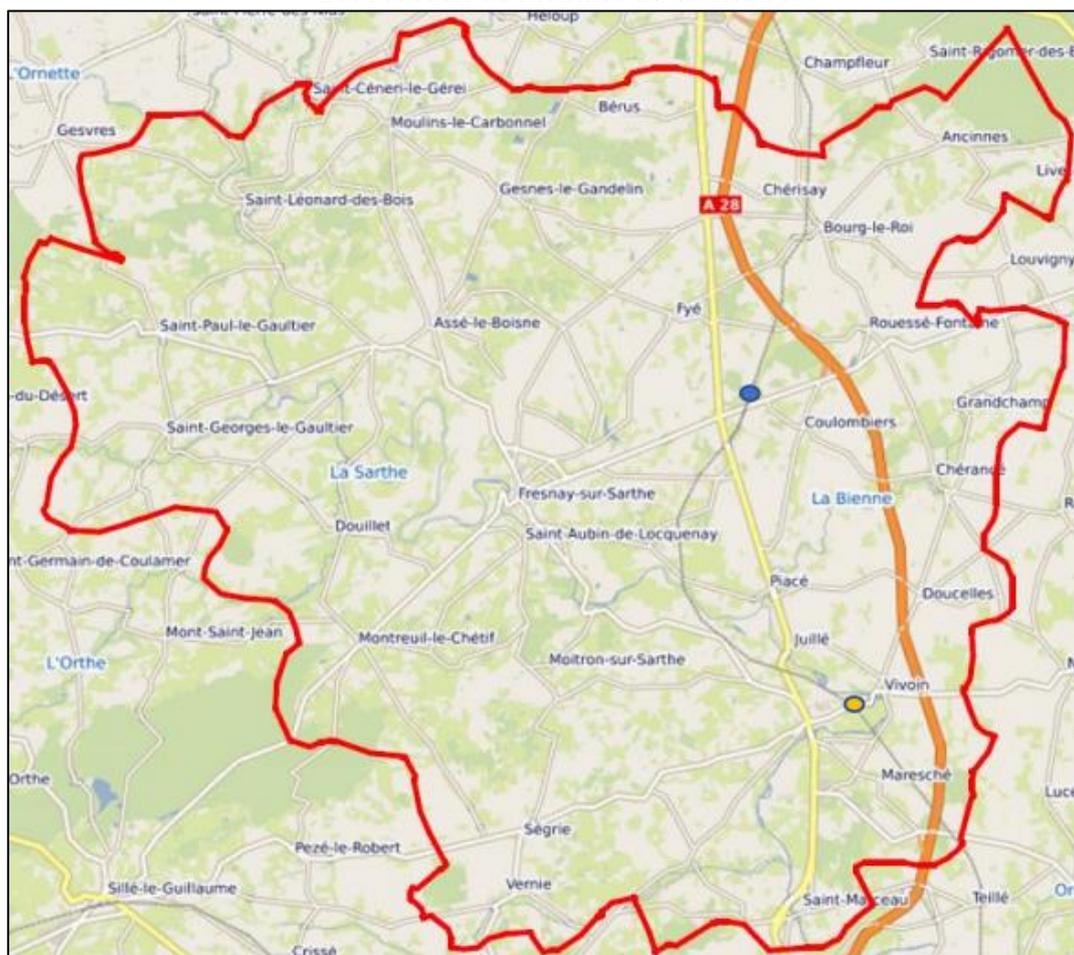
1.4. Enjeux de services et équipements publics

1.4.1. Mobilité

1.4.1.1. Un territoire situé entre deux zones d'attractivité urbaine, marqué par une prégnance de la voiture

La CCHSAM représente un trait d'union entre les deux pôles d'attractivité Alençon et Le Mans. Cette situation impacte ses réseaux de mobilité et fait de la voiture le mode de transport privilégié.

Les réseaux de mobilité du territoire



Ligne SNCF -TER

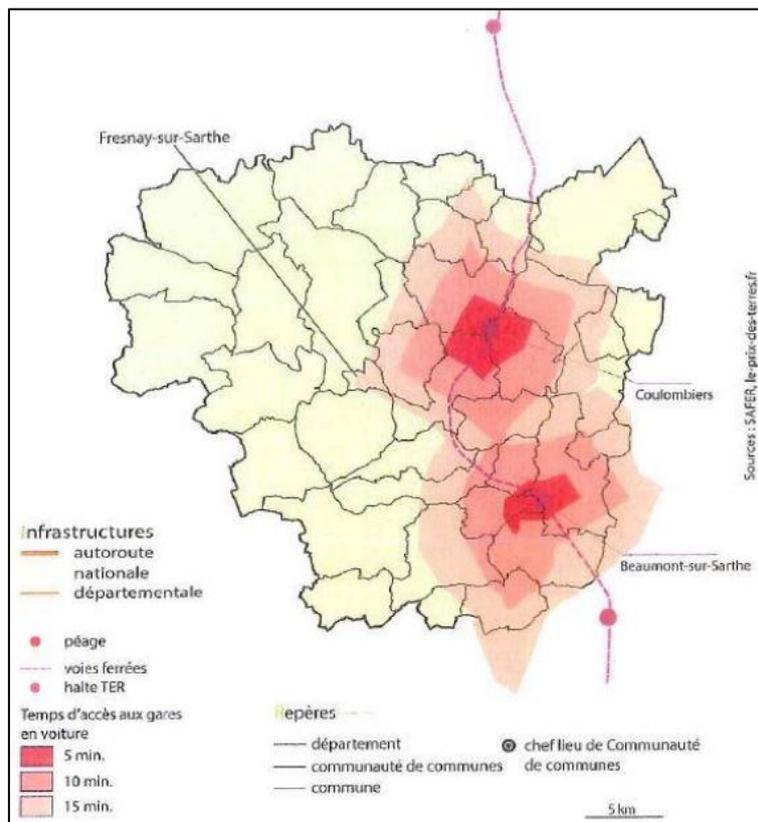
- Gare La hutte
- Gare Vivoin

Source : SCoT 2018

Le territoire est traversé par une ligne de chemin de fer qui dessert deux gares : gare de La Hutte-Coulombiers et celle de Vivoin-Beaumont . Ces réseaux sont néanmoins décentrés sur la partie Est du territoire autour de l'axe reliant Le Mans à Alençon.

Outre ces deux gares, le territoire s'est développé autour de grandes infrastructures routières laissant peu de place à d'autres transports que la voiture. La communauté de communes est traversée par une autoroute fréquentée : la A28 et la départementale 338 qui relie Alençon au Mans. D'autres routes plus petites irriguent le territoire vers les polarités principales.

Temps d'accès à une gare en voiture



Source : SAFER, le-prix-des-terres.fr

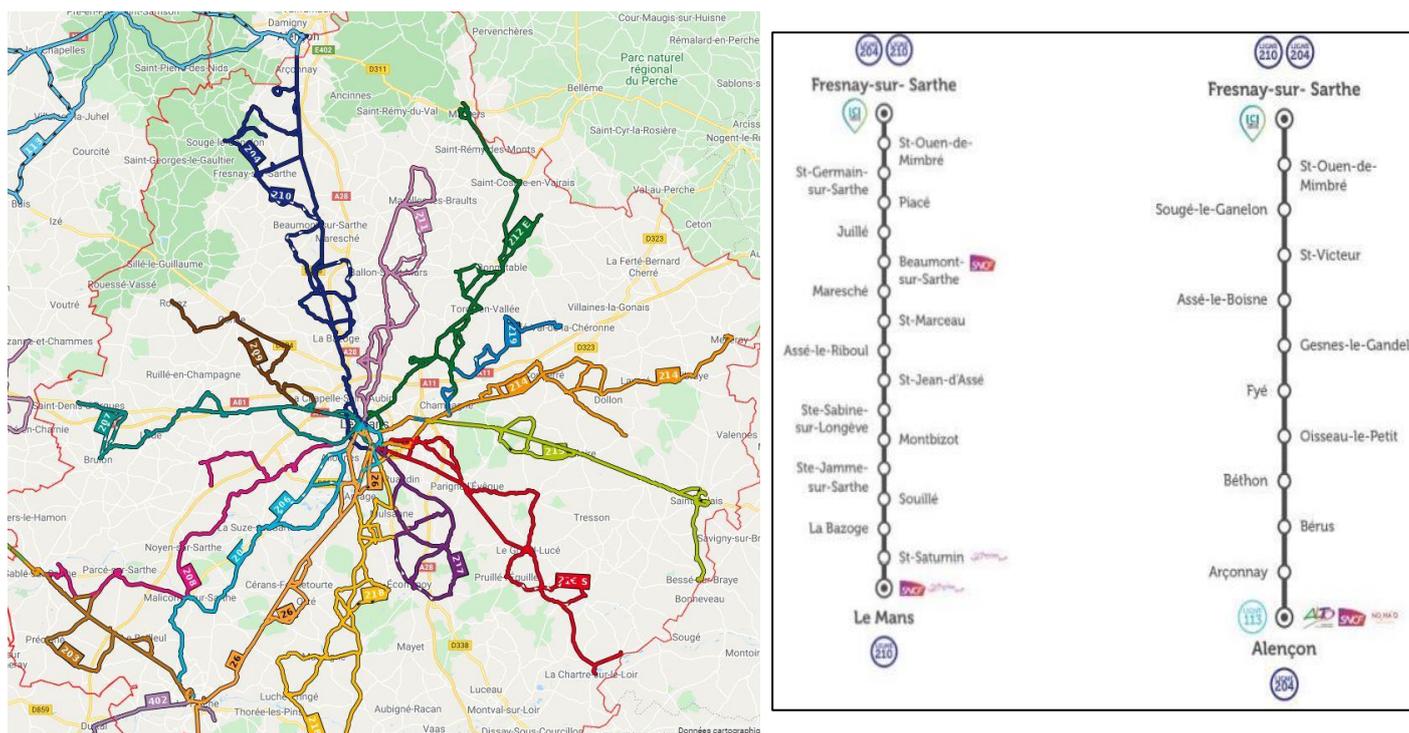
Les communes les plus à l'ouest sont hors du champ de proximité d'une des 2 gares, ce qui renforce le déséquilibre d'accès aux grands axes sur le territoire. La réalité des infrastructures et la migration pendulaire (81 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence). Un fort taux d'équipement en voiture privée. 91% des ménages sont motorisés, dont la moitié possède deux véhicules.

Des offres alternatives existent sur la CCHSAM, proposées par le tissu associatif et une collectivité locale. L'initiative Carbur'Péra présente au sein des centres sociaux facilite la location de véhicule, le passage de permis pour scooter ainsi que les leçons de code. Carbur'Péra est spécialement réservée au 16-25 ans. Le réso'Ap permet un réseau d'entraide de covoiturage. La commune de Fresnay-sur-Sarthe plus spécifiquement offre une aide au permis de conduire de 200€ aux jeunes résidant de la commune sous conditions de ressources. Il existe également un espace de covoiturage à Fresnay au 31 rue de Spilsby.

Les solutions alternatives sont centrées sur une offre motorisée du fait de la caractéristique du territoire.

1.4.1.2. Un retard concernant les mobilités douces et intracommunautaires

Plan des réseaux de bus en partance du Mans, ligne 204 et 210



Source : Réseau Aléop

L'offre de transport en commun est très faible, seulement 2 % des trajets se font par ce biais *Source : Insee, RP - 2017*. Le réseau de bus Aléop propose deux lignes de bus, la 204 et 210, du Mans vers Alençon. La ligne 204 fait le trajet entre Fresnay et Alençon en 45 minutes. Ce trajet est proposé cinq fois par jour. La ligne 210 quant à elle effectue le trajet Le Mans-Fresnay en 1h15, dix fois par jour. Hors cette solution n'offre aucune transversalité à l'intérieur du territoire. Les trajets intracommunautaires sans voiture sont donc compliqués.

Pour répondre à cette problématique pour les publics dépendants, un service de transport à la demande (TPMR) pour les personnes à mobilité réduite existe. Il est mobilisable sur tout le territoire du lundi au vendredi de 9h à 17h30 uniquement dans les communes desservies par les lignes régulières Aléop. Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite, avec un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80%. A son échelle, la commune de Fresnay a mis en place une navette proposant deux circuits Fresnay-Saint Germain-Coulombiers ainsi que Fresnay intra-muros. Plusieurs associations possèdent des minibus pour transporter leur usager et pallier le manque de transports collectifs.

La part du parc automobile électrique, hydrogène ou hybride rechargeable (0.17%) est extrêmement faible, moitié moins qu'à l'échelle départementale, où elle est déjà très faible (0.35%) *Source INSEE -RP 2020*. Une offre de bornes électriques est en cours de constitution à l'échelle du territoire avec l'appui de la CC.

Les modes actifs sont peu utilisés mis à part pour des activités sportives et de loisirs où une offre importante de chemins pédestres et circuits cyclistes existe. La CESHAM a peu d'infrastructures cyclables et ne dispose d'aucune capacité de stationnement des vélos. La part des actifs cyclistes est de seulement 1% sur le territoire (moyenne régionale 2.8%).

Afin de répondre aux enjeux de mobilité, la communauté de communes a évolué vers une prise de compétence administrative organisatrice des mobilités à compter du 1^{er} juillet 2021 (sans transfert des services exercés par la Région).

CHIFFRES CLES



48% des ménages ont deux voitures

Source ITHEA – INSEE 2007-2017



Un territoire situé entre 2 zones d'attractivité urbaine qui impactent l'offre de transports



2 Haltes ferroviaires



2 % des trajets sont effectués en transport en commun

Source : Insee, RP - 2017



0,1% est la part du parc automobile électrique, hydrogène, hybride rechargeable

Source INSEE - RP 2020

ENJEUX

Le territoire est stratégiquement placé entre deux pôles d'attraction Alençon et Le Mans.

Le manque de centralité du réseau ferroviaire et le peu de transports en commun, eux-mêmes justifiés par une faible densité de population, ont participé à l'hégémonie de la voiture.

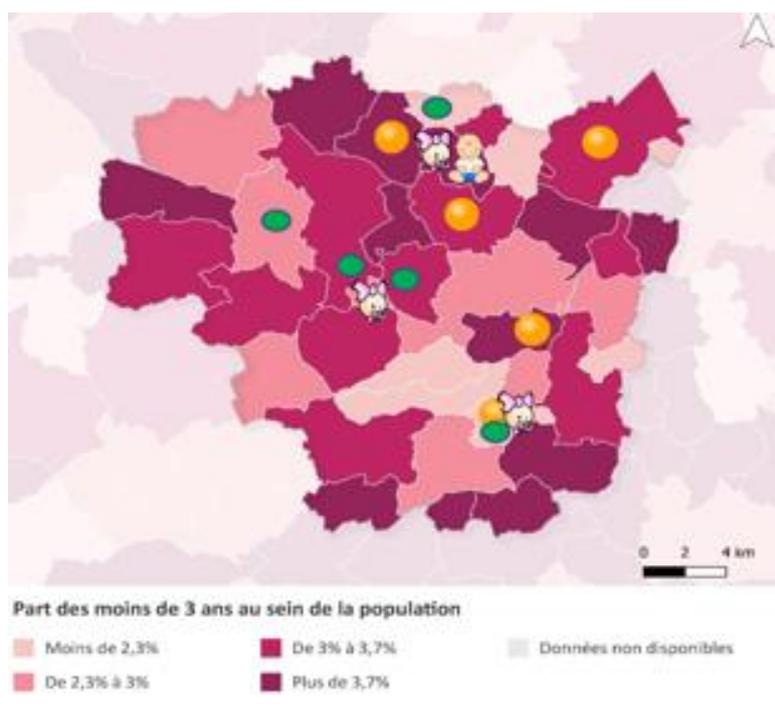
L'enjeu pour la CC est d'une part de développer les mobilités douces, mobilités alternatives à l'autosolisme et promouvoir les véhicules les moins polluants, afin d'ouvrir le territoire sur une transition écologique, d'autre part de favoriser l'accès aux équipements et services pour tous, notamment dans le contexte de l'avancée en âge d'une part importante de la population.

1.4.2. Equipements, services publics et secteur marchand

1.4.2.1. Services liés à la petite enfance et à la jeunesse

Les services liés à la petite enfance et à l'enfance sont primordiaux pour l'attractivité d'un territoire auprès des familles. L'offre d'accueil petite enfance demande à être soutenue et équilibrée sur le territoire.

Mode de garde des enfants de moins de 3 ans



Maison d'assistantes maternelles représentant 73 places



Relais Parents



Enfants et ateliers assistants maternelles /enfants



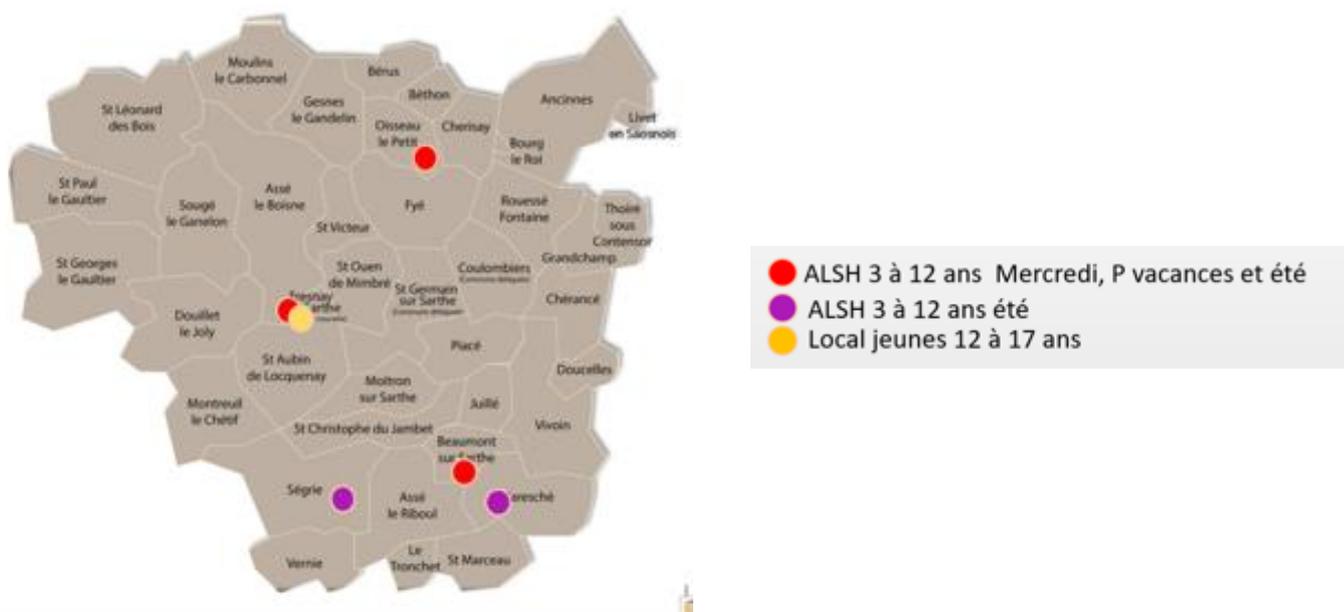
Multi accueil de 15 places

Source : ITHEA - INSEE 2017et CCHSAM

Le mode de garde le plus répandu est l'assistance maternelle pour 63% des enfants de moins de 3 ans- *Source Caf 2019* . Cela représente 138 assistants maternels en 2019. Malgré ces différentes structures, le territoire présente une certaine tension car il existe seulement 76 places pour 100 enfants *Source Caf 2019*. Un ratio inférieur à celui du département (82 places). Le vieillissement des assistantes maternelles du territoire est également à prendre en compte car un nombre important de professionnelles vont être amenées à prendre leur retraite. Ceci risque de déstabiliser le fragile équilibre entre offres et demandes. Ce manque de solution de garde peut être un frein dans un parcours de retour à l'emploi pour les femmes notamment. Avec pour conséquence une baisse de revenus pour la famille où l'un des conjoints reste au foyer, voire un éloignement de l'emploi. Les familles peuvent également se tourner vers des secteurs plus urbains et mieux dotés en solutions de garde pour les plus jeunes.

Le multi-accueil de Oiseau-le-Petit, seul équipement d'accueil collectif, atteint sa capacité maximale. La question de l'équilibre de la couverture territoriale et de l'anticipation de l'évolution de l'offre individuelle à la baisse, se pose.

Offre de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans

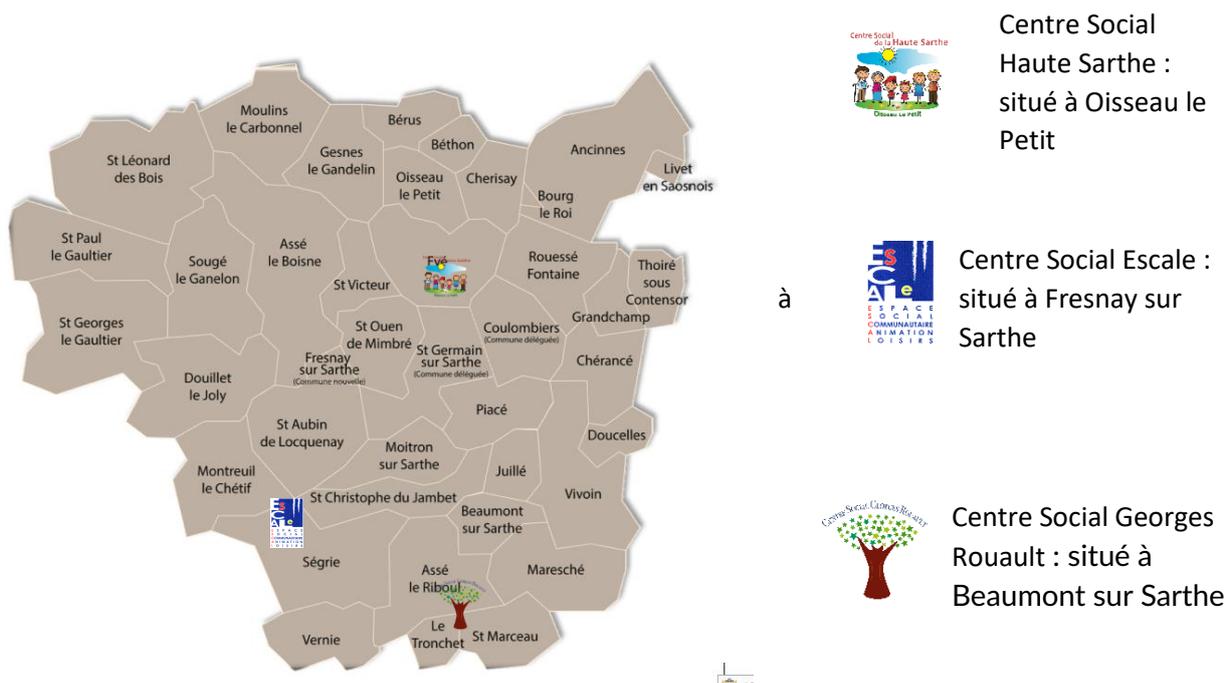


Cette offre est complétée par un panel d'associations sportives et culturelles. A noter également la présence d'animateurs sur les réseaux sociaux via le dispositif « Promeneur du Net ».

La demande vers les ALSH 3/12 ans est en forte croissance ce qui pose la question des locaux d'accueil qui deviennent trop exigus. Les besoins des jeunes adolescents évoluent et l'offre d'accompagnement doit s'adapter vers des organisations plus souples, permettant d'accompagner les jeunes dans leur projet et de renforcer l'éducation à la citoyenneté. Afin de toucher une plus large partie des jeunes, une décentralisation des actions jeunesse est actuellement en expérimentation.

1.4.2.2. Equipements sociaux et de loisirs

Accompagnement des familles du territoire



Trois centres sociaux ont pour mission d'animer la vie sociale en soutenant les initiatives des habitants et des associations, en accompagnant les familles dans la parentalité, en développant les actions de solidarité, de

citoyenneté et intergénérationnelles. Situés à Fresnay-sur-Sarthe, Oisseau-le-Petit et Beaumont-sur-Sarthe, ils développent des actions pour les habitants de toutes les communes. Les centres sociaux sont actifs face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 qui a accentué les fragilités chez les ménages les plus isolés.

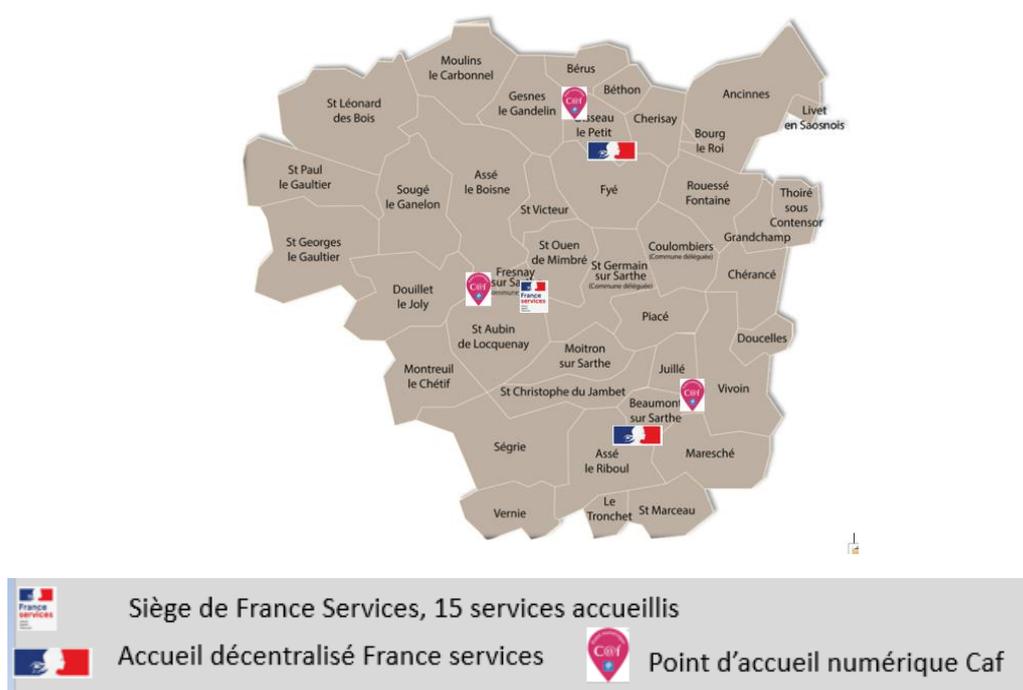
La question de qualité d'accueil se pose sur des équipements vieillissants, parfois vétustes, qui ne sont pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites.

Huit équipements dédiés au sport existent sur le territoire, dont deux piscines découvertes, gymnases et des salles de sports spécifiques. Cependant, certaines de ces infrastructures devront être réhabilitées.

Une école de musique, de danse et de théâtre est gérée par la CCHSAM et propose une offre variées, décentralisée et des interventions en milieu scolaire. Il y a une demande pour compléter l'offre culturelle par des lieux de spectacles et lieux dédiés à la musique. Le territoire est idéal pour la pratique des sports en plein nature. Cette offre pourrait être équipée par des structures du type PUMP Track accessibles à tout public.

1.4.2.3. L'accès aux droits : France services, un accompagnement administratif décentralisé

Une offre complémentaire pour l'accès aux droits



L'espace France Services géré par la CCHSAM met en œuvre un accompagnement individuel auprès des habitants de la CCHSAM pour faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits. Des permanences décentralisées sont développées sur les communes de Beaumont sur Sarthe (1 journée hebdomadaire) et Oisseau le Petit (1/2 journée hebdomadaire) en lien avec les centres sociaux. Le siège est situé à Fresnay sur Sarthe et accueille 15 services pour des permanences de proximité.

De plus en plus sollicité, ce service sera développé sur la base de 2 équivalents temps pleins à compter de décembre 2021.

Des actions locales, telles que le Forum accès aux droits sont organisées avec les partenaires.

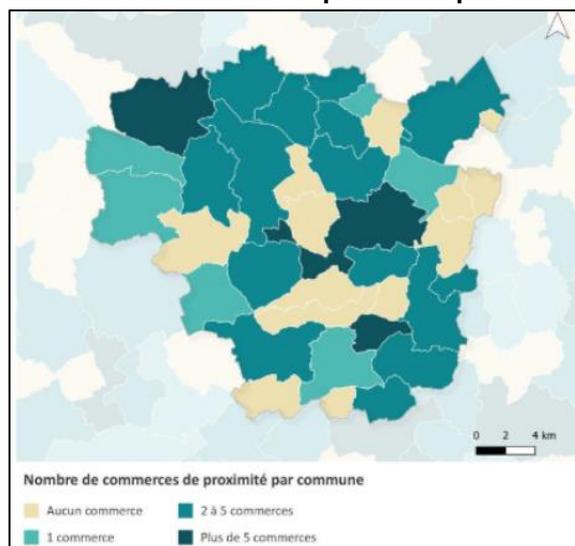
Les points d'appui numérique Caf présents sur la CCHSAM via les centres sociaux complètent l'offre d'accompagnement administratif. Le futur poste de conseiller numérique porté par le

Conseil Départemental de la Sarthe permettra un accompagnement à l'usage du numérique pour développer les compétences des habitants face à l'augmentation des services dématérialisés.

1.4.2.4. Petits commerces de proximité et dynamisme des bourgs

Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe et Saint Léonard des Bois sont les communes présentant le plus de commerces de proximité. Treize communes ne présentent aucun commerce ce qui place leurs habitants dans une difficile dépendance à la voiture pour les tâches les plus simples du quotidien. Le taux d'équipement de la CC est inférieur à celui de la Sarthe en général.

Nombre de commerces de proximité par commune

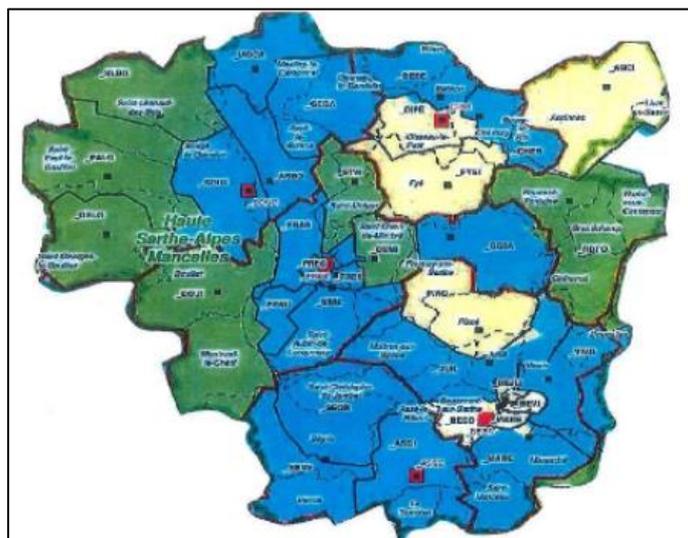


Source : Base permanentes des équipements, 2019

1.4.2.5. La couverture numérique du territoire

Dans le but de réduire les fractures numériques existantes sur son territoire, le Département de la Sarthe s'est engagé dans l'installation de la fibre, avec un accompagnement financier de la communauté de communes. Ces travaux ont commencé en 2016, une couverture totale de tous les foyers est prévue d'ici 2022. Ceci placera la CCHSAM en précurseur, puisque la Région Pays de la Loire prévoit un objectif 100% fibre sur son territoire en 2025.

Carte de déploiement de la fibre

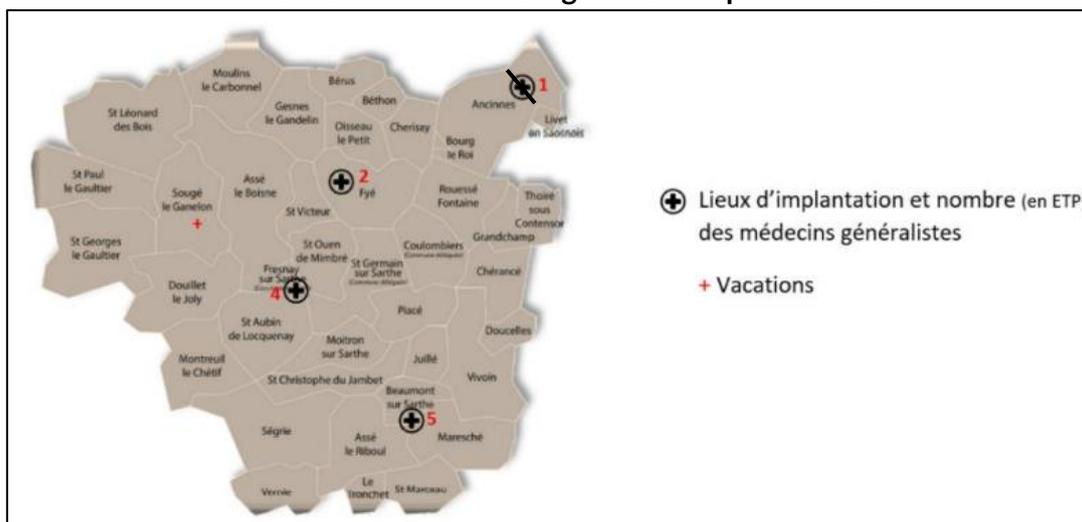


Vert : déjà raccordé, bleu : raccordement en 2020 à 2021, jaune : raccordement en 2022
Source : Sarthe numérique

L'enjeu est non seulement un accès aux services sans déplacement, mais également un facteur d'attractivité pour des actifs voulant télé travailler. C'est également un atout pour les entreprises afin de développer leurs activités.

1.4.2.6. L'offre de santé (dont EPHAD)

Nombre et localisation des médecins généralistes présents sur le territoire



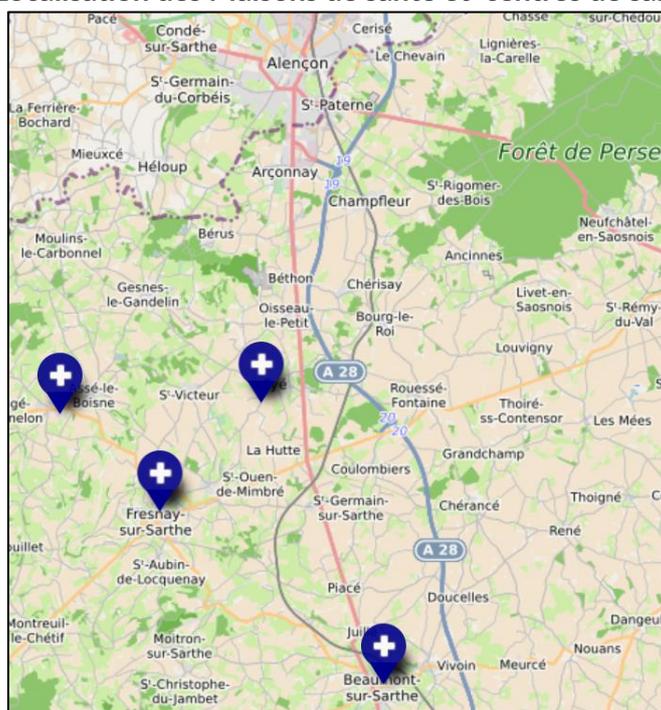
Source : ITHEA - INSEE 2017

La démographie médicale du territoire est très faible. Depuis cette cartographie, le médecin d'Ancinnes est parti à la retraite en juin 2021 et deux départs de médecins sont annoncés sur Fresnay sur Sarthe en décembre 2021. Ceci porte le taux de couverture de 1 médecin pour 2 600 habitants, ce qui est bien inférieur à la moyenne départementale de 1 médecin pour 1 000 habitants. Ce manque de médecins est encore en évolution avec le départ prévu dans un délai à court terme d'au minimum trois médecins. Les spécialistes sont peu nombreux avec seulement cinq dentistes et cinq pharmacies.

Pour attirer de nouveaux médecins, des Maisons de santé ont été développées par la CCHSAM afin que les praticiens puissent travailler ensemble au sein d'une même structure avec un appui logistique.

3 Maisons de santé : Beaumont sur Sarthe, Fyé (centre de santé) et Fresnay sur Sarthe-Sougé (centre de santé) sur 4 lieux d'implantation.

Localisation des Maisons de santé et centres de santé



Source : <https://www.cchautesarthealpesmancelles.fr/sante-et-social/les-maisons-de-sante/>

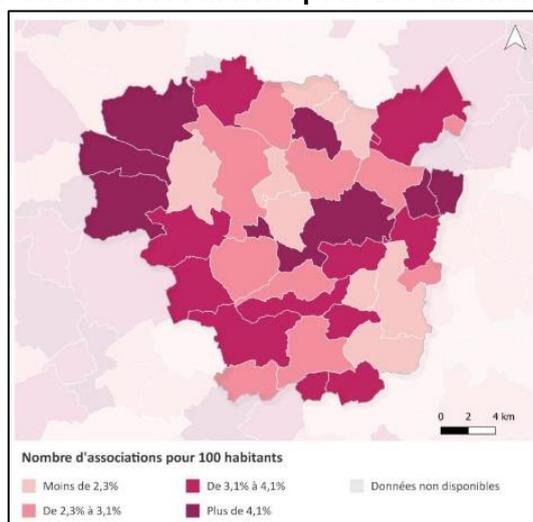
Cette faible démographie médicale peut amener à une précarité de soins chez les habitants. Par manque de ressource ou de par son éloignement géographique, un habitant peut ne pas avoir accès aux soins dont il a besoin. 35% des assurés du régime général n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans. Ce chiffre se situe dans la moyenne nationale de 33% mais reste alarmant en terme de santé publique.

1.4.2.1. Tissu associatif

On décompte 741 associations dont une grande majorité a été créée entre 2000 et 2010. Depuis 2010, le nombre d'association créées est néanmoins en baisse en particulier en 2019 où seulement 15 ont vu le jour, contre 28 l'année précédente. Le taux de création d'association est donc de 2%, légèrement inférieur à la moyenne départementale de 2.7%.

Source : ITHEA - Répertoire National des Associations, 1er janvier 2020

Nombre d'associations pour 100 habitants



Source : ITHEA – Répertoire national des associations 2020

La CC participe à la vie des associations sur son territoire par la mise à disposition des gymnases et par une dotation financière annuelle pour les associations reconnues d'intérêt communautaire. En 2019, 19 associations culturelles ont reçu une aide financière pour un total de 11 400€. 18 associations sportives ont reçu ce soutien de la CC pour un total de 47 020€.

CHIFFRES CLES



76 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans
138 assistantes maternelles
Dont 5 maisons d'assistantes maternelles
1 Multi accueil de 15 places

Source Caf 2019



3 centres sociaux,
1 Espace France Services avec
2 accueils décentralisés



2022 pour une couverture totale du territoire avec la fibre



1 médecin pour 2 600 habitants



1 Ecole de musique, Danse et théâtre CCHSAM



741 associations
2% de création

Source ITHEA – Répertoire nationale des

ENJEUX

L'attractivité du territoire est en jeu au travers des différents services offerts aux familles.

L'offre d'accueil petite enfance, l'offre médicale, l'offre de commerces de proximité ainsi que l'offre de loisirs sont autant de leviers à maintenir et développer.

L'enjeu d'accueil de nouveaux professionnels de santé est central.

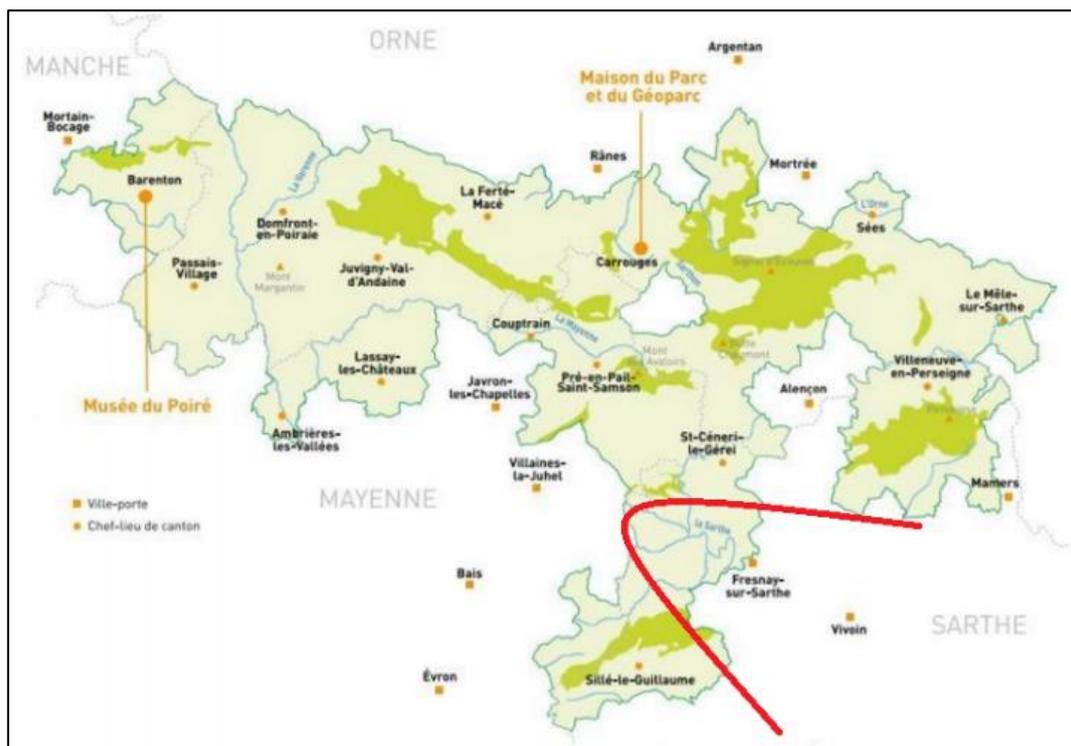
La couverture avec la fibre de l'intégralité dès 2022 est à mettre en avant pour les actifs intéressés par le télétravail dans un cadre rural et auprès des entreprises.

Faciliter la mobilité des habitants au sein de la CC (pour rallier des infrastructures par exemple) et vers l'extérieur (lieu de formation pour les jeunes notamment) est un véritable enjeu.

1.4.2.2. L'activité touristique

L'environnement dans lequel s'insère le territoire est un paysage remarquable et reconnu, avec une trame verte riche, confirmée par l'existence de trois zones Natura 2000, une zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) ainsi que le Parc Naturel Régional Normandie Maine (12 communes de la CCHSAM).

Carte du Parc Normandie Maine



Source : Parc Normandie Maine

De nombreuses offres touristiques sont proposées sur le territoire, mises en valeur par l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles qui mène une action de promotion, d'information vers les habitants et les touristes. Deux bureaux de l'office de tourisme (à Fresnay sur Sarthe et Beaumont sur Sarthe) permettent d'accueillir les différents publics et un site internet présente de manière dynamique les offres et actualités du territoire.

La CC s'étend sur un territoire dont l'identité rurale est un atout considérable pour le développement du tourisme vert et du loisir en plein air. Le territoire compte aujourd'hui douze parcours de randonnées, de nombreux circuits VTT, des offres insolites (acrobranches, montgolfière, cani-rando...) mais aussi des activités mettant en valeur les cours d'eau, comme le canoé kayak, la pêche.

17 kilomètres de voies vertes existent entre les villes de Chérancé et Les Mées.

La Vélobuissonnière, traverse le territoire et permet également de relier Alençon-Le Mans en vélo en passant par Beaumont sur Sarthe et Fresnay sur Sarthe notamment.

Toutes ces activités et bien d'autres participent à l'attractivité touristique.

L'attrait des Alpes Mancelles est un atout touristique majeur. Le Domaine du Gasseau, géré par la CCHSAM contribue à la qualité de l'accueil sur ce site (Boutique café nature, expositions, jardin avec visites pédagogiques, programmation culturelle et site naturel). L'ouverture d'un hôtel-restaurant et gîte (gestion privée) vient compléter l'offre de restauration et d'hébergement riche présente sur Saint Léonard des bois.

Le tourisme se développe aussi autour de musées et autres vestiges historiques, particulièrement à Vivion, Piacé, Fyé, Bourg le Roi et Saint Léonard des Bois.

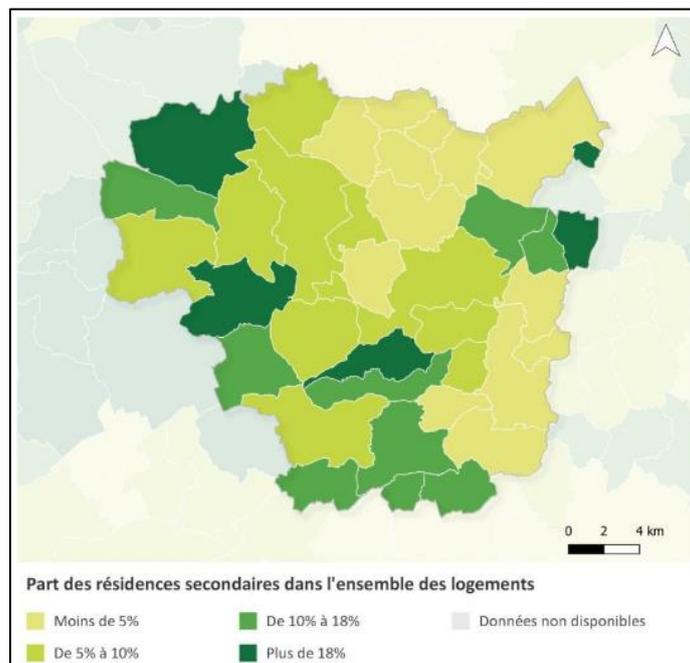
Le classement en petite cité de caractère pour les communes de Fresnay sur Sarthe et Saint Léonard des bois, valorise la qualité de ces destinations.

La commune de Fresnay sur Sarthe est également labellisée commune touristique et a obtenu en 2021 la deuxième place des villages préférés des français. Autant de distinctions qui mettent à l'honneur des sites touristiques locaux.

Le développement d'une marque « Les Alpes Mancelles » constitue une stratégie claire du territoire depuis la création d'un label du même nom en 2018. En 2020, cet effort se poursuit avec le projet d'une boutique de produits locaux des Alpes Mancelles dans l'extension de l'Office de tourisme de Fresnay-sur-Sarthe. La création d'un nouvel Office du tourisme sur Beaumont sur Sarthe est en cours de réalisation.

Concernant les possibilités d'hébergement, le territoire compte cinq hôtels (offre de 114 lits) et cinq campings (offre de 903 lits en 2020 *Source ITHEA*). Outre ces services d'hébergement payants, les résidences secondaires représentent 8% des logements de la CCHSAM. La plupart de ces résidences sont concentrées sur la partie ouest. La CC affiche un pourcentage plus élevé de résidences secondaires que le département, à 4.7%.

Part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements



Source : INSEE 2020

CHIFFRES CLES



12 communes intégrées au Parc Naturel Régional Normandie Maine
3 Zones Natura 200
1 Zone ZNIEFF



8 % Part des résidences secondaires / logements
903 lits en camping
114 lits en Hôtel

Source : ITHEA INSEE 2020



2 Communes classées Petites cités de caractère
1 Commune Touristique
 Nombreux sites d'intérêts (musée, vestiges, site naturel...)



Le Domaine du Gasseau en gestion CCHSAM
 Programmation culturelle, jardin, Café-Boutique



Marque Alpes Mancelles



1 office du Tourisme et **2** bureaux d'accueil

ENJEUX

Un patrimoine touristique et naturel, atout majeur d'attractivité du territoire.

L'enjeu est de poursuivre sa mise en valeur et son développement sur les sites majeurs et sites de caractère présents sur tout le territoire.

1.5. Enjeux environnementaux

1.5.1. Les activités agricoles

Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2018

	Nombre	%
Ensemble	5 236	100,0
Agriculteurs exploitants	446	8,5
Artisans, commerçants, chefs entreprise	488	9,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	376	7,2
Professions intermédiaires	1 034	19,8
Employés	1 249	23,8
Ouvriers	1 643	31,4

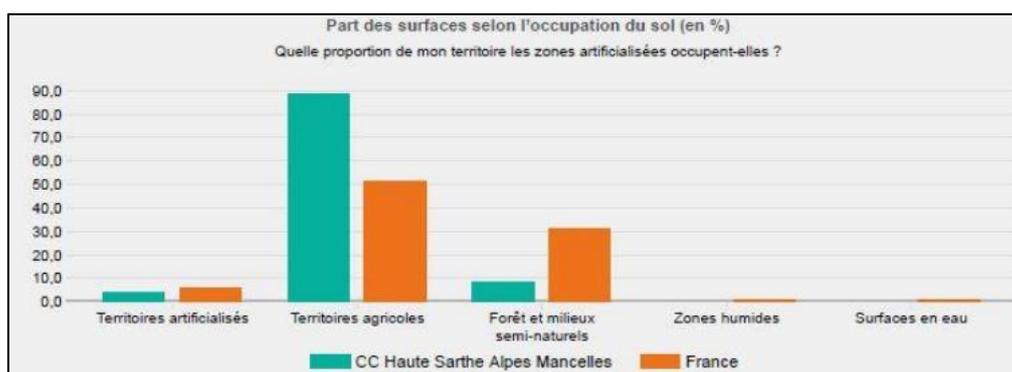
Source : INSEE – RP2018 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2021

L'agriculture constitue l'un des principaux moteurs de l'économie de territoire de la communauté de communes.

Animant un tissu d'exploitations agricoles, elles contribuent à la vitalité des territoires ruraux et est un gage de maintien de l'emploi.

Par rapport à la moyenne française de 1.6%, la part des agriculteurs est surreprésentée avec 8.5% des actifs agriculteurs exploitants. Source INSEE EMP T7 2018

Part des surfaces selon l'occupation du sol (en %)



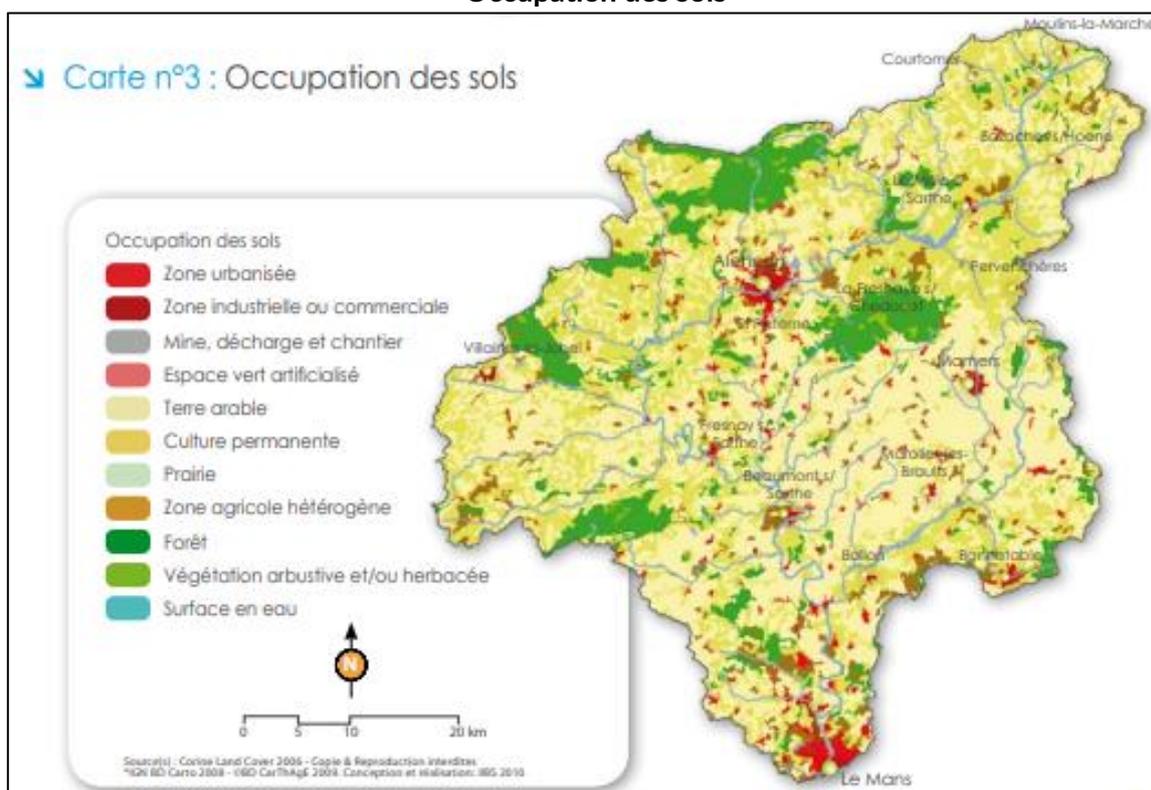
Source : Observatoire des territoires – INSEE

La surface des sols allouée aux territoires agricoles est aussi plus élevée que dans le reste de la France. Les cultures du maïs, céréales, oléagineux et surtout blé (50%) occupent les surfaces de culture.

Cependant, cette activité agricole a aussi des impacts sur l'équilibre environnemental. Avec un peu moins de 10 teqCO2 par habitant annuel, la CC se trouve au-dessus de la moyenne sarthoise enregistrée à 6.9. L'agriculture contribue à 52% à ces émissions de GES. Source Transition écologique Observatoire Pays de Loire 2018.

1.5.2. L'artificialisation des sols

Occupation des sols



Source : Syndicat du Bassin de la Sarthe

Les tissus urbains sont globalement diffus, en dépit d'un continuum le long de l'axe Alençon – Le Mans. Le reste du territoire est marqué par des paysages divers du bocage, à la prairie en passant par des espaces forestiers. Or entre 2006 et 2018, le nombre de surfaces artificialisées a évolué à la hausse. Cela se chiffre à +21% d'artificialisation des terres entre 1990 à 2018. Cette minéralisation des sols est due à une urbanisation croissante. A ce jour, 8% du territoire est artificialisé. Ce taux d'artificialisation est le plus faible de la région Pays de la Loire (11,6%).

Source OCSE INSEE 2016

Occupation des sols (en ha) – Evolutions

	1990	2000	2006	2012	2018	Evo. 90-18
Territoires artificialisés	1 355	1 691	1 524	1 647	1 647	21%
Territoires agricoles	43 726	43 442	43 623	43 435	43 435	-1%
Forêts, milieux semi-nat.	4 122	4 072	4 057	4 122	4 122	0%
Zones humides et surf. en eaux	0	0	0	0	0	ND

Source : ITHEA – INSEE

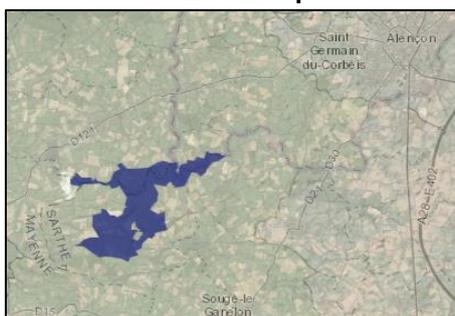
Le pourcentage de territoires artificialisés est certes important mais son impact réel est limité. A l'échelle des terres agricoles du territoire, l'urbanisation de 300 hectares représente la perte de seulement 1% du territoire agricole mais une hausse de 21% de l'artificialisation des sols.

1.5.3. Espaces naturels ou d'intérêt écologique protégés

Plusieurs dispositifs de protection des espaces naturels sont mis en place sur le territoire. Tout d'abord, 3 Zones spéciales de conservation (ZSC) Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Apposer la protection Natura

2000 doit permettre la protection d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

Localisation du site Natura 2000 'Alpes Mancelles' FR5200646



Source : Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)

La première est nommée 'Alpes Mancelles' et s'étend à 75% sur le département de la Sarthe en particulier sur les communes Moulins-le-Carbonnel, Saint-Léonard-des-Bois.

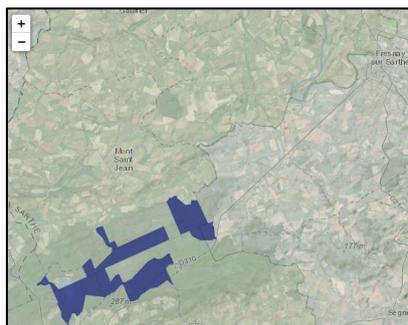
Localisation du site Natura 2000 'Haute vallée de la Sarthe' FR2500107



Source : Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)

La seconde est moins importante de taille. Le réseau 'Haute vallée de la Sarthe' se trouve à 20% sur le département de la Sarthe dont la commune de Moulins-le-Carbonnel.

Localisation du site Natura 'Forêt de Sillé' FR5200650



Source : Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)

La troisième se situe en partie sur la commune de Montreuil-le-Chétif.

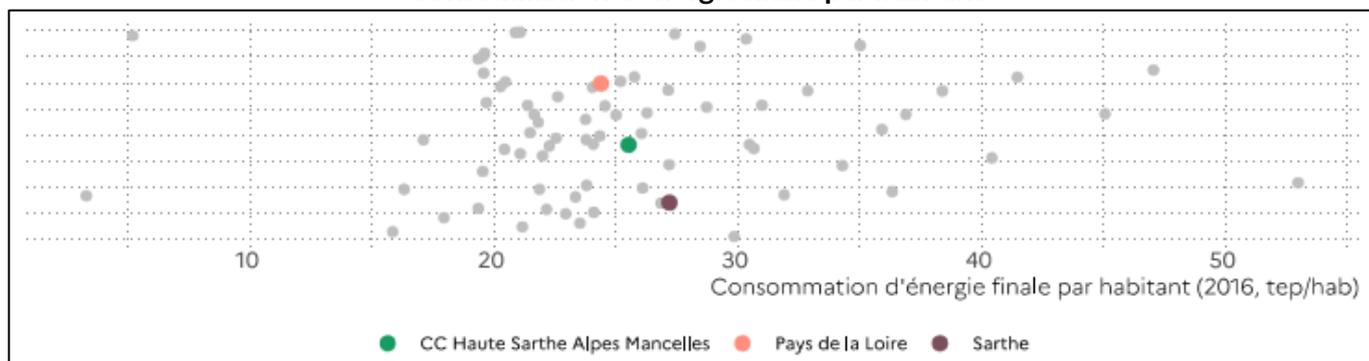
Le territoire est couvert par une zone ZNIEFF



Source ZNIEFF

1.5.4. La consommation énergétique du territoire

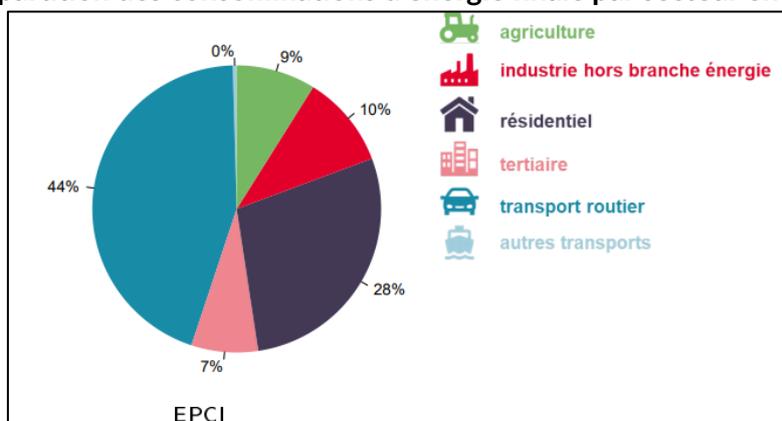
Consommation d'énergie finale par habitant



Source : Air Pays de la Loire, Basemis v5 – en gris les autres EPCI

En 2018, 556GWh ont été consommés sur le territoire. La consommation d'énergie par habitant est légèrement supérieure à celle des habitants du département de la Sarthe.

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur en 2018

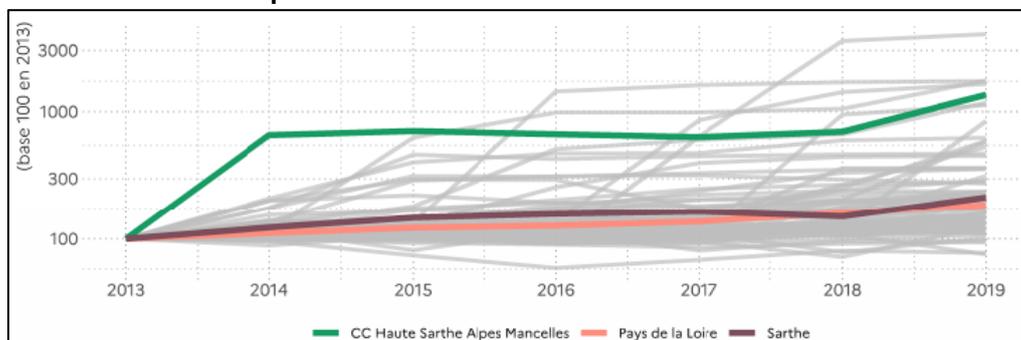


Source : Fiche territoriale de la Transition Ecologique Observatoire Pays de la Loire (TEO)

44% des consommations d'énergie finale est dû au transport routier. L'omniprésence de la voiture, et donc les produits pétroliers, pour tous les déplacements de la vie quotidienne représente beaucoup d'émissions.

Le second secteur le plus énergivore est celui de l'habitat. La performance énergétique, l'isolation et les apports solaires naturels, sont les premiers vecteurs d'un logement moins énergivore. En améliorant ces performances, la consommation d'énergie pour le secteur résidentiel devrait baisser.

Evolution de la production d'électricité renouvelable et de biométhane



Source : DREAL – TEO, en gris les autres EPCI pour les millésimes 2017 et précédents

La question des énergies renouvelables n'est pas à négliger pour la CCHSAM. Comparativement à la région et au département, l'évolution de la production d'électricité renouvelable et de biométhane a largement augmenté pour la CC. Cette production est constituée à plus de 80% de production éolienne terrestre. Il existe 3 parcs éoliens terrestres sur le territoire.

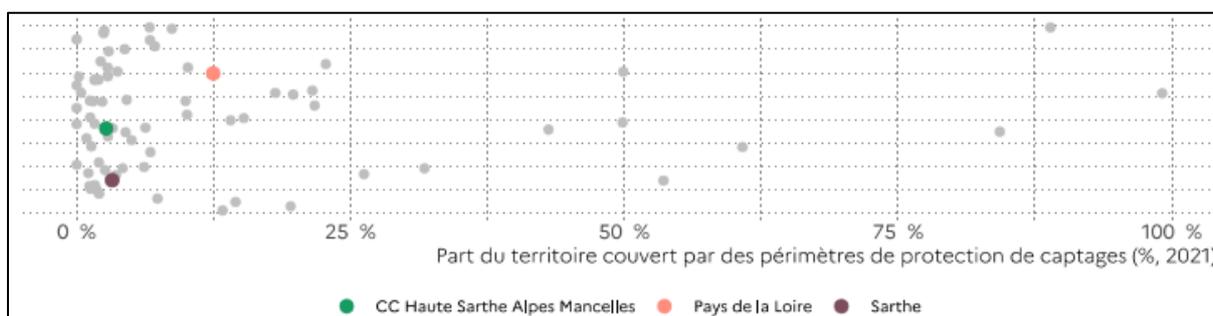
Enfin, une installation solaire photovoltaïque au sol est située à Grandchamp et Thoiré-sous-Contensor.

1.5.5. L'enjeu de l'eau et assainissement

1.5.5.1. La question de l'eau potable

La part des stations en conformité avec les normes européennes reste une problématique sur le territoire avec moins de la moitié des stations en conformité, contre 77,2% à l'échelle régionale.

Part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages (% , 2021)



Source : Agence régionale de santé des Pays de la Loire

Le nombre de captages prioritaires est faible puisqu'au nombre de 1. Quatorze captages bénéficient d'un périmètre de protection, couvrant 2.7% du territoire.

1.5.5.2. Les risques présents sur le territoire

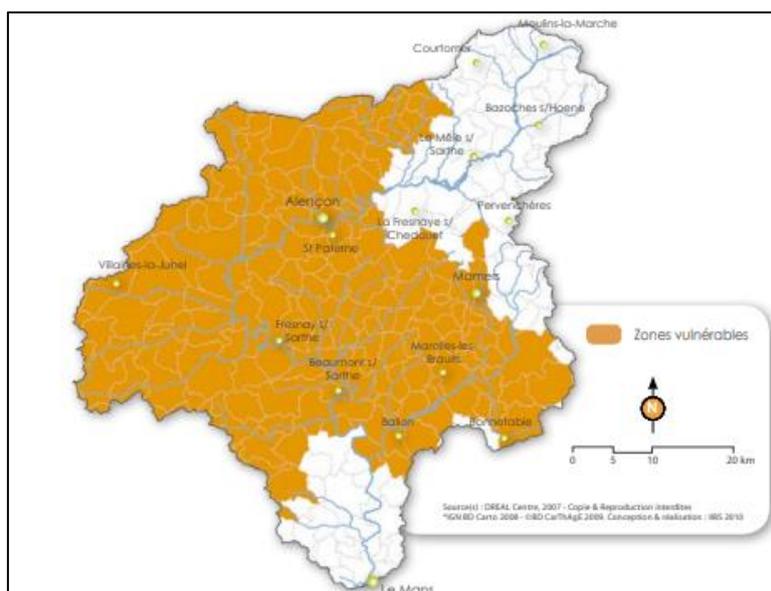
De nombreuses villes de la CC sont traversées par la rivière de la Sarthe. Afin d'arborer au mieux les questions relatives à ce fleuve, en 2011, un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion

des Eaux (SAGE) est approuvé pour le bassin Loire-Atlantique versant de la Sarthe Amont. Le SAGE priorise quatre enjeux :

- Améliorer la qualité des eaux de surfaces
- Améliorer les ressources en eau potabilisable
- Lutter contre l'eutrophisation
- Protéger les populations piscicoles

La qualité des milieux aquatiques du versant de la Sarthe Amont est en partie diminuée par la trop grande présence de nitrates.

Zones vulnérables d'après les arrêtés en vigueur



Source : SAGE du bassin de la Sarthe Amont – Octobre 2011

Les cours d'eau présents sur la CCHSAM sont d'ailleurs compris comme zone vulnérable par la Directive Nitrates, votée en 1991 par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Les zones vulnérables sont décrites comme telles lorsque la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole et autres composés azotés sont susceptibles de se transformer en nitrate.

La qualité biologique de ces milieux aquatiques peut être aussi engagée avec la présence d'espèces envahissantes animales et végétales ainsi que l'altération de la morphologie des cours d'eau.

Un grand enjeu mis en avant par ce document de prévention des risques est de mieux prévoir pour alerter au plus tôt les populations afin d'éviter toute victime humaine. Il est important d'instaurer une culture du souvenir autour de la question des crues et épisodes d'inondation, comme la crue de janvier 1995 par exemple. Les nouvelles familles s'installant peuvent sous-estimer, voire ignorer, le risque n'en ayant jamais vécu. Ainsi une prévention sur ces phénomènes et comment agir est primordial.

En 2019, une nouvelle démarche a été lancée pour mutualiser les efforts afin d'identifier les incidences de la GeMAPI et ainsi proposer une organisation fonctionnelle au plus près des besoins de chaque territoire. Une fois que l'identification de ces buts sera finalisée, le projet est de faire appel à un bureau d'étude pour réaliser une étude sur la refonte de la gouvernance relative à l'exercice de la GeMAPI.

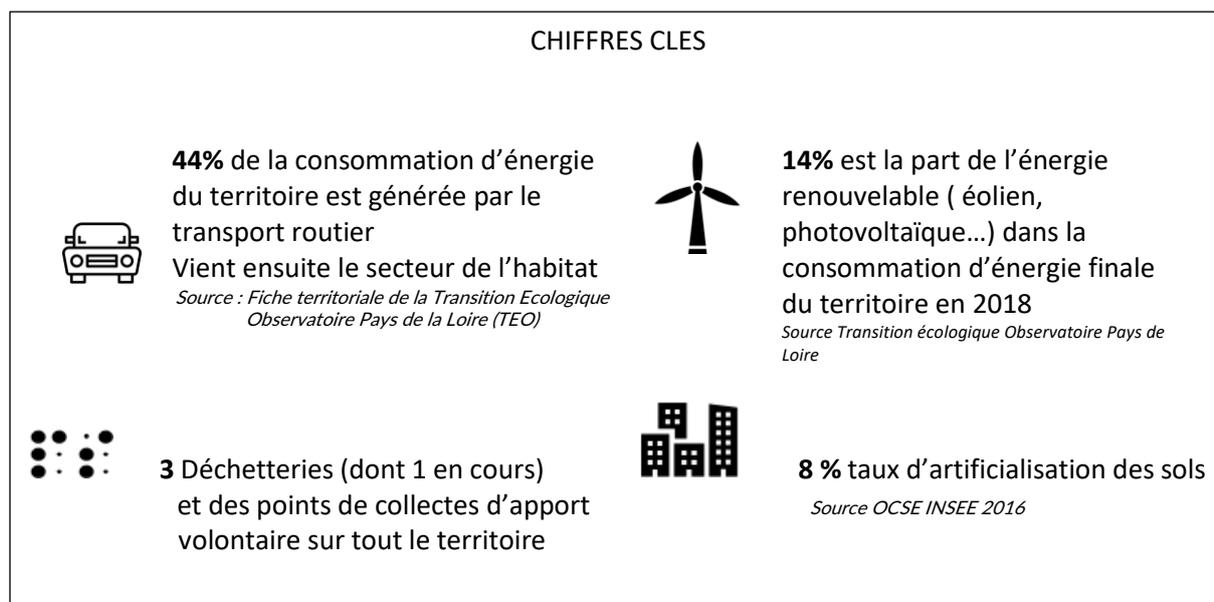
D'autres risques existent sur le territoire. Une liste conséquente d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) est à signaler. Une grande majorité d'entre elles concernent une exploitation agricole.

1.5.6. Traitement des déchets

Il existe deux déchetteries en CCHSAM, à Beaumont-sur-Sarthe ainsi qu'à Saint-Ouen-de-Mimbré. Une troisième déchetterie Ancinnes-Bourg le Roi est en projet. Le Conseil Communautaire a mis en place une redevance ordures ménagères incitative en 2018.

2015 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en 2019, dont 1578 tonnes de déchets ménagers (68 kg/habitants). Ce chiffre était de 156 kg/habitants en 2017.

Le poids par habitant de déchets apportés aux déchetteries évolue de 179 KG/habitant en 2017 à 349kg/habitant en 2019.



ENJEUX

L'optimisation de la gestion des déchets, la définition d'une stratégie de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau, du sol et de l'air forment les enjeux pour préserver le potentiel naturel et la qualité de vie du territoire.

Les causes principales de la consommation énergétique du territoire sont le transport routier et l'habitat.

L'enjeu pour la CC est donc de faire baisser la part de transport par la voiture individuelle et repenser la consommation d'énergie par habitant.

2. Synthèse des atouts, faiblesses et enjeux du territoire

Forces	Faiblesses
<p>Position centrale entre Alençon et le Mans Réseaux routiers et de transports en commun reliant les grands Pôles urbains (Alençon - Le Mans)</p> <p>Richesse du patrimoine naturel et touristique (Parc naturel, Natura 2000, petites cités de caractères...) Un tissu économique centré sur les emplois d'ouvriers et d'employés (Hutchinson, Eiffage, Tannerie, Abattoir, Hôpital local, EHPAD, Supermarchés, les artisans et commerçants)</p> <p>Un réseau associatif important</p> <p>Des compétences intercommunales qui structurent et soutiennent les dynamiques d'attractivité du territoire : Maisons de santé , EMDT, Centres sociaux, France services, ZA</p> <p>Couverture du Territoire par la fibre numérique sera finalisée en 2022</p> <p>Des conventions de collaborations et de financements qui soutiennent les mises en œuvre locales (STAT, Région, CD 72, Caf et Msa)</p>	<p>Pas de transport intra communauté</p> <p>Manque de solutions pour accueillir les jeunes en apprentissage (transports le Mans / Alençon - CCHSAM , logements)</p> <p>Pas de lycée sur le territoire (une Maison familiale rurale)</p> <p>Peu d'offre d'accueil collectif petite enfance, facteur d'attractivité économique et sociale sur un territoire</p> <p>Vacance importante des logements privés</p> <p>Faible densité de population et Zone de Revitalisation Rurale</p> <p>Population peu diplômée et une proportion de jeunes en difficulté d'insertion en augmentation</p> <p>Fermeture de commerces de proximité et Impact de la crise sanitaire sur les secteurs de la restauration, du tourisme et sur les entreprises liées à l'automobile, l'aéronautique.</p>
Opportunités	Risques
<p>« Retour vers le rural » constaté dans de nombreuses communes avec achats de maisons</p> <p>Télétravail possible grâce à la couverture numérique</p> <p>Attrait touristique des Alpes Mancelles</p> <p>Construction collaborative du Projet de territoire : relance du Conseil de développement, implication des communes et des élus des commissions intercommunales, cohérence des objectifs partenariaux</p> <p>Partenariat à renouveler avec les principaux partenaires de la CCHSAM : Etat, Région, CD 72, Caf et Msa</p>	<p>Vieillesse de la population et une pyramide des âges qui montre une baisse du renouvellement démographique</p> <p>Disparition de classes et risque de fermeture d'écoles</p> <p>Départ des jeunes après le collège et fragilisation des jeunes par la crise sanitaire</p> <p>Non mixité de population : Une proportion faible de cadres travaillant sur le territoire, qui n'y vivent pas et qui ne participent pas à l'économie locale</p>

ANNEXE 2 :

FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Liminaire :

Deux types d'indicateurs sont proposés ici :

- Les indicateurs illustrant les objectifs du projet de territoire, et pour lesquels des actions concrètes sont déjà identifiées, et relevant suffisamment de la compétence des collectivités locales pour que la communauté de communes puisse inscrire un objectif chiffré. Le travail en cours sur le SCoT et sur le PCAET, notamment, permettra d'affiner certains points de stratégie et de fixer des objectifs complémentaires.
- Les indicateurs de type « portrait de territoire », trop globaux pour qu'un objectif chiffré puisse être porté dans ce document contractuel, ainsi que les indicateurs présentés dans la liste indicative relative à l'état des lieux écologique du territoire présentée dans la circulaire n°6231/SG Premier ministre dans en date du 20 novembre 2020.

Cette fiche sera actualisée en fonction de la pertinence constatée des indicateurs

INDICATEURS GLOBAUX ET OBJECTIFS CHIFFRES DU PROJET DE TERRITOIRE

Enjeu n°1 : la compétitivité du territoire

AXE STRATEGIQUE 1 : ETRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LA CREATION ET LA PERENNISATION D'ACTIVITES

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Taux d'occupation des bâtiments à vocation économique gérés par la CC (%)	CC	100%	Maintien (100%) hors délais de commercialisation
Taux d'occupation des terrains en zone d'activités gérées par la CC (%)	CC	35 % pour l'une, supérieur à 90% pour les autres ZA, moyenne à 75% (2021).	Moyenne à 85%
Part du territoire couvert par la fibre optique (en %)	CC	2021 : environ 75% des communes couvertes.	100% des communes.
Nombre de porteurs de projet reçus par le guichet unique de la CC (nb par an)	CC	0	10

AXE STRATEGIQUE 2 : SOUTENIR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES JEUNES

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Places en logement spécifique pour les jeunes (logement chez l'habitant, en résidence jeunes actifs, colocations, etc.) (Nombre)	Interne CC	0	Une dizaine à flux constant
Nombre de jeunes utilisant les solutions de mobilité sans véhicule personnel ou permis Indicateur(s) à créer selon les solutions déployées		Non connu	Objectif(s) à créer selon les solutions déployées

AXE STRATEGIQUE 3 : LEVER LES FREINS A L'EMPLOI

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Nombre d'heures de garde d'enfants en accueil collectif d'enfants dont les parents sont en parcours d'insertion (formation, stage, etc.) (Nombre d'heures / an).	EAJE	870 heures en 2019	Doubler
Nombre de personnes utilisant les solutions de mobilité sans véhicule personnel ou permis Indicateur(s) à créer selon les solutions déployées	Interne CC	Non connu	Objectif(s) à créer selon les solutions déployées
Nombre de bénéficiaires du territoire utilisant les services de Carbur'Péra (Nombre actuel)	Association Carbur Péra	A solliciter	
Nombre de places au sein de logement temporaire (logement chez l'habitant, en résidence de mobilité professionnelle, etc.) (Nombre actuel)	Interne CC	0	Une dizaine à flux constant

AXE STRATEGIQUE 4 : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE, SOURCE D'ATTRACTIVITE ET D'EMPLOIS :

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Nuitées dans les hébergements touristiques (Nb/an)	OTAM	77 045 (2019)	Maintien, a minima.
Nombre d'hébergeurs (nombre de lits) Données 2020	OTAM	107 (2 221 lits)	Maintien, a minima.
Nombre de demandes dans les offices de tourisme (nb/an)	OTAM	7 500 (2019)	En augmentation avec ouverture antenne Saint Léonard des bois
Nombre de visites sur le site internet de l'OTAM	OTAM	+ 100 000 (2020)	Maintien, a minima.
Nombre de pages vues sur le site internet	OTAM	640 000 (2020)	
Nombre d'abonnés à la page Facebook (Instagram)- Données 2020	OTAM	2 296 (150)	Maintien, a minima

Enjeu n°2 : Cohésion sociale sur la CC HSAM

AXE STRATEGIQUE 5 : RENOUELER LA DEMOGRAPHIE PAR L'ACCUEIL DE NOUVELLES FAMILLES

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Nombre de logements sociaux	ITHEA - INSEE	(2020) 510	Cf. plan d'actions
Nombre de services accueillis en proximité au sein de EFS	Interne CC	18 en 2021	Augmenter par la possibilité des 2 nouveaux bureaux
Nombre de structures d'accueil petite enfance collective sur le territoire	Interne CC	1	2
Nombre de médecins généralistes (x médecin / 2 600 habitants)	Interne CC	CC : 1	Nombre de médecins généralistes (x médecin / xxx habitants)
Nombre d'habitants	INSEE	(2021) 23 378	A la Hausse

AXE STRATEGIQUE 6 : AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN CONTEXTE SOCIAL ET ECONOMIQUE DIFFICILE

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Equipements ou services au public créés ou agrandis			Cf. plan d'actions
Equipements ou services au public réhabilités			Cf. plan d'actions
Nombre d'associations pour 100 habitants	Répertoire national des associations	(2020) CC : 3,2	Maintien, a minima
Nombre de centres sociaux sur le territoire	Interne CC	3	3
Espaces publics requalifiés (en m ²)			Cf. plan d'actions

AXE STRATEGIQUE 7 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LES GRANDES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE (NUMERIQUE, VIE FAMILIALE, VIEILLISSEMENT)

Part du territoire couvert par la fibre optique (en %)	Interne CC	2021 : environ 75% des communes couvertes.	100% des communes.
Part des logements de type T1, T2 et T3 parmi les logements construits et / ou réhabilités (hors lotissements)		A solliciter	Minimum 30%
Nombre de places créées en résidence séniors		A solliciter	Cf. plan d'actions

Enjeu n°3 : Transition écologique

AXE STRATEGIQUE 8 : OPTIMISER LA GESTION DU SERVICE DECHETS -

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Existence d'une stratégie d'économie circulaire	<i>Interne CC</i>	Non	<i>Oui</i>
Taux de refus de tri depuis le nouveau marché de collecte (%)	<i>Interne CC</i>	(2018) 24,83	<i>Inférieur à 20%</i>
Coût de prévention et gestion des déchets (€ TTC / habitants)	<i>Interne CC</i>	(2018) 71,22	

AXE STRATEGIQUE 9 : PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LA QUALITE DE L'EAU, DU SOL ET DE L'AIR

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Indicateurs à définir			

AXE STRATEGIQUE 10 : ETRE UN TERRITOIRE ECONOMIE EN ENERGIE

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026
Recyclage foncier (ha)	<i>CC et communes</i>	<i>Selon opportunités</i>	<i>Selon opportunités</i>
Recyclage immobilier (m ²)	<i>CC et communes</i>	<i>Selon opportunités</i>	<i>Selon opportunités</i>
Bornes de recharge électriques ouvertes au public (Nb)	<i>Portrait DREAL</i>	(2017) 0	9
Consommation énergétique des bâtiments intercommunaux (kWh consommé / m ² / an)	<i>Interne CC</i>	<i>En attente de l'audit</i>	<i>Suivant les scénarios de rénovation</i>
Production annuelle d'EnR (bois-énergie, biocarburants, éolien terrestre, géothermie, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique) (GWh / an)	<i>Basemis V6, ORCAN, Atmo Normandie</i>	(2018) CC : 76	A définir dans le cadre du PCAET (en cours)

INDICATEURS DE TYPE « PORTRAIT DE TERRITOIRE »

Indicateur	Source	Référence
Nombre d'agriculteurs exploitants (<i>Nombre actuel</i>)	<i>INSEE EMP T7</i>	(2018) 446
Surface agricole utile dédiée à l'agriculture biologique (<i>ha</i>)	<i>Agence Bio</i>	(2019) 2 046
Part des jeunes sans emploi, ni étude, ni formation (NEET) (%)	<i>Insee, RP 2007-2012-2017</i>	(2017) CC : 16
Nombre d'emplois sur le territoire (<i>Nombre actuel</i>)	<i>INSEE EMP T5 – Emploi et activité</i>	(2018) 5 305
Nombre d'entreprises (<i>Nombre actuel</i>)	<i>INSEE DEN T5</i>	(2018) 2 439
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	<i>INSEE EMP T4</i>	(2017) CC : 10,9
Indice de concentration de l'emploi * (<i>nombre d'emplois / 100 actifs</i>)	<i>INSEE EMP T5</i>	(2018) 56,5
Répartition de la demande d'emploi par publics – Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) (%)	<i>Pôle emploi – Persee</i>	(2016) 41,4
Indice de jeunesse (<i>x personnes de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans</i>)	<i>ITHEA - INSEE</i>	(2017) CC : 0,9
Taux de logements vacants (%)	<i>INSEE : LOG T2</i>	(2017) CC : 12,1
Taux d'équipement santé pour 10 000 habitants	<i>Observatoire des fragilités nord sud</i>	(2018) CC : 3,5
Part modale vélo dans les déplacements domicile-travail (%)	<i>INSEE - ACT G2</i>	(2018) CC : 0,7
Part modale de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail (%)	<i>INSEE - ACT G2</i>	(2018) CC : 85,8
Part des foyers fiscaux imposés (%)	<i>ITHEA DGFIP</i>	(2018) CC : 42%
Part des passoires thermiques dans le parc de logement (%)	<i>kit AT44 INSEE / SDES précarité énergétique</i>	(2008) CC : 28,1
Consommation énergétique annuelle du territoire toutes énergies confondues (<i>GWh / an</i>)	<i>BASEMIS v6 Air Pays de la Loire</i>	(2018) 556
Part des résidences principales chauffées au fioul (%)	<i>RRP INSEE 2015</i>	(2017) CC : 23,6 Dpt : 10,4

Conformité des systèmes d'épuration avec les normes européennes (%)	<i>Ministère de la transition écologique</i>	(2019) CC : 45,7
Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	<i>Agence de l'eau Loire-Bretagne</i>	(2017) 20,9
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (GES) (teq. Co ₂ / hab.)	<i>BASEMIS v5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) 220
Ratio par habitant de l'émission de GES (teq. Co ₂ / hab.)	<i>BASEMIS v6 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 9,6
Emissions de polluants atmosphériques NOx (kg/hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 13,6
Emissions de polluants atmosphériques NH3 (kg/hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 36,7

Lexique des sigles

COVNM : composés organiques volatiles non méthaniques. L'utilisation de solvants industriels (dégraissant, dissolvant, disperse) ou domestiques ainsi que le transport routier sont les principales sources d'émission de COVNM.

NH3 : ammoniac. Trois grandes origines sont identifiables pour le NH3 : l'industrie chimique, la décomposition des urines et excréments et les déjections des animaux d'élevages. Le principal émetteur d'ammoniac est donc le secteur agricole (rejets organiques et engrais azotés).

NOx : oxydes d'azote. Les oxydes d'azote sont émis lors de la combustion de tous types de combustibles, en particulier les pots d'échappement.

PM2,5 : particules fines ayant un diamètre inférieur à 2,5 µm. Les PM2,5 sont essentiellement liées au chauffage au bois, à l'industrie, à l'agriculture et aux transports routiers.

PMLA : Pôle métropolitain Loire Angers

SO2 : dioxyde de soufre. Ce dioxyde provient principalement de la combustion des combustibles fossiles (charbon, fuel). La combinaison des impuretés du combustibles et l'oxygène forme le SO2.

ANNEXE 3 - Actions CCHSAM 2021

 Actions CCHSAM	Coût Total en € HT	Financement voté		Financement année antérieure		xxxxx	Financement sollicité					Indicateurs d'évaluation
		SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION		SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	
Construction d'une gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe/Assé-le-Boisne	3 506 533 €	1 331 127 €	38%	1 212 479 €	35%	- €	0%	- €	0%	962 927 €	27%	Brigade de 20 gendarmes
Construction d'une déchetterie à Ancinnes/Bourg-le-Roi et centre de collecte de proximité à Saint-Paul-le-Gaultier + vidéo protection	510 600 €	54 166 €	11%	248 611 €	49%	50 000 €	10%	- €	0%	157 823 €	31%	Suivi des indicateurs de réduction des déchets
Office de tourisme à Beaumont-sur-Sarthe (construction)	376 500 €	100 000 €	27%	90 000 €	24%	30 000 €	8%	- €	0%	156 500 €	42%	Fréquentation de l'OT, suivi indicateurs touristiques
Office de tourisme à Fresnay-sur-Sarthe (extension, création d'une boutique de produits	60 000 €	24 200 €	40%	20 000 €	33%	- €	0%	- €	0%	15 800 €	26%	Fréquentation de l'OT, suivi indicateurs touristiques
Domaine du Gasseau : Arrêt Vélobuissonnière	2 862 €	- €	0%	715 €	25%	- €	0%	- €	0%	2 147 €	75%	Retombées sur les fréquentations du Domaine du Gasseau
Domaine du Gasseau : Mise aux normes La maison du Gasseau	101 304 €	- €	0%	- €	0%	45 716 €	45%	- €	0%	55 588 €	55%	Activité économique de l'hôtel restaurant et retombées sur fréquentation du Domaine du Gasseau
Matériel informatique Espace France Services	8 866 €	4 433 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	4 433 €	50%	Fréquentation de la salle libre service informatique
Gymnase Beaumont sur Sarthe (réhabilitation des vestiaires et sanitaires)	397 290 €	35 400 €	9%	215 000 €	54%	- €	0%	- €	0%	146 890 €	37%	Nombre d'usagers (associations, écoles)
Travaux à la piscine Fresnay sur Sarthe (réfection carrelage du bassin, réfection complète de la pataugeoire)	65 581 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	65 581 €	100%	Nombre d'usagers (individuels, associations, écoles)
Totaux	5 029 535,59 €	1 549 326,35 €	31%	1 786 805,00 €	36%	125 716,00 €	2%	- €	- €	1 567 688,24 €	31%	

ANNEXE 3 - Actions 2021 - Financement 2021

Financement voté

Financement antérieur à 2021

xxxx

Financement sollicité

NC : Non Chiffré hsm Haute Sarthe Alpes Mancelles	Actions Communes 2021	Coût Total en € HT	Financement voté		Financement antérieur à 2021		Financement sollicité		Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	Critères d'évaluation	
			Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION								SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT
Ancinnes	C+AU2+B5:B32+B+B5:B113	32 345,00 €		0%	16 000 €	49%	6 469,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	9 876 €	31%	2021	Action terminée
	Commerce multi services	281 745,49 €	50 000 €	18%	63 930 €	23%	49 580,00 €	18%	35 000,00 €	12%	- €	0%	83 235 €	30%	2021	Action en cours de réalisation . Terminée en 2022
	Eclairage public -LED	8 000,16 €	4 000,08 €	50%	1 600 €	20%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	2 400 €	30%	2021	1ère tranche terminée
	Rénovation toiture église	10 069,80 €		0%	5 035 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	5 035 €	50%	2021	Action terminée
	Travaux de voirie: parking école, collège, réfection trottoirs - Rénovation du Parking de l'école publique	38 118 €		0%	- €	0%	2 050,00 €	5%	24 550,00 €	64%	- €	0%	11 518 €	30%	2021	Action terminée
Assé le boisne	Voirie/ sécurité : rénovation trottoirs	60 255 €		0%	- €	0%	12 051,00 €	20%	16 871,40 €	28%	- €	0%	31 333 €	52%	2021	1150 m²
Assé le Riboul	Travaux aménagement voiries	144 945,00 €		0%	32 917 €	23%	28 989,00 €	20%	52 000,00 €	36%	- €	0%	31 039 €	21%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Remplacement du système de chauffage vétuste de la Mairie + Logement communal attenant	22 841,31 €		0%	4 344 €	19%	4 568,26 €	20%	- €	0%	9 000,00 €	39%	4 929 €	22%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Achat distributeur de baguettes	9 137,00 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	9 137 €	100%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Beaumont sur Sarthe	Panneaux d'information lumineux	19 835 €		#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	15 867,64 €	80%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	Meilleure information des administrés. Donner aux associations locales de la visibilité
	Démolition d'une maison pour installation armoire fibre	29 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	19 915,00 €	69%	- €	0%	9 085 €	31%	2021	En cours de réalisation : Octobre 2021
Bérus	Aménagement sécurité du bourg	21 930 €		0%	- €	0%	2 000,00 €	9%	12 000,00 €	55%	- €	0%	7 930 €	36%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Remplacement éclairage public LED	38 000 €		0%	7 600 €	20%	9 700,00 €	26%	- €	0%	- €	0%	20 700 €	54%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Bourg le Roi	Eclairage extérieur de l'église par Leds et aménagement pourtour	14 688,00 €		0%	- €	0%	- €	0%	11 750,00 €	80%	- €	0%	2 938 €	20%	2021	Diminution de la consommation énergétique. Mise en valeur du patrimoine.
	Embellissement du centre bourg - Opération cœur de village	18 900,00 €		0%	8 000 €	42%						0%	10 900 €	58%	2021	
Chérancé	Rénovation groupe scolaire	451 410 €		0%	225 705 €	50%	75 000,00 €	17%	- €	0%	- €	0%	150 705 €	33%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Aménagement amélioration sécurité routière Ecole et lieux publics	200 000 €		0%	- €	0%	40 000,00 €	20%	20 000,00 €	10%	- €	0%	140 000 €	70%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Cherisay	Réhabilitation d'un enrobé- place PMR Salle polyvalent	17 158,50 €		0%	- €	0%	- €	0%	12 000,00 €	70%	- €	0%	5 159 €	30%	2021	Opération réalisée. Pas d'indicateur d'évaluation
Douillet le joly	Aménagement des trottoirs du bourg	28 522 €		0%	5 704 €	20%	- €	0%	12 000,00 €	42%	- €	0%	10 818 €	38%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Réhabilitation logement épicerie	18 005 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	18 005 €	100%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Fresnay sur Sarthe	Aménagement du Parking de la gare de la Hutte	150 000 €		0%	62 120 €	41%	- €	0%	- €	0%	43 940,00 €	29%	43 940 €	29%	2021	Fréquentation journalière du parking
	Restauration-extension Groupe scolaire	1 203 065 €		0%	500 000 €	42%	100 000,00 €	8%	- €	0%	- €	0%	603 065 €	50%	2021	Nombre de classes créées Nombre d'élèves inscrits
	Mise en place d'un plan de valorisation du patrimoine - PVAP	38 882,50 €		0%	25 277 €	65%	- €	0%	5 832,38 €	15%	- €	0%	7 773 €	20%	2021	Nombre d'autorisations d'urbanisme déposées Nombre de projets soutenus financièrement Nombre d'artisans locaux impliqués
	Maison intergénérationnelle (accueil des familles des résidents et animations)	85 489,60 €		0%	- €	0%	25 646,88 €	30%	- €	0%	- €	0%	59 843 €	70%	2021	Nombre de familles accueillies Nombre d'activités proposées
	Rénovation énergétique mairie et réaménagement des locaux	70 799,13 €		0%	- €	0%	- €	0%	27 603,00 €	39%	- €	0%	43 196 €	61%	2021	Réduction facture énergétique Amélioration des conditions d'accueil des usagers et des conditions de travail des agents

NC : Non Chiffré



Actions Communes 2021

		Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	Critères d'évaluation
Fresnay sur Sarthe	Remplacement candelabres avenue G De Gaulle (LED)	18 499,95 €		0%	- €	0%	5 550,00 €	30%	- €	0%	- €	0%	12 950 €	70%	2021	Réduction facture énergétique
	Centre culturel Coféa (exposition, atelier de l'association musée de la coiffe - micro folies)	553 700,00 €		0%	266 828 €	48%	160 131,97 €	29%	16 000,00 €	3%	- €	0%	110 740 €	20%	2021	Nombre d'expositions proposées Nombre d'animations proposées Nombre de visiteurs
	Barques électriques	57 024,20 €		0%	- €	0%	- €	0%	27 603,00 €	48%	- €	0%	29 421 €	52%	2021	Nombre de visiteurs
Fyé	Installation borne recharge électrique avec fonds de concours CCHSAM	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	
Granchamp	Eclairage public autonome	23 337 €		0%	4 667 €	20%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	18 670 €	80%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Juillé	Remplacement lanterne Led	580 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	580 €	100%	2021	NC
	Remplacement horloge astronomique	250 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	250 €	100%	2021	NC
Le Tronchet	Aménagement du centre bourg - 2ème tranche	50 000 €		0%	8 630 €	17%	- €	0%	12 000,00 €	24%	- €	0%	29 370 €	59%	2021	NC
	Réfection du clocher de l'Eglise	28 000 €		0%	14 000 €	50%	- €	0%	7 000,00 €	25%	- €	0%	7 000 €	25%	2021	NC
Livet en saosnois	Rénovation et extension de l'éclairage public et installation de lampadaires solaires	23 885,19 €		0%	5 244 €	22%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	18 641 €	78%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Maresché	Aménagement d'un lotissement	280 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	280 000 €	100%	2021	Sélection du maître d'œuvre
	Ecole numérique et TBI	7 520 €		0%	- €	0%	- €	0%	3 500,00 €	47%	- €	0%	4 020 €	53%	2021	Projet accepté- en attente signature de la convention + commande du matériel en cours
	Enfouissement des réseaux et éclairage LED	50 929 €		0%	7 778 €	15%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	43 151 €	85%	2021	Travaux achevés
	Isolation de 4 logements locatifs	43 758 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	43 758 €	100%	2021	Travaux seront achevés en 2021
Montreuil le Chétif	Enfouissement des réseaux au centre bourg	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	NC
Moulins le Carbonnel	Modernisation éclairage du complexe sportif, d'animation et de loisirs	11 800,88 €		0%	2 360 €	20%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	9 441 €	80%	2021	Générer des économies sur les factures énergétiques. 48 réglettes fluo remplacées par 26 LED permettant une réduction annuelle de 16 646 kWh et une réduction également des émissions de CO2 de 1498kg. Soit une économie sur la facture de 2814€ dès la première année.
Oisseau le Petit	Installation borne recharge électrique avec fonds de concours CCHSAM	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	en cours
	Extension et réhabilitation énergétique de l'école	1 260 000 €		0%	- €	0%	100 000,00 €	8%	16 950,00 €	1%	- €	0%	1 143 050 €	91%	2021	Consommation énergétique
Saint Georges le Gaultier	Isolation cantine	43 574 €		0%	21 787 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	21 787 €	50%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
	Création station d'épuration	371 674 €		0%	111 500 €	30%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	260 174 €	70%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Saint Léonard	Installation borne recharge électrique avec fonds de concours CCHSAM	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	Action quasiment terminée. Vérification conseil à faire
	Installation de jeux en bois et tables de pique-nique sur la commune	16 225 €		0%	- €	0%	- €	0%	12 000,00 €	74%	- €	0%	4 225 €	26%	2021	Beaucoup de retard de pris faute du délai de livraison non respecté par manque d'approvisionnement en bois du constructeur
St Marceau	Eclairage public et enfouissement des lignes	39 306 €		0%	7 861 €	20%	7 861,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	23 584 €	60%	2021	NC
St Ouen de Mimbré	Aménagement bâtiment accueil des associations locales	200 000 €		0%	47 000 €	24%	52 850,00 €	26%	18 576,00 €	9%	- €	0%	81 574 €	41%	2021	NC
	Equipement mat photovoltaïque abri bus	12 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	12 000 €	100%	2021	NC
	Restauration du four à chanvre	12 432 €		0%	- €	0%	3 730,00 €	30%	- €	0%	- €	0%	8 702 €	70%	2021	NC

NC : Non Chiffré



Actions Communes 2021

		Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTSEET AT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	Critères d'évaluation
	Mise à disposition de terrains viabilisés pour lotissements	350 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	350 000 €	100%	2021	NC
St Paul le Gaultier	Réhabilitation Mairie	69 770 €		0%	20 931 €	30%	- €	0%	12 000,00 €	17%	- €	0%	36 839 €	53%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
St Victeur	Effacement des réseaux	NC		#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2021	Réalisation des travaux effective en novembre 2021
Ségrie	Restructuration groupe scolaire - Phase 3 (Bibliothèque)	374 004 €		0%	138 250 €	37%	22 500,00 €	6%	- €	0%	- €	0%	213 254 €	57%	2021	Projet mené sur 2021 avec relance de certains lots
Sougé le Ganelon	Remplacement éclairage public LED - Phase 1	21 728 €		0%	10 864 €	50%	4 346,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	6 518 €	30%	2021	Travaux terminés
	Vidéo protection des espaces publics- salle polyvalent- PAV- cimetière	18 000 €		0%	3 600 €	20%	9 000,00 €	50%	- €	0%	- €	0%	5 400 €	30%	2021	Commande validée le 27/09/2021
Vernie	Remplacement éclairage public LED	40 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	40 000 €	100%	2021	Pas de réponse suite sollicitation octobre
Vivoin	Installation de 5 radars pédagogiques	13 650 €		0%	4 095 €	30%	- €	0%	4 067,40 €	30%	- €	0%	5 488 €	40%	2021	Amélioration de la sécurité des usagers de la route (conducteurs, piétons...) notamment aux abords des écoles et commerces Sécurisation des priorités à droites par affichage
	Remplacement éclairage public LED	44 462 €		0%	8 892 €	20%	8 928,40 €	20%	13 392,60 €	30%	- €	0%	13 249 €	30%	2021	Meilleur éclairage contribuant à la sécurisation du carrefour
TOTAUX		7 033 025,17 €	54 000,08 €	1%	1 642 518,56 €	23%	730 951,51 €	0,10 €	396 478,42 €	6%	52 940,00 €	1%	4 156 394,66 €	59%		

ANNEXE 3 - ACTIONS COMMUNALES 2022
Financement Etat 2021

Financement 2021 voté

NC : Non Chiffré	Actions Communes 2022	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTSEE TAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Critères d'évaluation
Beaumont sur Sarthe	1- Démolition d'une maison pour projet création Parking et élargissement voie d'accès au camping	120 000 €		0%	60 000 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	60 000 €	50%	Création de places de parking qui font cruellement défaut dans la commune
Bourg le Roi	3- Aménagement voirie - Sécurité routière Aménagement de voirie en agglomération	35 553,00 €		0%	23 484 €	66%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	12 069 €	34%	Mise en accessibilité personnes à mobilité réduite (trottoirs) diminution de la vitesse. Mise en valeur des entrées de bourg.
Fyé	3- Aménagement urbain centre bourg - Révovation éclairage public	75 282,00 €		0%	22 585 €	30%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	52 697 €	70%	Nombre usagers utilisant la voie (poids lourds, voitures, vélos, piétons) Economie d'énergie
Moulins le Carbonnel	1- Réhabilitation commerce multi services	332 000,00 €		0%	79 290 €	24%	59 200,00 €	18%	17 900,00 €	5%	- €	0%	175 610 €	53%	Fréquentation du commerce en nombre d'usagers.
Saint Aubin du Locquenay	Réhabilitation d'un local pour création d'une épicerie, restaurant, salle de réception	450 000 €		0%	150 000 €	33%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	300 000 €	67%	Accueil d'une épicerie/ restaurant sur la commune
St Ouen de Mimbré	1- Installation Chaudière à condensation à l'école et mairie- isolation des combles- refection charpente et couverture- peinture classes	36 781 €		0%	18 390 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	18 391 €	50%	Réduction de consommation d'énergie
Sougé le Ganelon	Rénovation éclairage public LED - Phase 2	46 131 €		0%	9 226 €	20%	9 226,00 €	20%	- €	0%	3 479,00 €	8%	24 200 €	52%	Bilan énergétique
TOTAUX		1 095 746,98 €		0%	362 975,00 €	33%	68 426,00 €	6%	17 900,00 €	2%	3 479,00 €	0,32%	642 966,98 €	59%	

ANNEXE 4- Actions Communes 2022 Tous Financements

NC : Non Chiffré	Actions Communes	Compétitivité économique et touristique			Cohésion sociale			Transition écologique			Financement voté			Financement antérieur à 2021		xxxx		Financement sollicité			RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	
		Axe 1.1 Attractif Péninsulation et création activités	Axe 1.2 Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS EETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT			SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS
Ancinnes	1- Eclairage public									1	58 294 €		0%	29 148 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	29 146 €	50%
	2- Plateau sécurisation routière collège RD 19						1				21 405 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	6 421,00 €	30%	14 984 €	70%
	3- Aménagement extérieur centre culturel					1					19 510 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	19 510 €	100%
	4- Remplacement chaudière par pompe à chaleur Ecoles maternelle et primaire					1				1	91 480 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Assé le boisne	1- Voirie et accessibilité Place de l'église	1					1				40 338 €		0%	- €	0%	8 975,00 €	22%	15 880,00 €	39%	- €	0%	15 483 €	38%
	2-Réfection toiture et isolation salle des Fêtes									1	135 000 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	27 000,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	3- Etude diagnostic assainissement										33 130 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	16 565,00 €	50%	16 565 €	50%
Beaumont sur Sarthe	1- Démolition d'une maison pour projet création Parking et élargissement voie d'accès au camping					1					120 000 €		0%	60 000 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	60 000 €	50%
	Elaboration de la carte communale										9 830 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	9 830 €	100%
Bérus	Travaux église										80 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	Aménagement et sécurisation bourg	1					1				850 000 €		0%	340 000 €	40%	170 000,00 €	20%	33 500,00 €	4%	- €	0%	306 500 €	36%
Bourg le Roi	1- Réhabilitation d'un Bâtiment communal- Rénovation énergétique - Création d'une Maison d'assistantes maternelles	1		1			1			1	150 000,00 €		0%	75 000 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	75 000 €	50%
	2- Espace culturel et associatif - construction d'une Charreterie	1			1		1				60 807,00 €		0%	30 404 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	30 404 €	50%
	3- Aménagement voirie - Sécurité routière Aménagement de voirie en agglomération						1			1	35 553,00 €		0%	23 484 €	66%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	12 069 €	34%
Cherisay	1- Aménagement Place de l'église et parvis de la mairie						1				91 000,00 €		0%	21 375 €	23%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	69 625 €	77%
	Restauration Hôtel Chervy - Ouverture d'un centre du Patrimoine					1					37 500,00 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	37 500 €	100%
Fresnay sur Sarthe	Réhabilitation Bâtiment de la Gare de la Hutte Création d'un Tiers lieu (développement économique et activation des ressources locales)	1	1	1	1	1	1				500 000,00 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	Halte-Garderie - Micro crèche	1		1		1	1	1			NC		#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	Logements (acquisition, viabilisation)				1					1	100 000,00 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%		0%		0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	PVD- Mise en valeur du patrimoine (communication vers propriétaires privés pour rénovations extérieures)					1	1				NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	PVD - ORT: Aide aux commerces (installation et rénovation)	1									NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	PVD - ORT : Etude pré- opérationnelle Logement				1	1				1	20 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	4 000,00 €	20%	12 000,00 €	60%	4 000 €	20%
	Réhabilitation Immeuble communal					1	1				50 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	50 000 €	100%
Fyé	1- Aménagement urbain de la rue La Croix des Buis (accès à la maison médicale- sécurisation piétons)						1				368 315,00 €		0%	118 796 €	32%	73 663,00 €	20%	18 900,00 €	5%	- €	0%	156 956 €	43%
	2- Rénovation éclairage public sur 27 points lumineux - LEDS + création de 15 éclairage autonomes solaires									1	29 386,00 €		0%	11 755 €	40%	11 755,00 €	40%	- €	0%	- €	0%	5 876 €	20%
	3- Aménagement urbain centre bourg - Révovation éclairage public						1			1	75 282,00 €		0%	22 585 €	30%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	52 697 €	70%
	1- Aménagement de la Place Maréchalérie					1	1			1	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	2- Aménagement place de l'église					1	1			1	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!

	Actions Communes	Axe 1.1 Attractif Pérenisation et création activités	Axe 1.2 Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO
Gesnes Le Gandelin	3- Installation Photovoltaïque										1	NC		#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	4- Amélioration éclairage du boulo-drome					1	1				1	1	NC	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	5- Aménagement du cimetière						1				1	1	NC	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Le Tronchet	Restauration des vitraux de l'Eglise						1					29 000 €		0%	14 500 €	50%	- €	0%	7 250,00 €	25%	- €	0%	7 250 €	25%
	Réhabilitation d'une maison d'habitation - Bas carbone										1	150 000 €		0%	45 000 €	30%	30 000,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	75 000 €	50%
	Réhabilitation et agrandissement d'une étable					1	1				1	100 000 €		0%	60 000 €	60%	20 000,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	20 000 €	20%
Maresché	1- Lotissement route de Bèlevent					1						330 690 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	330 690 €	100%
	2-Voie sécurisée pour piétons rue des Sablons						1					94 135 €		0%	28 240 €	30%	- €	0%	16 182,00 €	17%	- €	0%	49 713 €	53%
Moullins le Carbonnel	1- Réhabilitation commerce multi services	1										332 000,00 €		0%	79 290 €	24%	59 200,00 €	18%	17 900,00 €	5%	- €	0%	175 610 €	53%
	2- Equipement auto surveillance du système d'assainissement										1	25 500,00 €		0%	- €	0%	- €	0%	2 550,00 €	10%	20 400,00 €	80%	2 550 €	10%
Saint Aubin du Locquenay	Réhabilitation d'un local pour création d'une épicerie, restaurant, salle de réception	1										450 000 €		0%	150 000 €	33%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	300 000 €	67%
St Christophe du Jambet	1 -Construction d'une nouvelle mairie / accessibilité					1	1	1			1	420 000 €	63 000 €	15%	210 000 €	50%	84 000,00 €	20%	42 000,00 €	10%	- €	0%	21 000 €	5%
	2-Redynamisaion du centre bourg Projet Global communal d'urbanisation et architectural Programme d'aménagement urbain						1			1		1 000 000 €	150 000 €	15%	500 000 €	50%	200 000,00 €	20%	100 000,00 €	10%	- €	0%	50 000 €	5%
	3- Réfection mur d'enceinte et aménagement parking salles d'activités						1					20 000 €	3 000 €	15%	10 000 €	50%	4 000,00 €	20%	2 000,00 €	10%	- €	0%	1 000 €	5%
	4- Réhabilitation cuisine et locaux techniques de la salle communale						1				1	30 000 €		0%	15 000 €	50%	6 000,00 €	20%	3 000,00 €	10%	- €	0%	6 000 €	20%
	5- Raccordement du bloc sanitaire au tout à l'égout salle Communale (mise en conformité)						1				1	20 000 €	3 000 €	15%	10 000 €	50%	1 000,00 €	5%	4 000,00 €	20%	- €	0%	2 000 €	10%
Saint Léonard	Création d'un circuit thématique sur le passé industriel et la mise en valeur du patrimoine (petite cité de caractère)	1			1							62 471 €		0%	- €	0%	- €	0%	12 494,20 €	20%	- €	0%	49 977 €	80%
	Extension du terrain de Camping et remise aux normes de l'éclairage et des bornes électriques de branchement campeurs	1			1						1	90 000 €		0%	36 000 €	40%	18 000,00 €	20%	13 500,00 €	15%	- €	0%	22 500 €	25%
	Réfection toiture Mairie										1	34 610 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	34 610 €	100%
St Marceau	Grand Parc -intégration de la nature dans le centre bourg - aménagement des berges - circulation verte -Guingette				1	1				1		62 000 €		0%	18 600 €	30%	12 400,00 €	20%	12 400,00 €	20%	- €	0%	18 600 €	30%
	Nature Sport Création d'un city stade, pump track et terrain de boules en pleine nature				1	1						72 993 €	14 599 €	20%	14 599 €	20%	14 598,52 €	20%	13 950,00 €	19%	- €	0%	15 247 €	21%
St Ouen de Mimbré	1- Installation Chaudière à condensation à l'école et mairie- isolation des combles- refection charpente et couverture- peinture classes										1	36 781 €		0%	18 390 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	18 391 €	50%
	2- Remplacement éclairage public LED - Place Ste Avoie, rues du Ray, St Victeur, des Roses, Champagnes, Champ failli, impasse eglantines et des pivôines										1	81 024 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	3- Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Installation panneaux d'exposition sur le site Pierre Morin le long de la voie verte					1						10 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	4- Création d'un lotissement 17 lots					1						600 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	600 000 €	100%
	5-Extension du réseau "eaux usées "										1	150 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	6- Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Construction salle polyvalente					1					1	1 030 000 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
	7- Vidéo surveillance des bâtiments publics						1					25 000 €		0%	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!
	8- Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Création d'un arborétum					1						10 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	10 000 €	100%
	9- extension de la voie verte					1						20 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	20 000 €	100%
Sougé le Ganelon	Création d'une cuisine salle des associations						1					76 700 €	38 350 €	50%	- €	0%	15 340,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	23 010 €	30%
	Rénovation éclairage public LED - Phase 2										1	46 131 €		0%	9 226 €	20%	9 226,00 €	20%	- €	0%	3 479,00 €	8%	24 200 €	52%

Actions Communes		Axe 1.1 Attractif Pérenisation et création activités	Axe 1.2 Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO
Thoiré sous Contensor	Création d'un Trottoir pour sécularisation des enfants et administrés						1					65 000 €		0%	19 500 €	30%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	45 500 €	70%
Vernie	Rénovation station d'épuration									1	500 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	500 000 €	100%	
Vivoin	1- Aménagement d'une liaison douce entre la Gare et Vivoin			1	1		1			1	NC		#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	
	2- Agrandissement et rénovation du parking de la gare (desserte TER)			1	1		1			1	NC		#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	
	Création d'un lotissement 20 lots "Les Goiseries III"					1						200 000 €		#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	0%	- €	0%	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!

Annexe 4 : Actions CCHSAM Tous financements

 Actions CCHSAM 2022	Compétitivité économique et Touristique				Cohésion sociale			Transition écologique			NC: Non chiffré									
	Axe 1.1 Attractif Pénétration et création activités	Axe 1.2 Fonctionnement Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Fonctionnement Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouveau démographique Offre de services diversifiée	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Fonctionnement Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Fonctionnement Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT
4 - Domaine du Gasseau : Sentier découverte Le Tour du Domaine PR 1				1				1		68 000 €	- €	0%	40 000 €	59%	4 000 €	6%	- €	0%	24 000 €	35%
Domaine du Gasseau : Modification entrée Centre équestre - Bâtiment - PR 2				1						7 952 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	7 952 €	100%
Domaine du Gasseau - monte charge Hôtel restaurant Etude financière PR 3	1										- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!
1 bis : OPAH								1		60 000 €	30 000 €	50%			12 000 €	20%	- €	0%	18 000 €	30%
ZA Fyé Alarme incendie (ERT) PR 1	1									7 698 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	7 698 €	100%
6- Parc animalier Bourg le Roi (extension) PR 2				1				1		27 000 €	- €	0%	18 900 €	70%	- €	0%	- €	0%	8 100 €	30%
8- Balisage, aménagement et entretien 2 Chemins VTT ex CCPB - PR 3				1						50 000 €	- €	0%	35 000 €	70%	- €	0%	- €	0%	15 000 €	30%
9-Eclairage Parking et cheminement vers entrée du Site Domaine du Gasseau PR 4				1				1		NC- Devis en cours	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
7- Point Info OTAM dans le bourg de Saint Léonard- PR 5				1						21 027 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	21 027 €	100%
Mise aux normes Modulaire CS Georges Rouault PR 1					1					6 500 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	6 500 €	100%
1- Maison de santé de Fyé : Création cabinets médicaux, extension du parking et mise aux normes électriques	1				1				1	136 850 €	68 425 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	68 425 €	50%
2 -Sécurisation et réduction des coûts énergétiques des 2 piscines du territoire	1			1					1	52 840 €	26 420 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	26 420 €	50%
3- France services - création de 2 bureaux PR 1 / sur devis						1				16 000 €	8 000 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	8 000 €	50%
5-Gymnase Fresnay sur Sarthe (réfection couverture) PR 4						1				90 000 €	- €	0%	63 000 €	70%	- €	0%	- €	0%	27 000 €	30%
Action en continuité : Enveloppe annuelle Voirie (investissement - Fonctionnement / Montant annuel PR 1	1									835 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	835 000 €	100%
10 - Actions Mobilité (axes selon types d'actions développées)										- €	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

**Maison de santé de Fyé : Création cabinets médicaux
Extension du parking / création abris vélos et mise aux
normes électriques**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.1 Etre un territoire attractif - Pérennisation et création activités</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.1 Renouvellement démographique -Offre diversifiée de services</p> <p>Transition écologique Axe :3.3 réduire la consommation d'énergie</p>
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	<p>Augmentation de la capacité d'accueil de médecins sur la maison de santé de Fyé par la création de 2 bureaux supplémentaires.</p> <p>Extension du parking de 15 places et d'un abri vélos.</p> <p>Modification Haute et basse tension et installation d'une climatisation.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	136 850 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <p>- DETR (50%) : 68 425 €</p> <p>Reste à Charge prévisionnel 68 425 €</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : 2022</p> <p>Engagement des Travaux : 2022</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...</p>	<p>Nombre de médecins accueillis</p> <p>Economie d'énergie en KWh</p>

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022
Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles
OPAH

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 Réduire la consommation d'énergie
Action n° 1 bis	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Etude pré-opérationnelle Portage du suivi d'animation
Partenaires	ANAH Département Partenaires agissant dans la domaine du logement
Coût prévisionnel global en HT	Etude pré-opérationnelle : 60 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Etat- Anah : 50 % : 30 000 € - Département : 20 % : 12 000 € Reste à Charge Communal prévisionnel 18 000 €
Calendrier	Etude 2022 Suivi animation : A partir de 2023 et sur 5 ans Coût total prévisionnel de 350 000 € sur 5 années
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Nombre de logements concernés

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Sécurisation et réduction des coûts énergétiques des 2 piscines du territoire

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique Axe 1.1 Être un territoire attractif - Pérennisation des activités Axe 1.4 : Dynamique touristique Transition écologique Axe :3.3 réduire la consommation d'énergie
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Piscine de Fresnay sur Sarthe : Installation d'un système régulation pour la patinoire. Audit énergétique et installation d'une pompe à chaleur Piscine de Beaumont sur Sarthe : Renouvellement de la bâche de sécurité
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	52 840 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR (50%) : 26 420 € Reste à Charge prévisionnel 26 420 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	Nombre d'entrées aux piscines Economie d'énergie en KWh

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Espace France Services : création de bureaux supplémentaires

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 : Améliorer la qualité de vie quotidienne dans un contexte social et économique difficile. Consolider les services de proximité
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	La capacité d'accueil de service au sein de l'Espace France services ne permet plus d'accueillir de nouveaux services décentralisés au profit des habitants de la CCHSAM. Création de 2 bureaux et réaménagement de l'espace d'accueil.
0Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	16 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR (50%) : 8 000 € Reste à Charge prévisionnel 8 000 €
Calendrier Prévisionnel	Réalisation des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	Nombre de services accueillis Nombre d'utilisateurs accueillis au titre des services hébergés

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Création sentier d'interprétation « Le Tour du Domaine » Domaine du Gasseau

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique et Touristique Axe 1.1 Être un territoire attractif - création de nouvelles offres touristiques</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 Préservation de la biodiversité- Parcours pédagogique sur le patrimoine, la biodiversité et les caractéristiques géologiques.</p>
Action n° 4	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	<p>Valorisation du site par la création d'un nouveau sentier de 2.7 km avec différentes stations de découvertes des paysages caractéristiques du site naturel classé natura 2000, stations pédagogiques explicatives des sites géologiques millénaires et pratiques agricoles historiques.</p> <p>Sentier proposant un éveil à la biodiversité, invitant à la contemplation, à la découverte d'œuvres artistiques (Land Art).</p> <p>Harmonisation du balisage sur le site du Domaine du Gasseau sur les différents parcours (pédestres et VTT).</p> <p>Reprise de la signalétique pour une meilleure lisibilité et cohérence touristique.</p>
Partenaires	Parc Naturel Régional Normandie Maine pour la co-conception du sentier, le financement et la co- mise en œuvre (convention de mandat). Valorisation du site.
Coût prévisionnel global en HT	68 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région via Parc Naturel Régionale Normandie Maine : 40 000 € - Département : 4000 € <p>Reste à Charge prévisionnel 24 000 €</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : 2022</p> <p>Réalisation des Travaux : 2022</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Nombre de visiteurs</p> <p>Nombre d'écoles intégrant le parcours dans leur projet pédagogique</p> <p>Retours sur intérêt du sentier</p>

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Réfection toiture Gymnase à Fresnay sur Sarthe

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Renouvellement démographique -Offre diversifiée de services Transition écologique Axe :3.3 réduire a consommation d'énergie
Action n° 5	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	La toiture du gymnase à Fresnay sur Sarthe est vieillissante et présente des fuites récurrentes. Réfection de la toiture
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	90 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région CTR : 70 % 63 000 € Reste à Charge prévisionnel 27 000 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Economie d'énergie en KWh

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Extension du Parc Animalier à Bourg le Roi

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et Touristique Axe 1.1 Être un territoire attractif - création de nouvelles offres touristiques Transition écologique Axe 3.2 Préservation de la biodiversité
Action n° 6	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Le parc animalier de Bourg le Roi accueille des animaux depuis 2020. La CCHSAM est maître d'ouvrage pour les investissements immobiliers au titre de la compétence tourisme. Par convention, la commune en assure le fonctionnement (animaux).
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	27 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région CTR : 70 % 18 900 € Reste à Charge prévisionnel 8 100 €
Calendrier Prévisionnel	Réalisation des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	Nombre de visiteurs (cf 2021 : 2500) Nombre de classes accueillies Retours sur intérêt du parc animalier (projet pédagogique écoles primaires de proximité, accueil de structures spécialisées ...)

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Création d'une antenne de l'Office du Tourisme Alpes Mancelles à Saint Léonard des bois

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et Touristique Axe 1.1 Être un territoire attractif - création de nouvelles offres touristiques
Action n° 7	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Saint léonard des bois est un site touristique majeur du territoire et accueille de nombreux touristes autour de son potentiel naturel et des offres touristiques (camping, hôtels, restaurants, sports, culture, artistes ...). Les acteurs présents sur le site sont fortement sollicités pour des demandes relevant de l'office de tourisme (Flyers, renseignements sur offres, propositions d'activités...). Une opportunité immobilière en centre bourg permet la création d'une antenne OTAM avec ouverture d'avril à septembre. La CHSAM ayant la compétence tourisme prend à sa charge les travaux de rénovation et d'aménagement. L'accueil physique sera assuré par les agents de l'OTAM.
Partenaires	OTAM
Coût prévisionnel global en HT	21 027 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Département : 4000 € Reste à Charge prévisionnel 17 027 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Réalisation des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Nombre de visiteurs de l'antenne Suivi des activités réalisées par OTAM (dans le cadre du bilan d'activités de l'OTAM) Répercussion sur activités touristiques et économiques sur le territoire

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles Balisage, aménagement et entretien de 2 chemins VTT ex CCPB

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et Touristique Axe 1.1 Être un territoire attractif - création de nouvelles offres touristiques
Action n° 8	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Intégration de 2 chemins VTT(l'un de 27.4 km, l'autre de 22.6 km) se situant sur le territoire de l'ex communauté de communes du Pays Belmontais, dans les circuits répertoriés sur le territoire de la CCHSAM avec balisage et entretien effectués par la CCHSAM.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	50 000 € (estimatif)
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - CTR : 70 % 35 000 € Reste à Charge prévisionnel 15 000 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Réalisation des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Analyse utilisation via l'office du tourisme Alpes Mancelles

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Eclairage Parking et cheminement vers entrée du Site

Domaine du Gasseau

Réduction de consommation d'énergie

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et Touristique Axe 1.1 Être un territoire attractif Transition écologique Axe 3.3 Réduction de la consommation d'énergie
Action n° 9	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Refonte de l'éclairage du parking et du chemin descendant vers l'entrée du site du Domaine du Gasseau. Equipement en Led et sécurisation du chemin.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	Devis en cours
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - CTR : Reste à Charge prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Réalisation des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Réduction consommation énergie en KWH

Fiche Action 2022

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Actions mobilité

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.3 : Lever les freins à l'emploi – Faciliter les déplacements Cohésion sociale Axe 2.2 : Faciliter l'accès aux services et équipements et les déplacements des habitants dans leur vie quotidienne Transition écologique Axe 3.3 : être un territoire économe en énergie
Action n° 10	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes HSAM
Description de l'action	Les actions seront précisées dans le cadre du groupe de travail mobilité regroupant un représentant de chaque commune membre de la CCHSAM. Lien avec le Conseil de développement. Le conseil communautaire validera les actions retenues.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	A définir suivant actions mises en œuvre
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - CTR : Reste à Charge prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Réalisation des actions : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	A définir suivant actions mises en œuvre



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Ancinnes

Eclairage public

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition énergétique Axe 3.3 : Réduire la consommation énergétique
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de ANCINNES
Description de l'action	Rénovation de l'éclairage public. Supprimer les ampoules au mercure ou au sodium énergivores. Remplacer les lanternes qui constituent une pollution lumineuse. Conserver les mats des lanternes pour avoir une démarche moins consumérisme.
Partenaires	CITEOS
Coût prévisionnel global en HT	58293,91HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : DETR : 50% soit 29146 euros HT Reste à Charge Communal prévisionnel 29147,91 euros HT
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2022 par tranches puis 2023, 2024,2025
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Faire des économies d'énergie de l'ordre de 30%

Fiche Action 2022 Ancinnes

Plateau sécurisation collège

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 : Favoriser l'accessibilité des services et des équipements
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de Ancinnes
Description de l'action	Mettre en place devant le collège un plateau sur la RD 19, pour réduire le caractère accidentogène. Nous souhaitons installer un plateau mais également renforcer la signalisation afin d'améliorer la sécurité des enfants et des riverains.
Partenaires	Agence des territoires de la Sarthe. 5 rue Jacquard Le Mans
Coût prévisionnel global en HT	21405 euros HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Produit des amendes de police - 30% soit 6421 euros HT Reste à Charge Communal prévisionnel -70 % soit 14984
Calendrier Prévisionnel	Etude : Engagement des Travaux :
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Réduire la vitesse des véhicules devant le collège

Fiche Action 2022 Ancinnes

Aménagement extérieur centre culturel

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 : avoir une offre diversifiée et adaptée des services
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Commune de ANCINNES
Description de l'action	Mise en place d'un parvis à l'arrière de la salle des fêtes, afin d'accéder au jardin de cette salle. Mise en place d'une rampe d'accès PMR pour accéder au jardin de la salle des fêtes.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	19510 euros HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : Reste à Charge Communal prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2021 Engagement des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Louer la salle des fêtes et proposant un jardin arboré, fleuri et éclairé.

Fiche Action 2022 Ancinnes

Remplacement chaudière école Ancinnes

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 : avoir une offre diversifiée et adaptée des services Transition énergétique Axe 3.3 : Réduire la consommation énergétique
Action n° 4	
Maître d'ouvrage	Commune de Ancinnes
Description de l'action	Remplacement d'une chaudière fuel par une pompe à chaleur. Le projet concerne l'école primaire et maternelle d'Ancinnes. C'est une chaudière vétuste et énergivore.
Partenaires	Etude du projet par un bureau d'étude STUDEFFI 125 quai Ledru Rollin 72000 Le Mans
Coût prévisionnel global en HT	91479,90 HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR ? - Région ? - Département ? - ADEME ? - Autres ? Reste à Charge Communal prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : terminée avec rapport d'analyse Engagement des Travaux : Les travaux seront engagés si subventions importantes
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Mettre fin aux énergies fossiles et mettre en place un chauffage qui soit plus vertueux pour l'environnement et moins énergivore.



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Assé le Boisne
Voirie et accessibilité place de l'église

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité touristique Axe 1.1 Valoriser le potentiel existant Cohésion sociale Axe 2.2 favoriser l'accessibilité et déplacements des habitants (accès PMR)
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune d'Assé-le-Boisne
Description de l'action	Réfection de l'enduit Création d'une rampe d'accès handicapés à l'église
Partenaires	Entreprise LOCHARD (voirie) SAS BRETON (rampe) Devis signés en attente de l'intervention des entreprises
Coût prévisionnel global en HT	40 338 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région : 8 975 € - Département : 15 880 € Reste à Charge Communal prévisionnel 15 483 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : Engagement des Travaux : 1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m ² ...).	600 m ²

Fiche Action 2022 Assé le Boisne

Réfection toiture salle polyvalente et isolation

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	
Action n° 2	Transition écologique Axe 3.3 Reduction consommation énergétique
Maître d'ouvrage	Commune d'Assé-le-Boisne
Description de l'action	Désamiantage Travaux de couverture Menuiseries extérieures Faux plafonds en dalles minérales
Partenaires	Estimation des travaux – Phase AVP (architecte Atelier DELAROUX)
Coût prévisionnel global en HT	135 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région : 27 000 € - DETR sera sollicitée en 2022 - - - Reste à Charge Communal prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : Engagement des Travaux : 1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	400 m ²

Action 2022 Assé le Boisne

Etude diagnostique assainissement

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.2 préserver la biodiversité , la qualité de l'eau
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Commune d'Assé-le-Boisne
Description de l'action	Etude diagnostique du système d'assainissement collectif en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration
Partenaires	Entreprise ARTELIA sous la maîtrise d'œuvre du SATESE (Département)
Coût prévisionnel global en HT	33 130.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Agence de l'Eau : 16 565 € - - - Reste à Charge Communal prévisionnel 16 565 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : Engagement des Travaux : 1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	1 750 m

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Beaumont sur Sarthe
Démolition d'une maison pour création parking et
élargissement de la rue**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Favoriser l'accessibilité des services et des équipements et faciliter les déplacements des habitants dans leur vie quotidienne
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Beaumont sur Sarthe
Description de l'action	Démolition de maison (projet de la municipalité précédente) Rue de l'abreuvoir/rue de la motte A terme construction d'un parking et élargissement de la rue pour améliorer l'accès au camping
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	120 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR (60 000€) accord sur 2021 Reste à Charge Communal prévisionnel : 60000€
Calendrier Prévisionnel	Etude : devis à signer Engagement des Travaux : début 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	Création de places de parking qui font cruellement défaut dans la commune



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Béthon

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DU BOURG DE BÉTHON

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique Axe 1.1 Être un territoire attractif pour la création et la pérennisation d'activités Cohésion sociale Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie quotidienne – Faciliter les déplacements
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Béthon
Description de l'action	L'objectif est de sécuriser les déplacements des habitants tout en valorisant l'identité communale.
Partenaires	Conventions d'accompagnement avec la CAUE 1.Requalification des axes routiers traversant le bourg 2.Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel global en HT	850 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 340 000 € /40% - REGION 170 000€ /20% - FDAU 20 000€/2.35% - PLAN DE RELANCE 12 000€ /1.41% -AIDE A LA VOIE COMMUNALE 1500€ /0.18% Reste à Charge Communal prévisionnel 306 500€ / 36.06%
Calendrier Prévisionnel	Etude : MI FEVRIER 2022 Engagement des Travaux : MAI 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	90 foyers empruntent les 5 axes routiers du bourg. 40 enfants cheminent via le transport scolaire sur ces 5 axes.



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Bourg le Roi

**REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL RENOVATION ENERGETIQUE -
CREATION D'UNE M.A.M.**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.1 : Être un territoire attractif – création nouvelle activité Axe 1.3 : Lever les freins à l'emploi – solution de garde d'enfants</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.2 : Consolider les services de proximité- favoriser l'accessibilité- favoriser les déplacements</p> <p>Transition écologique Axe 3.3 : Réduire la consommation d'énergie</p>
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de BOURG LE ROI
Description de l'action	<p>Réhabilitation de la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit énergétique - Remplacement chaudière fuel par pompe à chaleur - Remplacement menuiseries par PVC double vitrage - Remplacement partie toiture - Ouverture d'une maison d'assistantes maternelles
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	150 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR 50% : 75 000 € - DSIL <p>Reste à Charge Communal prévisionnel 75 000 €</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : en cours, devis établis Engagement des Travaux : MARS 2022</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>M.A.M. : 3 assistantes maternelles</p> <p>12 enfants accueillis</p> <p>Surface de la M.A.M. 160 m²</p>

Fiche Action 2022 Bourg le Roi

CONSTRUCTION D'UNE CHARRETERIE (HALLE)

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.1 : Être un territoire attractif – Valoriser le potentiel existant Axe 1.4 : Dynamique touristique – Diversifier l'offre</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.2 : Consolider les services de proximité- favoriser l'accessibilité- favoriser les solidarités, le lien social, les initiatives des habitants</p>
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de BOURG LE ROI
Description de l'action	Construction d'une halle (charreterie) de 120 m ² pour concerts, ventes éphémères, mise à disposition auprès d'associations
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	60 807 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR 50% : 30 404 € - DSIL - <p>Reste à Charge Communal prévisionnel 30 404 €</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude : en cours, devis établis Engagement des Travaux : MARS 2022
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).</p>	<p>Surface 120 m²</p> <p>Réception : 150 personnes debout</p>

Fiche Action 2022 Bourg le Roi

AMENAGEMENT VOIRIE / SECURITE ROUTIERE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale Axe 2.2 : Consolider les services de proximité- favoriser l'accessibilité- favoriser l'accessibilité des services et équipements – Favoriser les déplacements</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 : Préserver la biodiversité – poursuivre l'entretien des espaces verts dans le respect de la biodiversité</p>
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Commune de BOURG LE ROI
Description de l'action	Réalisation de trottoirs, mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Agencement pour diminuer la vitesse des véhicules en agglomération rue de la Libération et rue de la Moire
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	35 553 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR 50% : 23 484 € (accord sur 2021) - DSIL - <p>Reste à Charge Communal prévisionnel 12 069 €</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude : en cours, devis établis Engagement des Travaux : AVRIL 2022
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Création bordures de trottoirs 80ml</p> <p>Création enrobés 450 m²</p>

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Cherisay
Aménagement du centre bourg de Chérisay

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Favoriser l'accessibilité des services et équipements.
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Chérisay
Description de l'action	Aménagement de la place de l'église et du parvis de la mairie : projet initié sous le précédent mandat, puis repris en 2019. Actuellement réétudié par la commission travaux dans son intégralité.
Partenaires	Action prévue en 2019, reportée en 2022 DETR demandée et accordée (21 375 € en 2019)
Coût prévisionnel global en HT	Estimatif en 2017 : 91 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 21 375 € Reste à Charge Communal prévisionnel 69 625 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : par la commission travaux en 2021 Engagement des Travaux : non programmée
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe
HOTEL DE CHERVY-CENTRE DU PATRIMOINE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité Touristique Axe 1.4 Diversifiée l'offre et améliorer la communication
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	Après avoir restauré l'Hôtel de Chervy en 2020/2021, la commune souhaite installer dans une partie de l'immeuble un centre du patrimoine. Les travaux consistent à remplacer les menuiseries et effectuer des travaux d'aménagement intérieur
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	37 500 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : A étudier Reste à Charge Communal prévisionnel :
Calendrier Prévisionnel	2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m ² ...).	Nombre de visiteurs accueillis

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

REHABILITATION BATIMENT DE LA GARE DE LA HUTTE- Amélioration du confort des usagers et création d'un tiers lieu

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.1 Valoriser l'existant, implantation de nouveaux projets créateur d'emplois Axe 1.2 : Faciliter le lien entre les entreprises et les jeunes Axe 1.3 : faciliter les déplacements vers les formations et l'emploi pour les personnes sans permis Axe 1.4 : Dynamique touristique</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.1 Communication Axe 2.2 Faciliter l'accessibilité aux services et faciliter les déplacements des habitants</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	Restauration du bâtiment voyageurs (amélioration confort des usagers) dans un premier temps puis aménagement du reste du bâtiment (espace de coworking et tiers lieu : développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Ce lieu contribuera au développement économique et à l'activation des ressources locales)
Partenaires	CCHSAM Région Etat
Coût prévisionnel global en HT	500 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR - Région - CCHSAM <p>Reste à Charge Communal prévisionnel :100 000 €</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2023
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Nombre de voyageurs</p> <p>Nombre de m² réhabilités</p> <p>Nombre d'entreprises en coworking</p> <p>Nombre d'utilisateurs du tiers lieu</p>

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

HALTE-GARDERIE/MICRO CRECHE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.1 Valoriser l'existant, implantation de nouveaux projets créateur d'emplois Axe 1.3 : Mise en œuvre solution complémentaire pour la garde d'enfants</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.1 offre diversifiée qui répond aux besoins des familles Axe 2.2 Consolider les services de proximité Axe 2.3 Accompagner les familles monoparentale</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	Devant la demande croissante des habitants et considérant le peu d'offre sur le territoire communautaire ainsi que le manque d'assistantes maternelles sur la commune, volonté de créer une halte-garderie ou une micro-crèche
Partenaires	CCHSAM / COMPETENCE COMMUNAUTAIRE
Coût prévisionnel global en HT	A CHIFFRER PAR LA CCHSAM
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel :</p>
Calendrier Prévisionnel	CCHSAM SAISIE DE LA DEMANDE
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Nombre d'enfants accueillis</p> <p>Nombre d'emplois créés</p>

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

LOGEMENT

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.3 : Mise en œuvre offre logements temporaires pour les jeunes en formation, en alternance, période d'essai</p> <p>Transition écologique Axe 3.3 Préserver les ressources naturelles du territoire et la consommation d'espace</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	<p>Selon les données en possession de la commune, 57 demandes de logement sur la commune n'ont pas été pourvues sur la commune en 2020. Par ailleurs, de nombreux jeunes (stagiaires, apprentis) ne disposent pas d'offre de logements</p> <p>La volonté municipale est de créer du logement, soit par des opérations qu'elle mènera directement, soit par l'intermédiaire de Sarthe Habitat.</p>
Partenaires	SARTHE HABITAT : 4 études de faisabilité ont été confiées à Sarthe Habitat pour la création de logements (locations et accession à la propriété) : site de la gendarmerie actuelle, ensemble immobilier situé en centre-ville, rue Etienne Nicklès, terrain sur St Germain sur Sarthe
Coût prévisionnel global en HT	Acquisition /Viabilisation : 100 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <p>- DETR</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel : inconnu</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : 2022</p> <p>Engagement des Travaux : 2023</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	Nombre de logements créées

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

PVD - VALORISATION DU PATRIMOINE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité Tourisme Axe 1.4 : Tourisme - Diversité de l'offre et communication</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.1 Communication - Rendre lisible le potentiel à l'extérieur du territoire</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	<p>Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, le diagnostic du territoire a permis de démontrer l'importance du patrimoine bâti et naturel de la commune.</p> <p>Le projet de territoire comprendra donc un thème lié à sa protection et à sa mise en valeur.</p> <p>Les propriétaires privés seront sensibilisés par des actions de communication et seront incités à effectuer des travaux de restauration (façades, peinture volets...)</p>
Partenaires	<p>Région : aide à la restauration du patrimoine (centre ancien protégé, PCC)</p> <p>Département</p>
Coût prévisionnel global en HT	Inconnu à l'heure actuelle
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région : aide à la restauration du patrimoine (centre ancien protégé, PCC) - Département <p>Reste à Charge Communal prévisionnel : inconnu</p>
Calendrier Prévisionnel	Mise en place du programme à partir de 2022, sur la durée du mandat
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).</p>	Nombre d'immeubles valorisés

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

AIDES AUX COMMERCES

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique Axe 1.1 Valoriser l'existant, implantation de nouveaux projets créateur d'emplois
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune mettra en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Afin d'améliorer l'attractivité du centre-ville, la commune poursuivra sa politique d'aide à l'installation de commerces, d'aide à la modernisation des commerces et mettra en place une aide à la rénovation des façades des commerces
Partenaires	Région : aide à la restauration du patrimoine (centre ancien protégé, PCC)/ Rénovation des devantures Département : rénovation des devantures
Coût prévisionnel global en HT	Inconnu à l'heure actuelle
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région : aide à la restauration du patrimoine (centre ancien protégé, PCC), rénovation des façades - Département Reste à Charge Communal prévisionnel : inconnu
Calendrier Prévisionnel	Mise en place du programme à partir de 2022, sur la durée du mandat
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Nombre de commerces valorisés Nombre de commerces aidés lors de l'installation Nombre de commerces aidés lors de la modernisation

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

ETUDE PRE-OPERATIONNELLE LOGEMENT

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique Axe 1.3 : Mise en œuvre offre logements temporaires pour les jeunes en formation, en alternance, période d'essai Axe 1.4 : Tourisme - Diversité de l'offre</p> <p>Transition écologique Axe 3.3 Réduire la consommation d'énergie</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	<p>Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune mettra en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).</p> <p>L'habitat étant un thème obligatoire, une étude pré-opérationnelle concernant les logements sera mise en place très prochainement.</p> <p>Le diagnostic du territoire démontre en effet des logements anciens nécessitant des travaux de rénovation énergétique.</p>
Partenaires	<p>ANAH Département Banque des Territoires</p>
Coût prévisionnel global en HT	20 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités : ANAH 50% : 10 000 € Département 20% : 4 000 € Banque des Territoires 10% : 2 000 €</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel : 4 000 €</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude en 2022
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	Nombre de logements impactés

Fiche Action 2022 Fresnay sur Sarthe

REHABILITATION IMMEUBLE COMMUNAL

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale</p> <p>Axe 2.1 offre diversifiée qui répond aux besoins des familles</p> <p>Axe 2.2 Favoriser les solidarités, le lien social, accompagner les initiatives des habitants et les populations fragilisées</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de FRESNAY SUR SARTHE
Description de l'action	<p>L'association Radio Alpes Mancelles occupait un immeuble communal situé à proximité du centre-ville, de l'école publique et du collège.</p> <p>Suite au départ de l'association, la commune dispose d'un immeuble qu'elle entend réhabiliter pour le mettre à disposition d'associations locales</p> <p>La commune rendrait cet immeuble accessible par la mise en place d'un ascenseur notamment.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	50 000 €
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <p>A étudier</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel :</p>
Calendrier Prévisionnel	2022
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).</p>	Nombre d'utilisateurs



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Fyé Aménagement urbain de la rue de la croix des buis	
RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Améliorer l qualité de vie – favoriser l’accessibilité et les déplacements
Action n° 1	
Maître d’ouvrage	Commune de FYE
Description de l’action	L’aménagement de la rue de la croix des buis doit répondre à quatre objectifs principaux : - Améliorer l’esthétique de cette voirie, - Sécuriser l’accès piétonnier et rendre accessible aux PMR la maison de santé et à l’office notariale de Fyé, - Réaliser un accès piste cyclable à la maison de santé sur la partie gauche de cette rue en remontant vers la maison de santé, - Réaliser l’éclairage public de cette rue.
Partenaires	DETR – accord 118 796,00 € Accord sur 2020 Plan de relance régional sollicité Plan de relance départemental sollicité
Coût prévisionnel global en HT	368 315,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 118 796,00 € - Région (Plan de relance) : 73 663,00 € - Département (Plan de relance) : 18 900 € Reste à Charge Communal prévisionnel 156 956,00 € HT
Calendrier Prévisionnel	Etude : janvier – Février 2022 Engagement des Travaux : octobre 2022
Indicateurs d’évaluation Un indicateur d’évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d’usagers, m²...).	Nombre usagers utilisant cette voie - poids lourds - voitures - Vélos - piétons

Fiche Action 2022 Fyé

Rénovation de l'éclairage public et de mise en place d'éclairage solaire sur la commune de Fyé

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 réduire la consommation d'énergie
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de Fyé
Description de l'action	Ce projet consiste en la création de l'éclairage public Chemin Dadam – Fyé - en solaire et la réfection de l'éclairage public sur 27 points lumineux de la commune de Fyé situés rue des saules, résidence du lavoir etb résidence de l'Ardillé. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique, réduire la pollution lumineuse et intégrer des dispositifs de réduction de consommation (ampoules leds).
	DETR – en 2022 sollicité CTRE – en 2022 sollicité
Coût prévisionnel global en HT	29 386,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 11 755,00 € (40 %) - CTRE : 11 755,00 € (40 %) Reste à Charge Communal prévisionnel 5 876,00 € HT (20 %)
Calendrier Prévisionnel	Etude : Janvier 2022 Engagement des Travaux : Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Economie d'énergie réalisée (par rapport facture actuelle)

Fiche Action 2022 Fyé

Aménagement urbain du centre bourg de Fyé (rue principale, rue Saint Pierre et rue du Petit Moulin).

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie – favoriser l’accessibilité et les déplacements</p> <p>Transition écologique Axe 3.3 réduire la consommation d’énergie</p>
Action n° 3	
Maître d’ouvrage	Commune de Fyé
Description de l’action	<p>Ce projet consiste en l’aménagement urbain du centre bourg de Fyé (rue principale, rue Saint Pierre et rue du Petit Moulin). L’aménagement du centre bourg doit répondre à trois objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ralentir les véhicules circulant dans les deux sens de la rue Principale (RD 56, route de Fyé à Gesnes le gandelin) - Sécuriser le stationnement face à l’église et près du salon de coiffure - Rénover l’éclairage public.
	DETR – en 2021 accordée
Coût prévisionnel global en HT	75 282,00 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR accordée en 2021: 22 585,00 € (30 %) <p>Reste à Charge Communal prévisionnel 52 697,00 € HT (70 %)</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : janvier – Février 2022</p> <p>Engagement des Travaux : Septembre 2022</p>
<p>Indicateurs d’évaluation</p> <p>Un indicateur d’évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d’usagers, m²...).</p>	<p>Nombre usagers utilisant cette voie</p> <ul style="list-style-type: none"> - poids lourds - voitures - Vélos - piétons <p>Economie d’énergie réalisée (par rapport facture actuelle)</p>

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Gesnes le Gandelin

Aménagement de la place de la Maréchalerie

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale</p> <p>Axe 2.1 :Avoir une offre diversifiée et adaptée.</p> <p>Communication</p> <p>Axe 2.2 Améliorer la qualité de la vie quotidienne.</p> <p>Favoriser l'accessibilité des équipements et les déplacements. Favoriser les solidarités, le lien social et initiatives des habitants.</p> <p>Transition écologique</p> <p>Axe 3.2 Préserver la biodiversité</p> <p>Axe 3.3 Être un territoire économe en énergie</p>
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Gesnes le Gandelin
Description de l'action	<p>Grande surface inexploitée à l'entrée de la commune à gros potentiel d'aménagement et de projet esthétique.</p> <p>Engagement électoral</p>
Partenaires	<p>Commune s'engage à la réaliser.</p> <p>Convention signée avec le CAUE 72</p> <p>Choix à faire sur projets présentés par le CAUE en juin 2021</p>
Coût prévisionnel global en HT	Non connu
Plan de financement prévisionnel	<p>Non connu</p> <p>Fonds sollicités :</p> <p>-</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : Remise du projet définitif du CAUE 72 : 3^{ème} trimestre 2021</p> <p>Appel d'offres : 1^{er} semestre 2022</p> <p>Désignation maître d'œuvre : 4^{ème} trimestre 2022</p> <p>Engagement des Travaux : 1^{er} semestre 2023. Durée 6 mois</p>
Indicateurs d'évaluation	
<p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	

Fiche Action 2022 Gesnes le Gandelin

Aménagement de la place de la Place de l'Eglise

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale Axe 2.1 :Avoir une offre diversifiée et adaptée. Communication Axe 2.2 Améliorer la qualité de la vie quotidienne. Favoriser l'accessibilité des équipements et les déplacements. Favoriser les solidarités, le lien social et initiatives des habitants.</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité Axe 3.3 Être un territoire économe en énergie</p>
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de Gesnes le Gandelin
Description de l'action	Refonte des abords de l'Eglise. Création de places de parking. Sauvegarde du monument aux morts. Création d'espaces publics. Engagement électoral
Partenaires	Commune s'engage à la réaliser. Convention signée avec le CAUE 72 Choix à faire sur projets présentés par le CAUE en juin 2021
Coût prévisionnel global en HT	Non connu
Plan de financement prévisionnel	<p>Non connu</p> <p>Fonds sollicités :</p> <p>-</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude : Remise du projet définitif du CAUE 72 : 3 ^{ème} trimestre 2021 Appel d'offres : 1 ^{er} semestre 2022 Désignation maître d'œuvre : 4 ^{ème} trimestre 2022 Engagement des Travaux : Durée 6 mois
Indicateurs d'évaluation	
Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 Gesnes le Gandelin

Installations Photovoltaïques

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 Être un territoire économe en énergie
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Commune de Gesnes le Gandelin
Description de l'action	Projet dans le cadre de la transition énergétique pour tendre vers de l'autoconsommation et de réduire la facture énergétique.
Partenaires	A ce stade une réunion a été organisée avec une entreprise locale spécialiste du sujet et notre fournisseur d'électricité sera Oui Planète au 1 ^{er} novembre 2021 (favorise ces évolutions)
Coût prévisionnel global en HT	Non connu
Plan de financement prévisionnel	Non connu Fonds sollicités : - Reste à Charge Communal prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Entretien réalisé avec une entreprise locale
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	

Fiche Action 2022 Gesnes le Gandelin

Aménagement et amélioration du boulodrome

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale Axe 2.1 :Avoir une offre diversifiée et adaptée. Axe 2.2 Améliorer la qualité de la vie quotidienne. Favoriser l'accessibilité des équipements et les déplacements. Favoriser les solidarités, le lien social et initiatives des habitants.</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité Axe 3.3 Être un territoire économe en énergie</p>
Action n° 4	
Maître d'ouvrage	Commune de Gesnes le Gandelin
Description de l'action	<p>Le boulodrome actuel est installé dans un local exigu ne répondant pas aux normes ERP d'accessibilité PMR. Nous souhaitons l'agrandir et le mettre aux normes. Très nombreux adhérents à l'association</p>
Partenaires	<p>Commune s'engage à les réaliser en liaison avec les membres de l'association. Le projet est en discussion et la prochaine étape sera le dépôt d'un P.C</p>
Coût prévisionnel global en HT	Non connu
Plan de financement prévisionnel	<p>Non connu</p> <p>Fonds sollicités :</p> <p>-</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Plans de l'existant réalisés. Mise en œuvre des prescriptions reçues de la sous-commission départementale 72 : BAES, extincteurs, plans et consignes.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	

Fiche Action 2022 Gesnes le Gandelin

Aménagement du cimetière

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Cohésion sociale Axe 2.2 Favoriser l'accessibilité des équipements et les déplacements.</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité Axe 3.3 Être un territoire économe en énergie</p>
Action n° 5	
Maître d'ouvrage	Commune de Gesnes le Gandelin
Description de l'action	Mise en accessibilité PMR et réaménagement général. Engagement électoral et obligation réglementaire.
Partenaires	Commune s'engage à la réaliser. Convention signée avec le CAUE 72 Choix à faire sur projets présentés par le CAUE en juin 2021
Coût prévisionnel global en HT	Non connu
Plan de financement prévisionnel	<p>Non connu</p> <p>Fonds sollicités :</p> <p>-</p> <p>Reste à Charge Communal prévisionnel</p>
Calendrier Prévisionnel	<p>Etude : Remise du projet définitif du CAUE 72 : 3^{ème} trimestre 2021</p> <p>Devis pour les Colombariums effectué</p> <p>Devis relevé des tombes reçu et travaux prévus fin d'année</p> <p>Devis attendu pour travaux accessibilité</p> <p>Appel d'offres : 1^{er} semestre 2022</p> <p>Travaux à suivre : Durée 6 mois</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2021 Le Tronchet
AMENAGEMENT CENTRE BOURG 2EME TRANCHE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie – Favoriser l’accessibilité et les déplacements
Action n° 1	
Maître d’ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l’action	Création de trottoirs et d’emplacement de stationnement pour sécuriser les déplacements des usagers de la route et améliorer et mieux redistribuer l’utilisation de l’espace urbain
Partenaires	DEPARTEMENT BATIMENTS DE FRANCE
Coût prévisionnel global en HT	50 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 8 630.00€ - PLAN DE RELANCE 12 000.00€ - - Reste à Charge Communal prévisionnel 29 370.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2020 Engagement des Travaux : 2021-2022
Indicateurs d’évaluation Un indicateur d’évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d’usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 Le Tronchet

REFECTION DE LA TOITURE DU CLOCHER DE L'EGLISE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Consolider l'existant
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l'action	Travaux de réfection de toiture de la pointe du clocher et de réfection des gouttières de l'Eglise Notre Dame du Tronchet
Partenaires	CAUE SARTHE
Coût prévisionnel global en HT	28 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 30% 8 400.00€ - DEPARTMENT Service Patrimoine 25% 7 000.00€ - DSIL 20% 5 600.00€ Reste à Charge Communal prévisionnel 7 000.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2021 Engagement des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 ou 2023 Le Tronchet

RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Consolider l'existant
Action n° 3	
Maître d'ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l'action	Travaux de restauration en atelier des vitraux sur les 4 baies de l'Eglise Notre Dame et de repose des vitraux
Partenaires	CAUE SARTHE
Coût prévisionnel global en HT	29 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 30% 8 700.00€ - DEPARTMENT Service Patrimoine 25% 7 250.00€ - DSIL 20% 5 800.00€ Reste à Charge Communal prévisionnel 7 250.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 Le Tronchet

REHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 Réduire la consommation d'énergie
Action n° 4	
Maître d'ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l'action	Travaux de réhabilitation d'une ancienne maison d'habitation pour faire du locatif communal bas carbone Installation de panneaux solaires pour la production d'électricité et d'eau chaude et installation d'un assainissement individuel
Partenaires	ETAT BATIMENTS DE FRANCE
Coût prévisionnel global en HT	150 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DSIL 30% 45 000.00€ - REGION 20% 30 000.00€ Reste à Charge Communal prévisionnel 75 000.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2023-2024
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 Le Tronchet

REHABILITATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE ETABLE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Offre diversifiée Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie – Favoriser le lien social Transition écologique Axe 3.3 Réduire la consommation énergétique
Action n° 5	
Maître d'ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l'action	Travaux de réhabilitation et d'agrandissement d'une étable pour accueillir une salle communale et d'un atelier Installation d'une pompe à chaleur et de toilettes publiques
Partenaires	ETAT BATIMENTS DE FRANCE
Coût prévisionnel global en HT	100 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 30% 30 000.00€ - REGION 20% 20 000.00€ - DSIL 20% 30 000.00€ Reste à Charge Communal prévisionnel 20 000.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2024-2025
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

Fiche Action 2022 ou 2023 Le Tronchet

REHABILITATION DE LA TOUR DE L'ANCIEN CHATEAU

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité touristique Axe 1.4 Dynamique touristique
Action n° 6	
Maître d'ouvrage	Commune de LE TRONCHET
Description de l'action	Travaux de réhabilitation de l'ancienne tour du Château de la Tour Pose d'une charpente et d'une couverture Reprise des encadrements en pierre de taille et reprise des enduits Aménagement intérieur
Partenaires	BATIMENTS DE FRANCE
Coût prévisionnel global en HT	99 000€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 20% 19 800.00€ - REGION 20% 19 800.00€ - DEPARTEMENT 25% 24 750.00€ - FONDATION PATRIMOINE 8.9% 8 800.00€ - DONS ESPERES 3 000.00€ Reste à Charge Communal prévisionnel 22 850.00€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2023 Engagement des Travaux : 2025
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Maresché
Lotissement route de Bèlevant

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2-1 Renouveler la démographie – nouvelle offre
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de MARESCHE
Description de l'action	- Aménagement d'un lotissement : étude par maître d'œuvre, implantation, travaux
Partenaires	CAUE (conseil)
Coût prévisionnel global en HT	- Étude 29 190,00 € - Travaux 301 500,00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Emprunt Reste à Charge Communal prévisionnel
Calendrier Prévisionnel	Etude : année 2022 Engagement des Travaux : début 2023
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Habitat diversifié avec espaces verts (environ 8 / 10 lots)

Fiche Action 2022 Maresché

Voie sécurisée pour piétons rue des Sablons

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2-2 Favoriser les déplacements des habitants
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de MARESCHÉ
Description de l'action	- Voierie et espaces verts - Éclairage public sur 355 m
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	94 135,00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - 16 182,00 € Plan de relance départemental - 28 240,00 € DETR (30 %) - - Reste à Charge Communal prévisionnel 49 713,00 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : Engagement des Travaux : septembre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	12 maisons le long de cette voie départementale



Fiche Action 2022 Moulins le Carbonnel	
Réhabilitation d'un commerce et d'un Logement pour création Bar, Epicerie et restauration	
RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique Axe 1.1 : Être un territoire attractif – valoriser le potentiel existant- accompagner l'implantation de projets créateur d'emplois
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Moulins le Carbonnel.....
Description de l'action	Réhabilitation d'un commerce et du logement attenant. Accueillir un bar/petit restauration/épicerie
Partenaires	Etat, région, département Association 1000 cafés
Coût prévisionnel global en HT	332 000€ HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 79290 € - Plan relance région : 59 200 € - Plan relance départemental 17 900 € - Fonds européen Reste à Charge Communal prévisionnel 175 610 €à confirmer
Calendrier Prévisionnel	Etude : commencée en 2021 Engagement des Travaux : début 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Fréquentation du commerce en nombre d'usagers.

2022 Moulins le Carbonnel

Equipement d'auto surveillance du système d'assainissement

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 réduire la consommation d'énergie
Action n° 2	
Maître d'ouvrage	Commune de Moulins le Carbonnel
Description de l'action	Equipement d'auto surveillance du système d'assainissement
Partenaires	SATESE Agence de l'Eau
Coût prévisionnel global en HT	25 500€
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Agence de l'eau 80% : 20 400 € - Département 10% : 2550 € - - Reste à Charge Communal prévisionnel 10% 2 550 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : réalisée Engagement des Travaux : décembre 2021 ou janvier 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Nb de m3 rejetés au ruisseau pour 144 foyers raccordés à la station.



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Aubin du Locquenay
**Réhabilitation d'un local pour création d'une épicerie- restaurant-
salle de réception**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique Axe 1.1 Être un territoire attractif – accompagner l'implantation de projets créateurs d'entreprises et valoriser le potentiel existant
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Aubin-de-Locquenay
Description de l'action	Réhabilitation d'un local en centre bourg pour création d'un local commercial de 350 m ² . Le bâtiment sera divisé en plusieurs espaces : épicerie-bar, cuisine-restaurant, salle de réception et logement du gérant. L'arrivée de la fibre optique permettra de diversifier l'activité en louant la salle à des groupes en formation.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	450 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 150 000€ - DSIL : 150 000€ - - Reste à Charge Communal prévisionnel : 150 000€
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : septembre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m ² ...).	Accueil d'une épicerie sur la commune en 2022

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022- St Christophe du Jambet Projet global communal d'urbanisation et architectural pour la redynamisation du Centre-bourg Construction d'une nouvelle Mairie	
RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Offre diversifiée et communication vers habitants Axe 2.2 Favoriser l'accessibilité – faciliter les démarches administratives Axe 2.3 Faciliter l'accès au numérique Transition écologique Axe 3-3 réduire la consommation énergétique
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Christophe-du-Jambet
Description de l'action	Construction d'une nouvelle Mairie permettant de remplacer la Mairie actuelle installée dans un logement communal non conforme aux normes d'accessibilité en vigueur.
Partenaires	Selon étude de faisabilité engagée avec le cabinet Pharo Architectes et Carré d'Aire (Olivier VALLEE – Économiste de la construction.
Coût prévisionnel global en HT	420 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 50% (210 000 € HT) - Région : 20% (84 000 € HT) - Département : 10 % (42 000 € HT) - Europe : 15% (63 000 € HT) Reste à Charge Communal prévisionnel - 5% (21 000 € HT)
Calendrier Prévisionnel	Lancement des travaux en 2022 Achèvement des travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	- Favoriser l'accessibilité des services - Faciliter les démarches administratives et de vie quotidienne - Redonner à la Mairie un pôle central de services situé en cœur de bourg et mieux identifiable.

Fiche Action 2022- St Christophe du Jambet

Projet global communal d'urbanisation et architectural pour la redynamisation du Centre-bourg

Programme d'aménagement urbain

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Faciliter les déplacements des habitants Transition écologique Axe 3-2 Préserver la biodiversité
Action n°2	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Christophe-du-Jambet
Description de l'action	Programme d'aménagement urbain contenant une réhabilitation de la place du centre bourg et l'aménagement des voies de circulation existantes permettant une réduction de la vitesse et l'implantation de zones piétonnes. Cet aménagement urbain comprend également un volet urbain à travers la révision de la carte communale, permettant l'implantation d'ilots ouverts à la construction en centre-bourg, à travers un épaississement du centre. Ce projet intègre un volet « vie locale avec l'aménagement d'espaces sportifs (terrain de basket, de pétanque, etc) et un projet de jardin partagé.
Partenaires	Selon étude de faisabilité engagée avec le cabinet Pharo Architectes
Coût prévisionnel global en HT	1 000 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 50% (500 000 € HT) - Région : 20% (200 000 € HT) - Département : 10% (100 000 € HT) - Europe : 15% (150 000 € HT) Reste à Charge Communal prévisionnel - 5% (50 000 € HT)
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Faciliter les déplacements des habitants dans leur vie quotidienne et professionnelle

Fiche Action 2022 - St Christophe du Jambet

Réfection mur d'enceintes parking salle communale

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 faciliter l'accessibilité des équipements
Action n° 8	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Christophe-du-Jambet
Description de l'action	Une partie du mur d'enceinte de la salle communale est en mauvais état (mur écroulé à certains endroits). Un premier devis pour la restauration du mur a été effectué en 2019.
Partenaires	Intervention du CAUE (proposition de convention jointe en annexe) pour accompagner la commune dans ce projet
Coût prévisionnel global en HT	20 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 50% (10 000 € HT) - Région : 20% (4 000 € HT) - Département : 10% (2 000 € HT) - Europe : 15% (3 000 € HT) Reste à Charge Communal prévisionnel - 5% (1 000 € HT)
Calendrier Prévisionnel	- Etude et devis en 2021 - Demande de subvention en 2022 - Début du chantier en 2023
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Réfection complète du mur (à l'identique) en pierres de Roussard selon les méthodes traditionnelles

Fiche Action 2022 - St Christophe du Jambet

Réhabilitation cuisine (y compris matériels) et locaux techniques de la salle communale

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 faciliter l'accessibilité des équipements Transition écologique Axe 3-3 réduire la consommation énergétique
Action n° 9	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Christophe-du-Jambet
Description de l'action	Réhabilitation de la cuisine (y compris matériels) et locaux techniques de la salle communale.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	30 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 50% (15 000 € HT) - Région : 20% (6 000 € HT) - Département : 10% (3 000 € HT) Reste à Charge Communal prévisionnel - 20% (6 000 € HT)
Calendrier Prévisionnel	- Etude, devis et demande de subvention en 2022 - Début du chantier en 2022 si subvention suffisante.
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'utilisateurs, m²...).	Réhabilitation complète de la cuisine et locaux techniques.

Fiche Action 2022 - St Christophe du Jambet

Raccordement du bloc sanitaire au tout à l'égout salle communale (mise en conformité)

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 faciliter l'accessibilité des équipements Transition écologique Axe 3-2 Préserver la biodiversité
Action n° 10	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Christophe-du-Jambet
Description de l'action	Remplacement des anciennes canalisations et neutralisation de l'ancienne fosse septique du bloc sanitaire de la salle communale.
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	20 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR : 50% (10 000 € HT) - Région : 5% (1 000 € HT) - Département : 20% (4 000 € HT) - Europe : 15% (3 000 € HT) Reste à Charge Communal prévisionnel - 10% (2 000 € HT)
Calendrier Prévisionnel	- Etude, devis et demande de subvention 1er semestre 2022 - Début du chantier en 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Maintenir la qualité de traitement des eaux usées.

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Léonard des Bois
Circuit thématique découverte de Saint Léonard des Bois,
mise en valeur du patrimoine bâti et naturel et du passé
industriel de la Commune

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	
Action n°	Compétitivité économique et touristique Axe 1.1. Être un territoire attractif Axe 1.4 : dynamique touristique
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Léonard des Bois
Description de l'action	Création d'un circuit découverte de Saint Léonard des Bois dans le but de faire découvrir la commune en y intégrant le Domaine du Gasseau dans ce circuit thématique. Installation sur ce circuit des machines et outils repris au musée de Vivoin pour valoriser ce passé industriel et ouverture au public d'un espace détente sur un terrain communal.
Partenaires	La région dans le cadre des Petites cités de Caractère. Le Conseil Départemental dans le cadre du développement touristique des Alpes Mancelles
Coût prévisionnel global en HT	Aménagement de kiosques d'exposition 38 984.00 Aménagement de l'ancienne bibliothèque en exposition des anciens métiers. Signalétique et visuel 13487.00 € Aménagement de l'espace loisir et naturel et mise en valeur du matériel dans l'ancienne bibliothèque 10 000.00 € Soit un total de 62 471.00 € ht
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - 30 % de la région dans le cadre de l'aménagement des PCC (18741 €) - 20 % du conseil départemental (12494 €) Reste à Charge Communal prévisionnel 50 % soit 31 236 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : en cours

	Engagement des Travaux : printemps 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Projet pour dynamiser les commerces locaux et donner une autre offre aux touristes venant en nombre sur la commune de Saint Léonard des Bois. Entretien d'une volonté de la municipalité de créer un lien avec le Domaine du Gasseau et favoriser les échanges pour nos visiteurs.

Fiche Action 2022 Saint Léonard des Bois

Extension du camping municipal de Saint Léonard des Bois et remise aux normes de l'éclairage et des bornes électriques de branchement campeurs

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.1. Être un territoire attractif – Valoriser le patrimoine existant Axe 1.4 : dynamique touristique- Diversifier l'offre Transition écologique Axe 3.3 Réduire la consommation d'énergie
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Léonard des Bois
Description de l'action	Extension du terrain de camping municipal et remise aux normes électriques éclairage et bornes électriques pour les emplacements campeurs.
Partenaires	État, région et département
Coût prévisionnel global en HT	90 000 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 40 % (36 000 €) - Région 20 % (18 000 €) - Département 15 % (13 500 €) Reste à Charge Communal prévisionnel 22 500 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : Terminée Marché public en cours Travaux printemps 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Favoriser le meilleur accueil des touristes en gardant le côté naturel du terrain de camping et développer le tourisme sur la CCHSAM



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Marceau

Le Grand Parc

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 : Dynamique touristique source d'attractivité et d'emplois</p> <p>Cohésion sociale : Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie quotidienne – déplacements</p> <p>Transition écologique Axe3.2 Préserver la biodiversité</p>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Maceau
Description de l'action	Intégrer la nature au centre bourg par la création d'un Grand Parc d'environ 2 hectares. Nettoyage et aménagement des berges de la Sarthe avec construction d'un ponton pour les pêcheurs, transformation de la mare en mare pédagogique avec une nouvelle passerelle, fauchage tardif des terres effectué par un agriculteur de la commune, nouvelle circulation verte dans le bourg, plantation de nouvelles essences (non sujets au stress hydrique)... et même, réhabilitation des douches de l'ancien camping en guinguette.
Partenaires	Pour la réalisation du Grand Parc, collaboration avec le CAUE, la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs de la commune.
Coût prévisionnel global en HT	62 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Fonds sollicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région : 20 % = 12 400 € - Département : 20 % = 12 400 € - Etat : 30 % = 18 600 € <p>Reste à Charge Communal prévisionnel 30 % soit 18 600 €</p>
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : fin 2022 / 2023

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Grand Parc de 2 hectares. Fréquentation : les promeneurs en semaine (env 30 personnes/jour), env 100/150 personnes le WE et beaucoup plus aux beaux jours. Attrait de la guinguette</p>
--	--

Fiche Action 2022 Saint Marceau

Nature Sport

<p>RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE</p>	<p>Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 : Dynamique touristique source d'attractivité et d'emplois Cohésion sociale : Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie quotidienne – nouvelle offre loisirs et sport</p>
<p>Action n°</p>	
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Commune de Saint Marceau</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Création d'un espace sports outdoor avec l'aménagement d'un city stade, d'un pump track et d'un terrain de boules. Complexe sportif, en accès libre, placé en pleine nature, sur le terrain de l'ancienne salle polyvalente. Alliance du sport et de la nature qui devrait plaire à la jeune génération de Saint Marceau et des environs.</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Paysagiste, conseils de pro pour le pump track</p>
<p>Coût prévisionnel global en HT</p>	<p>72 992,60 € HT</p>
<p>Plan de financement prévisionnel</p>	<p>Fonds sollicités : - Région : 14 598,52 € HT - Département : 13 950,00 € HT - Etat : 14 598,52 € HT - Feeder : 14 598, 52 € HT Reste à Charge Communal prévisionnel 15 247,52 € HT</p>
<p>Calendrier Prévisionnel</p>	<p>Etude : 2022 Engagement des Travaux : 2022</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).</p>	<p>Environ : 3000 m2. Fréquentation indéterminée</p>



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
INSTALLATION CHAUDIERE A CONDENSATION, ISOLATION DES
COMBLES, REFECTION DE LA CHARPENTE ET COUVERTURE, PEINTURE
DES CLASSES

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3: Réduire la consommation d'énergie
Action n° 1	5
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Ecole et Mairie : <ul style="list-style-type: none">- Chauffage : installation d'une chaudière à condensation- Isolation des combles- Réfection de la charpente et couverture- Peinture des classes
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	36 780.98 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : <ul style="list-style-type: none">- DETR 2021 : 18 390.00 € Reste à Charge Communal prévisionnel 20 390.98 €
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : 2022 Début des travaux : juin 2022 Fin des travaux : septembre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	<ul style="list-style-type: none">- Réduction des dépenses d'énergie dans les bâtiments publics



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
ECLAIRAGE PUBLIC EN AGGLOMERATION**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 : Réduire la consommation d'énergie
Action n° 2	6
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Eclairage public en agglomération : - Remplacement des lampes par des leds et horloges sur la place sainte avoie, rue du ray, rue Saint Victeur, rue des Roses, rue des champagnes, rue du champ failli, impasse des églantines et impasse des pivoines
Partenaires	- Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré - Etat (DETR / DSIL) - Avis de la communauté de communes sur le programme CRTE
Coût prévisionnel global en HT	81 023.62 € Un investissement qui entrainera une réduction attendue des dépenses de fonctionnement futures (énergie, abonnement)
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 2022 Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre de la commune
Calendrier Prévisionnel	Consultation 1 ^{er} trimestre 2022 Travaux 2 ^{ème} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Afin d'être en corrélation avec la Loi Grenelle II sur l'environnement - Remplacement des nuisances lumineuses - Réduction des dépenses d'énergie des équipements publics - Un gain d'énergie de 60 % (pour information : voir document ci-après)



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
VOIE VERTE – SITE PIERRE MORIN – PANNEAUX D'EXPOSITIONS**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 Diversifier l'offre
Action n° 3	7
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Installation de 15 panneaux d'expositions sur le site Pierre Morin
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Fondation du Patrimoine et Région Pays de la Loire (suivi de l'action menée avec la restauration du four à chanvre)
Coût prévisionnel global en HT	10 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : <ul style="list-style-type: none"> - Souscription fondation du Patrimoine - Fondation du patrimoine - Mécènes du patrimoine - Région Pays de la Loire Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	1 ^{er} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre le site Pierre Morin plus attractif par le biais de panneaux d'exposition le long de la voie verte



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
RENOUVELLEMENT ET FIXATION DE LA POPULATION – création de lotissements

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Renouveler la démographie
Action n° 4	8
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Création de lotissements : <ul style="list-style-type: none">- Le champ de la planche (17 lots)- La rangée
Partenaires	- Commune
Coût prévisionnel global en HT	600 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : Reste à Charge Communal prévisionnel <ul style="list-style-type: none">-fonds propre communal-revente des lots
Calendrier Prévisionnel	2 ^{ème} semestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Fixer et augmenter la population communal



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
RENOUVELLEMENT ET FIXATION DE LA POPULATION – EXTENSION DU
RESEAU EAUX USÉES**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Renouveler la démographie Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité et la qualité de l'eau
Action n° 5	9
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	- Extension du réseau Eaux Usées sur les quartiers « Mimbré », « La Chaussée », « La Touche » et « la Rochette »
Partenaires	- Commune - Syndicat de la Belle Etoile
Coût prévisionnel global en HT	150 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : -Syndicat de la Belle Etoile Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : novembre 2021 Début des travaux : 2 ^{ème} semestre 2022 Fin des travaux : décembre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Renouveler la démographie par la mise en place de services de commodités - Préserver l'environnement par le maintien de la qualité de traitement des eaux usées - Maintenir les milieux aquatiques en bon état



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
DEVELOPPEMENT DU SITE SOCIO-CULTUREL PIERRE MORIN –
CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 Diversifier l'offre Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité et la qualité de l'eau
Action n° 6	10
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Construction d'une salle polyvalente sur le site Pierre Morin
Partenaires	- Commune
Coût prévisionnel global en HT	1 030 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : -DETR -Région -ADEME Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : décembre 2017 Bureau d'étude pour la conception (en cours de réalisation) Début des travaux : fin décembre 2022 Fin des travaux : 2 ^{ème} semestre 2023
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Diversifier l'offre sur le territoire - Améliorer la qualité d'accueil et de réception - Proposer un service de qualité - Créer une construction pour réduire la consommation d'énergie et aussi développer la production locale par de l'énergie renouvelable



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
PROTECTION DES BATIMENTS PUBLICS – VIDEO SURVEILLANCE

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 Améliorer la qualité de la vie quotidienne
Action n° 7	11
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Vidéo surveillance des bâtiments publics : -école -atelier communal -point d'apport volontaire -mairie -city-stade -centre bourg
Partenaires	- Commune
Coût prévisionnel global en HT	25 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : -DETR Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : 1 ^{er} trimestre 2022 Début des travaux : 2 ^{ème} semestre 2022 Fin des travaux : fin décembre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Améliorer la qualité de vie sur la commune - Sécuriser les services et équipements publics



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
DEVELOPPEMENT DU SITE SOCIO-CULTUREL DE PIERRE MORIN –
création d'un arboretum**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 Diversifier l'offre Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité
Action n° 8	12
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Création d'un arboretum sur le site Pierre Morin
Partenaires	- Commune - Région Pays de la Loire (1 naissance, 1 arbre)
Coût prévisionnel global en HT	10 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : -Région Pays de la Loire Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : 1 ^{er} trimestre 2022 Début des travaux : 2 ^{ème} semestre 2022 Fin des travaux : en fonction des naissances
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Diversifier l'offre sur le territoire - Maintenir l'espace en milieu naturel par la biodiversité et accueillir des espèces divers (oiseaux, insectes,...)



CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

**Fiche Action 2022 Saint Ouen de Mimbré
VOIE DOUCE – EXTENSION DE LA VOIE VERTE**

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe 1.4 Diversifier l'offre
Action n° 9	13
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré
Description de l'action	Extension de la voie verte du futur lotissement le champ de la planche au « Vieux Moulin » avec acquisition foncière
Partenaires	- Commune
Coût prévisionnel global en HT	20 000.00 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : Reste à Charge Communal prévisionnel -fonds propre communal
Calendrier Prévisionnel	Début d'exécution : 2 ^{ème} semestre 2022 Début des travaux : attendre les décisions du SIAEP Sillé-le-Guillaume sur la détermination du périmètre de protection de la source de Mimbré
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	- Promouvoir les balades touristiques par la randonnée, la bicyclette par l'extension de voie verte

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 Sougé le Ganelon
Création d'une cuisine à la salle des associations

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.2 : Amélioration de la qualité de vie des habitants – favoriser les solidarités, le lien social
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Sougé le Ganelon
Description de l'action	Création d'une cuisine à la salle des associations
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	76 700 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - Région FRDC Pacte Régional pour la ruralité 15 340€ (20 % sollicité) - Feader : 38 350 € (50% sollicité) - Reste à Charge Communal prévisionnel : 23 010 (30%)
Calendrier Prévisionnel	Etude : 1 ^{er} trimestre 2022 Engagement des Travaux : 3 ^{ème} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Nombre d'usagers

Fiche Action 2022 Sougé le Ganelon

Rénovation de l'éclairage public

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Transition écologique Axe 3.3 : Réduire la consommation d'énergie
Action n° 1	
Maître d'ouvrage	Commune de Sougé le Ganelon
Description de l'action	Rénovation de l'éclairage public visant à réduire la consommation d'énergie (LED) Phase 2
Partenaires	
Coût prévisionnel global en HT	46 131 €
Plan de financement prévisionnel	Fonds sollicités : - DETR 20 % : 9226 € (attribué) - Région PDL relance investissement communal 20 % : 9 226€ - EDF (dispositif CEE) : 3479 € - Reste à Charge Communal prévisionnel : 24 200 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : Réalisée Engagement des Travaux : avril 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Bilan énergétique

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 – Thoiré sous Contensor
Travaux réfections de trottoirs

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2-2 Favoriser les déplacements des habitants
Action n° 2022-01	
Maître d'ouvrage	Commune de Thoiré sous Contensor
Description de l'action	Création d'un trottoir pour la sécurité des enfants et administrés
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel global en HT	65 000 €
Plan de financement prévisionnel	Etat : 30 % DETR /DSIL 19500 € Région : Reste à charge Commune 45 500 €
Calendrier Prévisionnel	Etude : ATESART 2021+Devis en cours Engagement des Travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	

CRTE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Fiche Action 2022 - Vivoin

Aménagement d'une liaison douce entre le bourg et la gare de Vivoin

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	<p>Compétitivité économique et touristique Axe : 1.3 Faciliter les déplacements Axe 1.4 Dynamique touristique, source attractivité et emplois</p> <p>Cohésion sociale Axe 2.2 : consolider les services de proximité et favoriser l'accessibilité</p> <p>Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité</p>
Action n° 2022-1	
Maître d'ouvrage	Commune de Vivoin
Description de l'action	<p>Demande régulière des habitants du bourg de Vivoin de rendre possible et sécuriser un mode de déplacement doux entre le bourg et la gare. Faciliter les mobilités du quotidien et les déplacements verts.</p> <p>Permettre aux touristes de rejoindre le Prieuré depuis la gare.</p> <p>Bénéficiaires : administrés – usagers SNCF- touristes.</p>
Partenaires	<p>Etat : appui financier à solliciter, Région : en discussion pour un appui technique et financier, Département : en discussion pour un appui technique et financier, CCHSAM CAUE : conseils</p>
Coût prévisionnel global en HT	En attente de chiffrage prochain par le Département
Plan de financement prévisionnel	Etat : DETR / DSIL / Plan vélo

	Région : investissement en faveur de l'accès au réseau de transport régional Département : Plan de relance ? Communauté de communes Reste à charge Commune
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 Engagement des Travaux : inconnu
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Réduction de la dangerosité et sécurisation des piétons. Augmentation du tourisme : solliciter les professionnels du tourisme sur le secteur (Prieuré de Vivoin, camping de Beaumont, Hôtels ...) pour connaître le mode de déplacement de leurs clients. Augmentation du nombre d'usagers TER faisant un arrêt à la gare de Vivoin

Fiche Action 2022 - Vivoin

Agrandissement et rénovation du parking de la gare de Vivoin (desserte TER)

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Compétitivité économique et touristique Axe : 1.3 Faciliter les déplacements Axe 1.4 Dynamique touristique, source attractivité et emplois Cohésion sociale Axe 2.2 : consolider les services de proximité et favoriser l'accessibilité Transition écologique Axe 3.2 Préserver la biodiversité
Action n° 2022-02	
Maître d'ouvrage	Commune de Vivoin
Description de l'action	Constat de saturation du parking de la gare de Vivoin. Opportunité d'agrandissement liée à la vente des ex-parcelles AGRIAL. Acquisition des parcelles le 18/10/2021 Bénéficiaires : usagers SNCF venant de toutes les communes environnantes.

Partenaires	Etat : appui financier, Région : en discussion pour un appui technique et financier, Département : en discussion pour un appui technique et financier, CCHSAM CAUE : rencontré pour conseils
Coût prévisionnel global en HT	165 255.91 € HT hors aménagements paysagers et autres équipements à chiffrer.
Plan de financement prévisionnel	Etat : DETR/DSIL Région : Investissement en faveur de l'accès au réseau de transport régional, Département : Plan de relance ? CCHSAM : ? Reste à Charge commune
Calendrier Prévisionnel	Etude : 2022 et appels d'offres Engagement des Travaux : 2022 démolition des hangars.
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m²...).	Augmentation du nombre d'usagers TER. Nombres de places disponibles sur le parking. Sécurisation des usagers au moment des arrivées et départs, circulation anarchique à l'heure actuelle.

Fiche Action 2022 – Vivoin

Création d'un lotissement « Les Goiseries III »

RATTACHEMENT AU PROJET DE TERRITOIRE	Cohésion sociale Axe 2.1 Renouveler la démographie
Action n° 2022-03	
Maître d'ouvrage	Commune de Vivoin
Description de l'action	Plus de terrains disponibles à la vente. Demandes régulières auprès de la mairie. Terrain communal disponible et réservé à cet effet. Environ 20 lots.
Partenaires	Commune
Coût prévisionnel global en HT	200 000 €
Plan de financement prévisionnel	Commune Agence de l'Eau ?
Calendrier Prévisionnel	Etude : et appel d'offre 2022 Engagement des Travaux : 2 nd semestre 2022.
Indicateurs d'évaluation Un indicateur d'évaluation est basé sur un objectif mesurable qui peut être chiffré (exemple : nombre d'usagers, m ² ...).	Nombre de lots vendus

ANNEXE 5- Projets CCHSAM 2023 à 2026

 Actions CCHSAM	Coût Total en € HT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation
Restructuration des locaux siège CCHSAM Trésor public Mobilier +informatique axians (cablage tél, info, postes)	NC	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2023
ZA Bérus - Actualisation signalétique	8 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	8 000 €	100%	2023
Domaine du Gasseau : Signalétique mur d'escalade	NC	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	45 716 €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2023
Fyé : VRD Sarthe Habitat (Total150 000 €dont à positionner sur 100 000 € CC)	100 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	100 000 €	100%	2023
Complexe sportif Maresché	1 700 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	1 700 000 €	100%	2023/2024/2025
Investissement en fonction des nouveaux marchés	NC	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2023
ZA Fyé Eclairage LED cellule F	12 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	12 000 €	100%	2024
Domaine du Gasseau - création d'une serre de jardin	40 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	40 000 €	100%	2024
Piscine Beaumont sur Sarthe et Fresnay sur Sarthe (Casiers)	40 000 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	40 000 €	100%	2024
Nouvelles offres accueil entreprises ZA / Pépinières/ immo ent / espace co-working	NC	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	- €	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	2025/2026

ANNEXE 5 - Projets communes 2023 à 2026

Financement voté

Financement antérieur à 2021

xxxx

Financement sollicité

NC : Non Chiffré 	Projets Communes 2023 à 2026	Coût Total en € HT	Financement voté		Financement antérieur à 2021		xxxx		Financement sollicité		Sous total autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	
			Europe	Part Europe	Sous total financements EETAT	Part ETAT	Sous total financements REGION	Part REGION	Sous total financements DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT					
Ancinnes	Aménagement d'un lotissement	100 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Aménagement du bourg	700 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	700 000 €	100%	2023
	Création carrefour randonneurs (halte et départ pour randonneurs)	50 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	50 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Rénovation ancienne cantine désaffectée	400 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	400 000 €	100%	2023
	Eglise: rénovation des peintures, chauffage et électricité	1 000 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	1 000 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Vestiaire Gymnase	250 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	250 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
Assé le boisne	Création voie douce Assé - Sougé le Ganelon	NC	NC	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2023
Beaumont sur Sarthe	Travaux de voirie et réseaux	100 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	100 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
Bérus	Curage lagune bourg	22 568 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	22 568 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
Bourg le Roi	Création espaces Camping Cars près du Musée de la Broderie	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2023
	Installation borne recharge électrique	14 460,00 €		0%	- €	0%	11 568,00 €	80%	- €	0%	- €	0%	2 892 €	20%	2022/2023/2024/2025/2026
	Vidéo protection	12 000,00 €		0%	3 600 €	30%	6 000,00 €	50%	- €	0%	- €	0%	2 400 €	20%	2022/2023/2024/2025/2026
	Structure d'accueil			#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	2022/2023/2024/2025/2026
Cherisay	Etude pour réaffectation ancien logement de l'école	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
Douillet le joly	Réhabilitation logement locatif	100 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	100 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Aménagement des allées du cimetière	39 124 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	39 124 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Extension de la salle des fêtes	120 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	120 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Projet éolien	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
Fresnay sur Sarthe	Bâtiment de la gare de la Hutte (restauration par étapes)	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	NC
	Occupation restaurant scolaire par centre social Escale	50 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	50 000 €	100%	2023
Gesnes Le Gandelin	Rénovation énergétique des 2 sites scolaires	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Borne électrique	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Couverture d'un espace multifonction	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Continuité de sécurisation de traversée de bourg	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026

NC : Non Chiffré



Projets Communes 2023 à 2026

	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS EETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	
	Continuité enfouissement réseau	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Création d'une zone de co-voiturage	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
Juillé	Remplacement éclairage public LED	32 698 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	32 698 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Remplacement des huisseries de 4 bâtiments locatifs	37 900 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	37 900 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Création éclairage public	15 298 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	15 298 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	remplacement chaudière par pompe à chaleur	15 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	15 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
Le Tronchet	Réhabilitation de la tour de l'ancien château	99 000 €		0%	19 800 €	20%	19 800,00 €	20%	24 750,00 €	25%	11 800,00 €	12%	22 850 €	23%	2023
Maresché	Création d'une voie douce reliant la voie verte et le bourg de Maresché	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
Moulins le Carbonnel	Rénovation école	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
Oiseau le Petit	Aménagement de commerce	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
St Christophe du Jambet	Redynamisation centre bourg Construction d'un atelier municipal	144 000 €	21 600 €	15%	72 000 €	50%	28 800,00 €	20%	14 400,00 €	10%	- €	0%	7 200 €	5%	2023
	Redynamisation centre bourg Réhabilitation de 2 logements locatifs communaux	160 000 €	24 000 €	15%	80 000 €	50%	32 000,00 €	20%	16 000,00 €	10%	- €	0%	8 000 €	5%	2023
	Redynamisation centre bourg Construction de 4 logements partenariat Sarthe Habitat	150 000 €		0%	75 000 €	50%	- €	0%	15 000,00 €	10%	60 000,00 €	40%	- €	0%	2023
	Redynamisation centre bourg Construction d'une résidence partagée pour séniors et PMR	600 000 €	60 000 €	10%	300 000 €	50%	120 000,00 €	20%	60 000,00 €	10%	30 000,00 €	5%	30 000 €	5%	2024
	Aménagement parking salle communale	60 000 €		0%	30 000 €	50%	12 000,00 €	20%	6 000,00 €	10%	- €	0%	12 000 €	20%	2024
	Travaux extension réseau eau usées et modernisation réseau existant pour limiter le déversement d'eau pluviale à la station d'épuration	300 000 €	30 000 €	10%	150 000 €	50%	60 000,00 €	20%	30 000,00 €	10%	- €	0%	30 000 €	10%	2024
	Redynamisation centre bourg Implantation commerce multiservices (opération 1000 cafés)	200 000 €	30 000 €	15%	#VAEUR!	#VAEUR!	40 000,00 €	20%	20 000,00 €	10%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2024
Saint Georges le Gaultier	Eclairage public	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Remplacement chaudière	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
Saint Léonard	Réfection toiture salle associative	21 534 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	21 534 €	100%	2022/2023/2024/2025/2027
St Christophe du Jambet	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Mobilier et équipement	30 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Cuisine professionnelle	50 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Scène et loges	50 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - équipement vidéo et numérique	20 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - voie verte Panneaux exposition	10 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Voie verte Eclairage public Led	20 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Haie périphérique - portail -clôture	30 000 €		0%	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026

NC : Non Chiffré



Projets Communes 2023 à 2026

	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTS EETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO	Calendrier prévisionnel réalisation	
St Ouen de Mimbres	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Création d'un parking gazonné	30 000 €		0%	#VAEUR!	- €	0%	- €	0%	- €	0%	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Développement du site socio culturel de Pierre Morin - Panneaux photovoltaïque sur toiture	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Developpement économique (sous réserve partenariat avec la CCHSAM) Pierre Morin - réalisation de bureaux partagés coworking	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Developpement économique (sous réserve partenariat avec la CCHSAM) Pierre Morin - Réalisation d'un service d'accueil au service des administrés	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Mise à disposition de terrains viabilisés pour 4 logements sociaux locatifs (sous réserve partenariat avec la CCHSAM)	20 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	20 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
	Ecole - remplacement du parc informatique	25 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	25 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026
St Victeur	Projet Eolien	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
Ségrie	Station d'épuration	500 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	500 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026	
	Sécurisation du bourg	250 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	250 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026	
	Enfouissement des réseaux au centre bourg	270 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	270 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026	
	Aménagement jeux espace loisirs	100 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	100 000 €	100%	2022/2023/2024/2025/2026	
Vivoin	Réhabilitation- transfert de locaux Accueil périscolaire	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Agrandissement du cimetière	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Réhabilitation - agrandissement Mairie	NC		#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	
	Réfection de la voirie communale en agglomération	NC		#VAEUR!	- €	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	- €	#VAEUR!	#VAEUR!	#VAEUR!	2022/2023/2024/2025/2026	

ANNEXE 6 bis Financements de la Région des pays de la Loire

au 01/10/2021

Liste des actions soutenues par la Région des Pays de la Loire en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé opération	Date d'attribution de l'aide régionale	Section	Montant voté
POLE HOSPITALIER GERONTOLOGIQUE NORD SARTHE	BEAUMONT-SUR-SARTHE	Equipements pour consultations avancées et matériels pour biologie délocalisée, dans le cadre du fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers et de l'AAP hôpitaux de proximité de l'ARS	12/02/2021	Investissement	51 039,00 €
COMMUNE D ANCINNES	ANCINNES	Fonds école : Rénovation du parking de l'école publique	12/02/2021	Investissement	2 050,00 €
COMMUNE D ANCINNES	ANCINNES	FRDC : Création d'un plateau multisports 'city stade'	12/02/2021	Investissement	6 469,00 €
COMMUNE D ASSE LE RIBOUL	ASSE-LE-RIBOUL	FRDC : Travaux d'aménagement de la Rue du Four Carré et du Chemin de la Ducasière	23/09/2021	Investissement	28 989,00 €
COMMUNE DE FYE	FYE	FRDC : Aménagement urbain sur la route de Gesnes (RD 56).	31/03/2021	Investissement	6 402,00 €
COMMUNE DE OISSEAU LE PETIT	OISSEAU-LE-PETIT	Fonds école : Extension et réhabilitation de l'école	31/03/2021	Investissement	100 000,00 €
COMMUNE DE SAINT AUBIN DE LOCQUENAY	SAINT-AUBIN-DE-LOCQUENAY	FRDC : Construction d'une Maison Assistant(e)s Maternel(le)s	12/02/2021	Investissement	50 000,00 €
COMMUNE DE SAINT MARCEAU	SAINT-MARCEAU	FRDC : Demande de subvention pour remplacement de l'éclairage public sur une partie du bourg route d'Alençon, une partie du chemin de Vauvel et de Grimault. Le Conseil Départemental va procéder à l'e	23/09/2021	Investissement	7 861,00 €
COMMUNE DE SEGRIE	SEGRIE	FRDC : Aménagement et embellissement du bourg	21/05/2021	Investissement	31 929,00 €
COMMUNE DE SOUGE LE GANELON	SOUGE-LE-GANELON	FRDC : Modernisation des équipements publics	23/09/2021	Investissement	21 774,00 €
COMMUNE DE VERNIE	VERNIE	FRDC : Remplacement des menuiseries extérieures des résidences communales	12/02/2021	Investissement	5 516,00 €
COMMUNE DE VIVOIN	VIVOIN	FRDC : Modernisation de l'éclairage public	31/03/2021	Investissement	8 928,00 €
MAIRIE DE CHERANCE	CHERANCE	FRDC : Travaux d'aménagement de voirie aux abords de l'école	23/09/2021	Investissement	40 000,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	BEAUMONT-SUR-SARTHE	La rénovation des vestiaires et des sanitaires du gymnase	23/09/2021	Investissement	165 000,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	FRESNAY-SUR-SARTHE	La création d'une boutique pour l'Office de tourisme des Alpes mancelles	12/02/2021	Investissement	20 000,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	FRESNAY-SUR-SARTHE	La création d'une déchèterie à Ancinnes et d'un centre de collecte de proximité à Saint Paul le Gaultier	23/09/2021	Investissement	177 611,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	FRESNAY-SUR-SARTHE	La construction d'une gendarmerie	23/09/2021	Investissement	1 212 479,00 €
COMMUNE DE BEAUMONT SUR SARTHE	BEAUMONT-SUR-SARTHE	L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques	31/03/2021	Investissement	17 679,00 €
COMMUNE DE FRESNAY SUR SARTHE	FRESNAY-SUR-SARTHE	L'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques	21/05/2021	Investissement	11 400,00 €
COMMUNE DE FRESNAY SUR SARTHE	FRESNAY-SUR-SARTHE	La création du Centre culturel Coféa	23/09/2021	Investissement	93 927,00 €
COMMUNE DE SEGRIE	SEGRIE	La création d'une bibliothèque	12/02/2021	Investissement	22 500,00 €
COMMUNE D ANCINNES	ANCINNES	PLRIC : Création d'un commerce multiservices	12/02/2021	Investissement	49 580,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	BEAUMONT-SUR-SARTHE	La restructuration de la déchetterie avec extension	31/03/2021	Investissement	350 000,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	BEAUMONT-SUR-SARTHE	La rénovation des vestiaires et des sanitaires du gymnase	23/09/2021	Investissement	50 000,00 €
CC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	FRESNAY-SUR-SARTHE	La création d'une déchèterie à Ancinnes et d'un centre de collecte de proximité à Saint Paul le Gaultier	23/09/2021	Investissement	71 000,00 €
					2 602 133,00 €

ANNEXE 6 Convention financière - Actions CCHSAM 2021

 Actions CCHSAM	Compétitivité économique et Touristique				Cohésion sociale			Transition écologique			Coût Total en € HT	Financement voté		Financement année antérieure		xxxxx	Financement sollicité				
	Axe 1.1 Attractif Péréniation et création activités	Axe 1.2 Fonctionnement Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Fonctionnement Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique Offre de services diversifiée	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Fonctionnement Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Fonctionnement Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie		SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION		SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT
Construction d'une gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe/Assé-le-Boisne	1										3 506 533 €	1 331 127 €	38%	1 212 479 €	35%	- €	0%	- €	0%	962 927 €	27%
Construction d'une déchetterie à Ancinnes/Bourg-le-Roi et centre de collecte de proximité à Saint-Paul-le-Gaultier + vidéo protection								1			510 600 €	54 166 €	11%	248 611 €	49%	50 000 €	10%	- €	0%	157 823 €	31%
Office de tourisme à Beaumont-sur-Sarthe (construction)				1							376 500 €	100 000 €	27%	90 000 €	24%	30 000 €	8%	- €	0%	156 500 €	42%
Office de tourisme à Fresnay-sur-Sarthe (extension, création d'une boutique de produits du terroir)				1							60 000 €	24 200 €	40%	20 000 €	33%	- €	0%	- €	0%	15 800 €	26%
Domaine du Gasseau : Arrêt Vélobuissonnière				1							2 862 €	- €	0%	715 €	25%	- €	0%	- €	0%	2 147 €	75%
Domaine du Gasseau : Mise aux normes La maison du Gasseau	1			1							101 304 €	- €	0%	- €	0%	45 716 €	45%	- €	0%	55 588 €	55%
Matériel informatique Espace France Services						1	1				8 866 €	4 433 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	4 433 €	50%
Gymnase Beaumont sur Sarthe (réhabilitation des vestiaires et sanitaires)					1						397 290 €	35 400 €	9%	215 000 €	54%	- €	0%	- €	0%	146 890 €	37%
Travaux à la piscine Fresnay sur Sarthe (réfection carrelage du bassin, réfection complète de la pataugeoire)					1						65 581 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	65 581 €	100%
Totaux											5 029 535,59 €	1 549 326,35 €	31%	1 786 805,00 €	0,36 €	125 716,00 €	2%	- €	0%	1 567 688,24 €	31%

ANNEXE 6 - ACTIONS COMMUNALES 2021

		Financement 2021 voté				Financement antérieur à 2021				xxxx		Financement sollicité												
		Compétitivité économique et touristique				Cohésion sociale			Transition écologique			Actions avec sollicitations de financements												
Actions Communes 2021		Axe 1.1 Attraitif Pérenisation et création activités	Axe 1.2 Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamique touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTSEE TAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO
Ancinnes	City stade				1	1					32 345,00 €		0%	16 000 €	49%	6 469,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	0%	9 876 €	31%
	Commerce multi services	1				1					281 745,49 €	50 000 €	18%	63 930 €	23%	49 580,00 €	18%	35 000,00 €	12%	- €	0%	0%	83 235 €	30%
	Rénovation toiture église					1				1	10 069,80 €		0%	5 035 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	5 035 €	50%
	Travaux de voirie: parking école, collège, réfection trottoirs - Rénovation du Parking de l'école publique						1					38 118 €		0%	- €	0%	2 050,00 €	5%	24 550,00 €	64%	- €	0%	0%	11 518 €
Assé le boisne	Voirie/ sécurité : rénovation trottoirs						1				60 255 €		0%	- €	0%	12 051,00 €	20%	16 871,40 €	28%	- €	0%	0%	31 333 €	52%
Assé le Riboul	Travaux aménagement voiries						1				144 945,00 €		0%	32 917 €	23%	28 989,00 €	20%	52 000,00 €	36%	- €	0%	0%	31 039 €	21%
	Remplacement du système de chauffage vétuste de la Mairie + Logement communal attenant									1	22 841,31 €		0%	4 344 €	19%	4 568,26 €	20%	- €	0%	9 000,00 €	39%	0%	4 929 €	22%
Beaumont sur Sarthe	Panneaux d'information lumineux					1					19 835 €	- €	0%	- €	0%	- €	0%	15 867,64 €	80%	- €	0%	0%	3 967 €	20%
	Démolition d'une maison pour installation armoire fibre									1	29 000 €		0%	- €	0%	- €	0%	19 915,00 €	69%	- €	0%	0%	9 085 €	31%
Bérus	Aménagement sécurité du bourg						1				21 930 €		0%	- €	0%	2 000,00 €	9%	12 000,00 €	55%	- €	0%	0%	7 930 €	36%
	Remplacement éclairage public LED									1	38 000 €		0%	7 600 €	20%	9 700,00 €	26%	- €	0%	- €	0%	0%	20 700 €	54%
Bourg le Roi	Eclairage extérieur de l'église par Leds et aménagement pourtour									1	14 688,00 €		0%	- €	0%	11 750,00 €	80%	- €	0%	- €	0%	0%	2 938 €	20%
	Embellissement du centre bourg - Opération cœur de village						1				18 900,00 €		0%	8 000 €	42%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	10 900 €	58%
Chérancé	Rénovation groupe scolaire					1	1			1	451 410 €		0%	225 705 €	50%	75 000,00 €	17%	- €	0%	- €	0%	0%	150 705 €	33%
	Aménagement amélioration sécurité routière Ecole et lieux publics						1				200 000 €		0%	- €	0%	40 000,00 €	20%	20 000,00 €	10%	- €	0%	0%	140 000 €	70%
Cherisay	Réhabilitation d'un enrobé- place PMR Salle polyvalent						1				17 158,50 €		0%	- €	0%	- €	0%	12 000,00 €	70%	- €	0%	0%	5 159 €	30%
Douillet le joly	Aménagement des trottoirs du bourg						1				28 522 €		0%	5 704 €	20%	- €	0%	12 000,00 €	42%	- €	0%	0%	10 818 €	38%
Fresnay sur Sarthe	Aménagement du Parking de la gare de la Hutte	1					1				150 000 €		0%	62 120 €	41%	- €	0%	- €	0%	43 940,00 €	29%	0%	43 940 €	29%
	Restauration-extension Groupe scolaire					1	1			1	1 203 065 €		0%	500 000 €	42%	100 000,00 €	8%	- €	0%	- €	0%	0%	603 065 €	50%
	Mise en place d'un plan de valorisation du patrimoine - PVAP				1						38 882,50 €		0%	25 277 €	65%	- €	0%	5 832,38 €	15%	- €	0%	0%	7 773 €	20%
	Maison intergénérationnelle (accueil des familles des résidents et animations)					1	1	1			85 489,60 €		0%	- €	0%	25 646,88 €	30%	- €	0%	- €	0%	0%	59 843 €	70%
	Rénovation énergétique mairie et réaménagement des locaux						1			1	70 799,13 €		0%	- €	0%	- €	0%	27 603,00 €	39%	- €	0%	0%	43 196 €	61%
	Remplacement candelabres avenue G De Gaulle (LED)									1	18 499,95 €		0%	- €	0%	5 550,00 €	30%	- €	0%	- €	0%	0%	12 950 €	70%
	Centre culturel Coféa (exposition, atelier de l'association musée de la coiffe - micro folies)				1		1	1			553 700,00 €		0%	266 828 €	48%	160 131,97 €	29%	16 000,00 €	3%	- €	0%	0%	110 740 €	20%
Barques électriques				1						57 024,20 €		0%	- €	0%	- €	0%	27 603,00 €	48%	- €	0%	0%	29 421 €	52%	
Granchamp	Eclairage public autonome										23 337 €		0%	4 667 €	20%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	18 670 €	80%
Le Tronchet	Aménagement du centre bourg - 2ème tranche						1				50 000 €		0%	8 630 €	17%	- €	0%	12 000,00 €	24%	- €	0%	0%	29 370 €	59%
	Réfection du clocher de l'Eglise						1				28 000 €		0%	14 000 €	50%	- €	0%	7 000,00 €	25%	- €	0%	0%	7 000 €	25%
Livet en saosnois	Rénovation et extension de l'éclairage public et installation de lampadaires solaires									1	23 885,19 €		0%	5 244 €	22%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	18 641 €	78%
Maresché	Ecole numérique et TBI									1	7 520 €		0%	- €	0%	- €	0%	3 500,00 €	47%	- €	0%	0%	4 020 €	53%
	Enfouissementdes réseaux et éclairage LED									1	50 929 €		0%	7 778 €	15%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	0%	43 151 €	85%

Actions Communes 2021		Axe 1.1 Attractif Pérenisation et création activités	Axe 1.2 Formation emploi jeunes	Axe 1.3 Lever les freins à l'emploi	Axe 1.4 Dynamiqu e touristique	Axe 2.1 Renouvellement démographique	Axe 2.2 Améliorer la qualité de vie	Axe 2.3 Soutien habitants dans évolutions	Axe 3.1 Optimiser la gestion des déchets	Axe 3.2 Préserver la biodiversité	Axe 3.3 Economie d'énergie	Coût Total en € HT	Europe	Part Europe	SOUS TOTAL FINANCEMENTSEE TAT	Part ETAT	SOUS TOTAL FINANCEMENTS REGION	Part REGION	SOUS TOTAL FINANCEMENTS DEPARTEMENT	Part DEPARTEMENT	SOUS TOTAL AUTRES FINANCEMENTS	Part autres financements	RESTE A CHARGE Collectivité Territoriale HT	Part MO
Moulins le Carboneil	Modernisation éclairage du complexe sportif, d'animation et de loisirs										1	11 800,88 €		0%	2 360 €	20%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	9 441 €	80%
Oisseau le Petit	Extension et réhabilitation énergétique de l'école					1					1	1 260 000 €		0%	- €	0%	100 000,00 €	8%	16 950,00 €	1%	- €	0%	1 143 050 €	91%
Saint Georges le Gaultier	Isolation cantine										1	43 574 €		0%	21 787 €	50%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	21 787 €	50%
	Création station d'épuration									1	371 674 €		0%	111 500 €	30%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%	260 174 €
Saint Léonard	Installation de jeux en bois et tables de pique-nique sur la commune				1							16 225 €		0%	- €	0%	- €	0%	12 000,00 €	74%	- €	0%	4 225 €	26%
St Marceau	Eclairage public et enfouissement des lignes										1	39 306 €		0%	7 861 €	20%	7 861,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	23 584 €	60%
St Ouen de Mimbri	Aménagement bâtiment accueil des associations locales						1					200 000 €		0%	47 000 €	24%	52 850,00 €	26%	18 576,00 €	9%	- €	0%	81 574 €	41%
	Restauration du four à chanvre				1							12 432 €		0%	- €	0%	3 730,00 €	30%	- €	0%	- €	0%	8 702 €	70%
St Paul le Gaultier	Réhabilitation Mairie										1	69 770 €		0%	20 931 €	30%	- €	0%	12 000,00 €	17%	- €	0%	36 839 €	53%
Ségrie	Restructuration groupe scolaire - Phase 3 (Bibliothèque)					1	1					374 004 €		0%	138 250 €	37%	22 500,00 €	6%	- €	0%	- €	0%	213 254 €	57%
Sougé le Ganelon	Remplacement éclairage public LED - Phase 1										1	21 728 €		0%	10 864 €	50%	4 346,00 €	20%	- €	0%	- €	0%	6 518 €	30%
	Vidéo protection des espaces publics- salle polyvalent- PAV- cimetière							1				18 000 €		0%	3 600 €	20%	9 000,00 €	50%	- €	0%	- €	0%	5 400 €	30%
Vivoin	Installation de 5 radars pédagogiques						1					13 650 €		0%	4 095 €	30%	- €	0%	4 067,40 €	30%	- €	0%	5 488 €	40%
	Remplacement éclairage public LED										1	44 462 €		0%	8 892 €	20%	8 928,40 €	20%	13 392,60 €	30%	- €	0%	13 249 €	30%
TOTAUX												6 177 186,98 €	50 000,00 €	1%	1 613 896,56 €	26%	742 701,51 €	12%	386 228,42 €	6%	52 940,00 €	1%	3 331 420,49 €	54%

ANNEXE 6 - Détail financement Etat Actions CCHSAM 2021

 Actions CCHSAM	Coût Total en € HT	Financement année antérieure					Financement voté	
		Etat	DETR / DSIL Dotation d'équipement des territoires ruraux	DSIL Dotation Soutien à l'investissement Local Fonds de relance Etat	Agence nationale du sport ANS	DRAC	SOUS TOTAL FINANCEMENTS ETAT	Part ETAT
Construction d'une gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe/Assé-le-Boisne	3 506 533 €	631 127 €	500 000 €	200 000 €			1 331 127 €	38%
Construction d'une déchetterie à Ancinnes/Bourg-le-Roi et centre de collecte de proximité à Saint-Paul-le-Gaultier + vidéo protection	510 600 €		54 166 €				54 166 €	11%
Office de tourisme à Beaumont-sur-Sarthe (construction)	376 500 €			100 000 €			100 000 €	27%
Office de tourisme à Fresnay-sur-Sarthe (extension, création d'une boutique de produits du terroir)	60 000 €		24 200 €				24 200 €	40%
Domaine du Gasseau : Arrêt Vélobuissonnière	2 862 €						- €	0%
Domaine du Gasseau : Mise aux normes La maison du Gasseau	101 304 €						- €	0%
Matériel informatique Espace France Services	8 866 €		4 433 €				4 433 €	50%
Gymnase Beaumont sur Sarthe (réhabilitation des vestiaires et sanitaires)	397 290 €	- €	35 400 €	- €	- €	- €	35 400 €	9%
Travaux à la piscine Fresnay sur Sarthe (réfection carrelage du bassin, réfection complète de la pataugeoire)	65 581 €		- €				- €	0%
Totaux	5 029 535,59 €	631 127,45 €	618 198,90 €	300 000,00 €	- €	- €	1 549 326,35 €	31%

**ANNEXE 6 - Détail financement ETAT
ACTIONS COMMUNALES 2021**

Financement 2021 voté

xxxx

Financement sollicité

Financement antérieur à 2021

NC : Non Chiffré 	Actions Communes 2021	Coût Total en € HT	Etat	DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux	DSIL Dotation Soutien à l'investissement Local Fonds de relance Etat	DRAC	Agence nationale du sport ANS	SOUS TOTAL FINANCEMENT SEET AT	Part ETAT
Ancinnes	Eclairage public -LED	8 000,16 €		1 600,00 €				1 600 €	20%
Assé le Riboul	Travaux aménagement voiries	144 945,00 €		32 917,00 €				32 917 €	23%
	Remplacement du système de chauffage vétuste de la Mairie + Logement communal attenant	22 841,31 €		4 344,00 €				4 344 €	19%
Bérus	Remplacement éclairage public LED	38 000 €		7 600 €	- €			7 600 €	20%
Bourg le Roi	Embellissement du centre bourg - Opération cœur de village	18 900,00 €		8 000,00 €				8 000 €	42%
Chérancé	Rénovation groupe scolaire	451 410 €		225 705 €				225 705 €	50%
Fresnay sur Sarthe	Mise en place d'un plan de valorisation du patrimoine - PVAP	38 882,50 €				19 441,25 €	5 835,38 €	25 277 €	65%
Granchamp	Eclairage public autonome	23 337 €		4 667,00 €				4 667 €	20%
Livet en saosnois	Rénovation et extension de l'éclairage public et installation de lampadaires solaires	23 885,19 €		5 244,00 €				5 244 €	22%
Moulins le Carbonnel	Modernisation éclairage du complexe sportif, d'animation et de loisirs	11 800,88 €		2 360,00 €				2 360 €	20%
Saint Georges le Gaultier	Isolation cantine	43 574 €		21 787,00 €				21 787 €	50%
	Création station d'épuration	371 674 €			111 500,00 €			111 500 €	30%
St Marceau	Eclairage public et enfouissement des lignes	39 306 €		7 861 €				7 861 €	20%
St Paul le Gaultier	Réhabilitation Mairie	69 770 €		20 931 €	- €			20 931 €	30%
Sougé le Ganelon	Vidéo protection des espaces publics- salle polyvalent- PAV- cimetière	18 000 €		3 600 €				3 600 €	20%
Vivoain	Installation de 5 radars pédagogiques	13 650 €		4 095 €				4 095 €	30%
	Remplacement éclairage public LED	44 462 €		8 892 €				8 892 €	20%
TOTAUX		1 382 438,04 €	- €	359 603,00 €	111 500,00 €	19 441,25 €	5 835,38 €	496 379,63 €	36%

ANNEXE 6 - ACTIONS COMMUNALES 2022
Financement Etat 2021

Financement 2021 **Voté**

NC : Non Chiffré  Haute Sarthe Alpes Mancelles	Actions Communes 2022	Coût Total en € HT	Etat	DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux	DSIL Dotation Soutien à l'investissement Local Fonds de relance Etat	DRAC	Agence nationale du sport ANS	SOUS TOTAL FINANCEMENT SEETA T	Part ETAT
Beaumont sur Sarthe	1- Démolition d'une maison pour projet création Parking et élargissement voie d'accès au camping	120 000 €		60 000,00 €				60 000 €	50%
Bourg le Roi	3- Aménagement voirie - Sécurité routière Aménagement de voirie en agglomération	35 553,00 €		23 484 €				23 484 €	66%
Fyé	3- Aménagement urbain centre bourg - Révovation éclairage public	75 282,00 €		22 585,00 €				22 585 €	30%
Moullins le Carbonnel	1- Réhabilitation commerce multi services	332 000,00 €		79 290 €				79 290 €	24%
Saint Aubin du Locquenay	Réhabilitation d'un local pour création d'une épicerie, restaurant, salle de réception	450 000 €		150 000,00 €	- €			150 000 €	33%
St Ouen de Mimbré	1- Installation Chaudière à condensation à l'école et mairie- isolation des combles- refection charpente et couverture- peinture classes	36 781 €		18 390 €				18 390 €	50%
Sougé le Ganelon	Rénovation éclairage public LED - Phase 2	46 131 €		9 226 €				9 226 €	20%
Totaux		1 095 746,98 €	- €	362 975,00 €	- €	- €	- €	362 975,00 €	33%